

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT ITALIEN EN ALGÉRIE

Signature de trois accords dans divers domaines

P. 24

L'Algérie restera un "partenaire central" de l'Italie (président italien)

P. 6

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Début "timide" de la campagne électorale (presse nationale)

P. 3

ASSASSINAT DE TROIS RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

L'Algérie saisit l'ONU et plusieurs organisations internationales

Dans le cadre du suivi des prolongements internationaux du lâche assassinat de trois ressortissants algériens en territoire sahraoui libéré par les forces d'occupation marocaines, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a adressé des messages à plusieurs organisations internationales, a appris l'APS auprès du ministère des Affaires étrangères. Ces messages ont été adressés au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, au Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, et au Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Youssef Ben Ahmed Al-Othaimeen.

P. 24

DKnews-APS



CODE COMMUNAL

Six amendements pour une harmonisation avec le nouveau régime électoral

P. 4

HYDROCARBURES

Approbation d'un avenant de contrat entre Sonatrach et First Calgary Petroleums

P. 6

CRISE DE L'EAU

Programmes d'urgence pour la réalisation de plus de 600 forages (ministre)

P. 8

SANTÉ

BOUCHE SÈCHE

Causes et solutions

P.p 12-13

FOOTBALL

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2022

L'infirmierie des "Verts" se désimplite

P. 21



CINÉMA

Sixième édition des Journées du film européen à Alger

P. 16

ANP
Chanegriha inaugure le Cercle des Prestations Médico-sociales à Bouchaoui (MDN)

P. 24

MÉTÉO

Fortes pluies sur des wilayas de l'ouest et du centre du pays (BMS)



De fortes pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas de l'ouest et du centre pays à partir de samedi à midi, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par ces précipitations sont Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Blida, Tipasa et Alger, précise la même source, qui ajoute que les quantités de pluie attendues sont estimées entre 60 et 80 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 120 mm, durant la validité du BMS s'étalant de samedi à 12h00 à dimanche à 12h00.

Cette perturbation, accompagnée de rafales de vent sous orages, touchera également les wilayas d'Oran, Mascara, Saida, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Médéa et Boumerdes.

Les quantités de pluie sont estimées pour ces wilayas entre 40 et 60 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm, durant la validité de cette prévision qui court de samedi à 12h00 à dimanche à 12h00, indique l'Office national de la météorologie.

NÂAMA

Un mort et cinq blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et cinq autres ont été blessées, suite à un accident de la route survenu, dans la nuit de jeudi à vendredi dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit lorsqu'une voiture a dérapé et s'est renversée au niveau de la route nationale N 6 dans son tronçon reliant entre la commune de Nâama et le village Micalis (commune d'Aïn Sefra), a précisé la même source.

L'accident a causé la mort d'une femme, qui a rendu son dernier souffle, après avoir été transportée dans un état critique au service des urgences de l'hôpital "Mohamed Kadri" de Nâama, ainsi que cinq blessés, dont une personne dans un état grave qui a été extraite difficilement du véhicule accidenté, selon la protection civile.

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les services de police de la wilaya de Naama ont démantelé un réseau criminel de trafic de drogue formé de 4 individus et a opéré une saisie de 25,5 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération a eu lieu sur la base d'informations révélant l'existence d'un réseau criminel qui s'appropriait à transporter et à stocker une quantité de drogue.

Les investigations effectuées par la brigade de renseignement de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sfisifa ont permis l'arrestation de 4 mis en cause pour appartenance à ce réseau et la saisie de la quantité de drogue sus-indiquée, de deux véhicules, d'une somme de 42.000 DA et d'une arme blanche, a indiqué la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause arrêtés pour les présenter devant le parquet compétent près le tribunal de Aïn Sefra pour les chefs d'inculpation de trafic de drogue et de constitution d'un groupe de crime organisé transfrontalier, a-t-on signalé de même source.

WILAYA D'ALGER

Réouverture de la Route Nationale n° 01 Bir Mourad Rais-Blida vendredi soir



Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la réouverture de la route nationale n° 01 aux piétons et aux citoyens, vendredi à 18h00, après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la principale canalisation des eaux usées dans le quartier Charbonnier à Bir Khadem, a indiqué un communiqué des mêmes services.

Selon la même source, l'opération de réhabilitation de la principale canalisation des eaux usées dans le quartier Charbonnier à Birkhadem a été achevée après 9 jours de travaux, la route nationale n° 01 devant être rouverte aux piétons et aux citoyens ce vendredi à 18h00.

Les services de wilaya avaient annoncé le 28 octobre dernier la fermeture "temporairement" de la route nationale n° 01 sur son axe Bir Mourad Rais-Blida, dans le cadre de travaux urgents de restauration suite à l'effondrement de la principale canalisation des eaux usées au niveau de la même route, plus précisément dans le quartier appelé Charbonnier.

JUSTICE

Le ministre se réunit avec le président de l'UNOA et les présidents de leurs organisations

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrahid Tabi se réunira, samedi, avec le président de l'Union nationale des Ordres des Avocats (UNOA) et les présidents des organisations d'Ordres membres de l'UNOA, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

"La réunion sera consacrée à l'examen de plusieurs questions relatives à l'amélioration des conditions d'exercice du métier ainsi que plusieurs questions procédurales relatives à la comparution immédiate, aux jurés populaires en matière de délits, à la formation de nouveaux juristes et aux règles régissant les relations professionnelles entre les juristes et le juge, en sus d'autres questions", a précisé le communiqué.

SIDI BEL-ABBÈS

2 morts et 23 blessés dans accident de la route

Le bilan des victimes de l'accident de la route survenu jeudi après-midi à Sidi Bel-Abbès suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule utilitaire, s'est élevé à deux morts et 23 blessés, a indiqué le directeur de wilaya de la santé et de la population, Fodhil Bouchaour. Neuf (9) blessés ont été transférés au service de traumatologie du centre hospitalier universitaire (CHU) "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès, un autre se trouve toujours à l'établissement public hospitalier de la daïra de Benbadis et 13 blessés ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-il fait savoir.

Pour rappel, les services de la Protection civile ont indiqué auparavant que cet accident, survenu au niveau de la route nationale (RN 7) reliant les communes de Benbadis et de Hassi Zahana, avait fait 19 blessés.

Dans le cadre de l'intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé 35 agents de différents grades, 6 ambulances et un camion d'extinction.

Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident mortel.

SÉTIF

Saisie de près de 80 kg de kif traité



Les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn Azel relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic et le stockage de drogues, et saisi près de 80 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

L'opération a été réalisée sur la base de renseignements faisant état des agissements de trafiquants de drogue, particulièrement un individu qui serait en voie de stocker de la drogue en grande quantité, a précisé à l'APS le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aissani. La perquisition du domicile du suspect qui a dissimulé la drogue dans un double plafond a permis aux policiers de détecter l'endroit où était cachée la drogue et de saisir près de 80 kg de kif traité, a souligné la même source. Les investigations ont également permis l'identification et l'arrestation d'un autre individu impliqué, la saisie d'un véhicule utilitaire et une moto, utilisés par ce réseau criminel, a-t-on ajouté.

TRAVAUX PUBLICS

Nouvelle route pour rapprocher Djanet et Illizi (ministre)

Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri a annoncé, jeudi à Alger, un projet de réalisation d'une nouvelle route devant rapprocher les villes de Djanet et d'Illizi, raccourcissant de 350 km la distance de l'ancienne route.

Le projet devant relier Bordj El Haouas et Bordj Omar Driss, permettra de raccourcir la distance de l'ancienne route (de 1455 km à 1130 km) reliant Djanet et Illizi. Il compte moins de virages et moins de points noirs dont souffrent à présent les usagers de l'ancienne route, a précisé M. Nasri en réponse à une question des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière réservée aux questions orales, sur les problèmes des routes et leur aménagement dans le Sud.

Intitulée "étude, suivi et réalisation de la route reliant Bordj El Haouas et Bordj Omar Driss", l'étude du projet a été prévue dans le budget de la wilaya d'Illizi de 2020, a-t-il indiqué.

RELIZANE

Saisie de près de 3 kilos de kif traité et arrestation de deux individus

Les services de la sûreté urbaine de Relizane ont saisi près de 3 kilos de kif traité et arrêté deux individus, a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction de sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques a indiqué à l'APS que cette opération a eu lieu, dernièrement, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus étaient sur le point de transporter une quantité de stupéfiants à bord d'un véhicule à partir de l'une des wilayas de l'ouest en vue de la commercialiser dans la wilaya de Relizane.

Après l'élaboration d'un plan, en coordination avec le parquet, deux personnes ont été arrêtées au bord d'un véhicule dans lequel les policiers ont trouvé, après une fouille, 30 plaquettes de kif traité d'un poids total de 2,958 kilos.

D'autre part, une somme de 192.000 dinars issue de la revente de la drogue a été saisie, selon la même source, ajoutant qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects, qui ont été présentés devant les instances judiciaires concernées.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Début "timide" de la campagne électorale (presse nationale)

Des quotidiens nationaux ont qualifié de "timide", dans leurs éditions du samedi, l'amorce de la campagne électorale dans la perspective des élections locales du 27 novembre pour le renouvellement des Assemblées communales populaires (APC) et Assemblées populaires de wilaya (APW).

Ainsi, "Le Quotidien d'Oran" qualifie de "timide" le lancement, jeudi dernier, de la campagne électorale, s'appuyant sur un constat effectué dans des communes de la capitale où les panneaux d'affichage, consacrés à faire connaître au corps électoral les listes des candidats à la prochaine échéance électorale, sont "quasi-vides".

Cela, est-il ajouté, au moment où nombre d'animateurs de cette campagne imputent cette situation à "un retard" dans l'approbation de certaines listes électorales par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Idem pour "Le Soir d'Algérie" qui a fait également état d'un "début timide" de la campagne. De son côté, "La Nouvelle République" relève tout autant "un début au ralenti" de la campagne électorale, imputant ce fait à la pandémie sanitaire d'une part, et aux conditions climatiques actuelles sévissant sur de nombreuses régions du pays.

Sous le titre "Les chefs de partis à la conquête de l'électorat", le quotidien "El Moudjahid" a fait l'écho des activités de proximité des principaux chefs de partis politiques engagés dans cette course pour la représentativité locale du peuple. A savoir, celles du Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, qui, depuis Oum-El-Bouaghi, a plaidé pour "l'élimination de l'argent sale", du président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, ayant appelé, depuis Mostaganem à "rompre avec les pratiques du passé".



De même que la sortie du Secrétaire général du Front de Libération nationale (FLN), Abou Fadhl Baadjji, ayant exprimé devant son auditoire de Laghouat l'ambition de ce parti unique de rassembler la majorité des Assemblées locales, ou encore celle du Secrétaire général du parti El-Karama, Mohamed Daoui, qui, lui, a engagé sa formation à "répondre aux doléances des citoyens".

Outre ces comptes rendus, le journal a consacré un article d'éclairage mettant en exergue "l'harmonie" caractérisant le code communal et le nouveau régime électorale, en détaillant les amendements introduits au titre des dispositions de la loi relative à la commune.

Reprenant les mêmes prin-

cipales idées des animateurs des meetings, "L'expression" résume les activités de ces derniers sous le titre "Les partis investissent le terrain", soulignant la volonté des concernés de "conférer à cette campagne toute la transparence nécessaire pour un déroulement loin des pratiques anciennes".

"Les candidats dans l'arène", écrit également le quotidien "Horizons", résumant l'essentiel de ce début de campagne à travers laquelle les formations politiques et autres indépendants "ciblent" le citoyen, par des plaidoyers à même de le convaincre.

En appui, deux articles, l'un expliquant les dispositions du régime électorale s'agissant des APC et APW, alors que le second revient sur le rejet des dossiers

de candidatures qui, selon les leaders de partis, est une "nouvelle pratique politique favorisant davantage les indépendants".

Le quotidien "El Watan" qualifie la prochaine consultation électorale d'"ultime étape d'un processus en quête d'adhésion populaire", en ce sens qu'il s'agit d'un "rendez-vous à multiples enjeux" tant pour les formations engagées que pour les autorités.

Et de revenir sur l'étape du dépôt des candidatures et des conflits qui en ont résulté, amenant des formations politiques à saisir l'ANIE. Revenant, à son tour, sur le "retard" d'approbation de certaines listes électorales, le quotidien "Echâ ab" fait état du recours des partis politiques et candidats indépendants à la toile (internet) afin de parer

à cette contrainte, tout en qualifiant également de "timide" l'entame de la campagne actuelle, comme illustré par la faible présence des concurrents dans les espaces consacrés par les pouvoirs publics à cet effet.

Pour autant, le journal table sur les 2ème et 3ème semaines de ce processus pour connaître une meilleure "dynamique", tout en n'omettant pas de rapporter les principales activités ayant marqué le carnet de campagne des deux premiers jours.

Le titre donne aussi la part belle à l'agression perpétrée par les forces d'occupation marocaine, qui ont assassiné trois Algériens, sur l'axe Nouakchott-Ouargla. "El-Massa" a, pour sa part, souligné "l'importance" du prochain rendez-vous électorale dans le projet d'accomplissement des réformes institutionnelles du pays. Ceci, tout en considérant que "le lâche assassinat" des trois Algériens a caractérisé le début de cette campagne, mettant en garde contre "les périls" guettant notre pays. De son côté, "El-Khabar" a abordé la décision du président de l'ANIE, Mohamed Charfi, relative à l'intégration de candidats ayant été, dans un premiers temps, exclus de la course électorale et ce, conséquemment au verdict du Conseil de l'Etat en leur faveur. Cela, note-t-il, au moment où le sort d'autres candidats demeure "en suspens". Enfin, le quotidien "Echourouk" a expliqué la démarche réglementaire de l'ANIE s'agissant de ce même aspect ayant marqué la période pré-campagne électorale.

Les candidats optent pour les rencontres de proximité et les réseaux sociaux (presse oranaise)

Les journaux paraissant à Oran ont évoqué, dans leurs éditions du samedi, le recours des candidats aux prochaines locales aux rencontres de proximité et aux réseaux sociaux pour convaincre le citoyen à voter en faveur de leurs listes.

Le quotidien "Ouest Tribune", dans un commentaire intitulé "une campagne pour l'Algérie et son unité", rappelle que la campagne électorale amorce samedi son troisième jour, avec des meetings et des actions de proximité, mais aussi une présence de plus en plus remarquée sur les réseaux sociaux pour se donner une visibilité et convaincre l'électeur à leur accorder sa voix. "Beaucoup de candidats ont exprimé leur préférence pour une campagne de proximité que le recours systématique aux meetings qui manquent de chaleur", écrit le quotidien francophone, tout en soulignant que "cette proximité avec le citoyen permet à ces candidats non seulement d'expliquer leur programme et saisir mieux les attentes des citoyens".

Pour sa part, le journal "Cap Ouest" constate, pour les deux premiers de la campagne électorale, "une présence timide des listes en course sur les espaces dédiés à l'affichage". Ce constat s'explique par "le retard constaté dans l'approbation de certaines listes", indique le journal, tout en rappelant que le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait donné des instructions à tous les coordinateurs au niveau national pour la validation définitive des listes électorales, au plus tard jeudi. De son côté, "El Watani" a rapporté que les candidats aux assemblées élues ainsi que les responsables de partis avaient souligné, lors de leurs meetings, l'importance que revêt le rendez-vous du 27 novembre prochain considéré comme la dernière étape de l'édification constitutionnelle, comme il a appelé les citoyens à élire leurs représentants locaux les plus méritants. Enfin, le journal du secteur public "El Djouhouria" a indiqué que les présidents des partis ont souligné, lors de leurs meetings et activités de proximité, que leurs programmes électoraux accordent une place particulière au développement local et à son essor.

Prérogatives plus élargies aux élus locaux pour booster le développement

Les chefs des principaux partis politiques ont plaidé vendredi, au deuxième jour de la campagne électorale des locales du 27 novembre prochain, pour l'octroi de prérogatives plus élargies aux élus locaux pour amorcer un développement durable.

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a plaidé depuis Tébessa pour l'octroi de prérogatives "plus élargies" aux présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) pour booster le développement local. Il a ajouté, dans ce sillage, que les fonctions actuelles du P/APC se résument à un certain nombre d'activités, bien précises, ajoutant qu'il ne peut pas prendre des décisions notamment au volet économique pour la création d'activités et des zones industrielles à même de créer de la richesse et de l'emploi.

Pour sa part, le secrétaire général du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, a plaidé à Bouira pour "plus de prérogatives" au profit des élus au niveau des APC en vue de leur permettre de "mieux" répondre aux préoccupations des citoyens.

M. Belaid a considéré, également, que l'élargissement des missions et du rôle des élus de wilaya leur permettra d'exercer un

"contrôle" sur l'exécutif afin d'œuvrer pour "une meilleure" gestion des affaires locales garantissant par conséquent le développement escompté des collectivités. Le premier responsable du Front El Moustakbal a déploré, à l'occasion, la gestion anarchique et la corruption qu'avait connues le pays durant la dernière décennie, mais, a-t-il insisté, "nous devons tourner la page pour bâtir notre Algérie sur de bonnes bases pour lui permettre de reprendre la place qui lui sied en tant que force régionale et internationale". De son côté, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou Fadhl Baadjji, a affirmé depuis Laghouat, que sa formation politique "œuvrait à obtenir la majorité des assemblées communales et de wilayas à travers le pays, au regard du choix judicieux des candidats portés sur ses listes".

L'orateur a appelé, dans ce sillage, les pouvoirs publics à réviser les codes communal et de wilaya pour octroyer "davantage de prérogatives" à l'élu local, en vue de "l'affranchir des contraintes bureaucratiques" à tous les échelons de décisions liées à l'action de développement. Pour le SG du FLN, les élections locales sont "plus importantes" que les législatives, à condition que la commune est "la cellule fondamentale et es-

sentielle" de tout ce qui a trait au développement local. Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina souligné, quant à lui, depuis El Bayadh, la nécessité d'un "meilleur choix" pour les représentants du peuple aux Assemblées communales et de wilayas et exploitation rationnelle des richesses du pays pour réaliser un développement global.

Le secrétaire général du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a indiqué depuis Touggourt que la révision des codes communal et de wilaya était devenue une "nécessité" dans la foulée de la "nouvelle Algérie". Il a relevé que sa formation politique avait misé dans ces élections sur les jeunes à la réputation propre et intègre pour amorcer un développement certain. M. Zitouni, a souligné, en outre, jeudi après-midi depuis la wilaya d'Oum El Bouaghi que "l'élimination de l'argent sale de la pratique politique est un principe indiscutable". Il a également ajouté que "le RND a commis des erreurs dans le passé que nous reconnaissons et dont nous en assumons la responsabilité", affirmant que le nouveau Rassemblement national démocratique aura son mot à dire sur la scène politique, car il œuvre pour la stabilité du pays et le soutien de tous ceux qui le servent".

PRÉSIDENTE

M. Allahoum au chevet du moudjahid et ancien footballeur, Abdelhamid Zouba

Le Conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum a rendu visite jeudi au joueur de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN), le moudjahid Abdelhamid Zouba, auquel il a transmis les salutations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune ainsi que ses vœux de prompt rétablissement suite au malaise qui l'a frappé. M. Allahoum, qui était en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Aberazzak Sebga, a transmis au moudjahid Abdelhamid Zouba "les vives salutations" du président de la République qui "accorde un intérêt particulier à tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'Algérie". Le Conseiller à la Présidence a, en outre, salué le palmarès et le militantisme de Abdelhamid Zouba qui demeure "un exemple de lutte et de résistance", d'autant qu'il a sacrifié sa vie pour la défense de la cause nationale en tant que joueur international ayant rejoint les rangs du FLN. De son côté, M. Sebga s'est félicité de l'apport historique du moudjahid et sportif qui, selon lui, "a accompli son devoir comme il se doit en tant qu'ambassadeur de l'Algérie dans les foras internationales, en donnant une belle image de son pays comme peuple et nation qui luttent pour l'indépendance, et même après l'indépendance".

ASSASSINAT DE TROIS RESSORTISSANTS ALGÉRIENS PAR LES FORCES MAROCAINES

Des partis politiques et des associations condamnent cet attentat terroriste

Plusieurs partis politiques et associations nationales ont exprimé vendredi leur indignation suite à l'attentat terroriste odieux commis par les forces marocaines, ayant coûté la vie à trois ressortissants algériens qui effectuaient la liaison Nouakchott-Ouargla.

Qualifiant cet acte hostile et d'une extrême gravité d'"aventure", le Front des forces socialistes (FFS) a estimé dans un communiqué que "le Maroc est passé à la vitesse supérieure dans sa provocation qui revêt un caractère militaire dont seuls les instigateurs doivent en assumer les conséquences".

"Le bombardement de civils sans défense, en cette conjoncture, dénote d'une intention volontaire d'accroître les risques d'une exacerbation de la situation et de faire plonger la région du Maghreb dans l'inconnu", a estimé le parti. "Déranger le tapis rouge aux promoteurs du chaos dans la région du Maghreb est une trahison aux militants de la cause maghrébine contre l'occupation. C'est cette même mentalité colonialiste qui tente de redorer son blason sous d'autres formes et appellations", a-t-il mis en garde. Ce changement effréné dans le traitement des questions exclusivement liées au Maghreb "ne répond à aucune logique, ni à aucune morale, de même qu'il est susceptible de transformer le rêve maghrébin en cauchemar dont les répercussions peuvent être dévastatrices pour les peuples de la région" qui au vu des défis et des menaces, ont davantage besoin de paix, de confiance, de coopération et de consensus pour aboutir à la démocratisation de leurs systèmes de gouvernance, et parachever ainsi l'édification du Grand Maghreb", a expliqué le FFS dans son



document. Pour sa part, le Syndicat des éditeurs de l'information (SEI) a dénoncé cette attaque terroriste lâche, qui fait suite à l'instruction donnée par le Président de la République à Sonatrach à l'effet de cesser toute relation commerciale avec l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et qui a coïncidé avec la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Cette agression odieuse a pour objectif d'"englober l'Algérie dans une guerre régionale, suivant les plans de cercles occidentaux et sionistes", a poursuivi le Syndicat, ajoutant que cet acte terroriste criminel a rompu tous les liens de fraternité et de bon voisinage et classé le Maroczen sur la liste des Etats ennemis.

En tant que composante de la société algérienne qui appelle à la veille médiatique et informe le

citoyen des menaces qui guettent notre pays et notre société, le syndicat invite les éditeurs à honorer leurs engagements professionnels et moraux dans la communication des faits et la riposte aux menaces du Maroczen, des lobbies et pays alliés.

Le SEI appelle les Algériens, quel qu'en soit leur position, à davantage de vigilance et à éviter tout tiraillement susceptible d'affaiblir la position nationale, car il ne s'agit pas uniquement d'intérêts liés à l'actualité politique interne mais aussi d'intérêts géostratégiques visant à modifier les rapports de force au double plan régional et international. De son côté, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a fustigé cet acte criminel qui s'inscrit dans "le cadre d'une série d'attaques contre l'Algérie qui se sont multipliées notamment après la nor-

malisation des relations entre le régime du Maroczen et l'entité sioniste, ennemie de l'Islam et des musulmans".

Il s'agit, en fait, d'un acte lâche qui est contraire aux principes de bon voisinage, des droits de l'Homme et des conventions internationales, et qui vient s'ajouter à l'actif du régime marocain, imprudent dans sa politique basée sur la fuite en avant pour satisfaire ses parrains qui souhaitent la déstabilisation de la région et aspirent à atteindre leurs intérêts et objectifs idéologiques et économiques, souligne l'Union. L'UGTA a appelé l'ensemble des nationalistes à défendre l'intégrité territoriale, l'unité du peuple algérien et sa souveraineté contre toute agression quelle qu'en soit l'origine, afin de préserver le Serment des Chouhada et des Moudjahidine.

CODE COMMUNAL

Six amendements pour une harmonisation avec le nouveau régime électoral

Les amendements introduits au titre des dispositions de la loi relative à la commune approuvés par l'ordonnance 21-13 du 31 août 2021, s'inscrivent dans le cadre de leur harmonisation avec le nouveau régime électoral en prévision des élections locales prévues le 27 novembre, dont la campagne a débuté jeudi.

Les amendements en question portent sur six points détaillés dans l'ensemble comme suit: l'article 64 de la même ordonnance prévoit que "dans les huit (8) jours qui suivent la proclamation définitive des résultats des élections, les élus sont conviés par le wali pour l'installation de l'Assemblée populaire communale". L'article 64 bis stipule que "dans les cinq (5) jours qui suivent son installation et sous la présidence du doyen d'âge des élus, l'Assemblée procède à l'élection du président de l'Assemblée populaire communale".

Il s'agit également, selon la même ordonnance, de "la mise en place du bureau provisoire pour superviser l'élection constitué de l'élu le plus âgé assisté des deux (2) plus jeunes élus. Ils ne doivent pas être candidats. Le bureau provisoire reçoit les candidatures à l'élection du président et établit la liste des candidatures".

L'article 65 modifié stipule que "le candidat à l'élection à la présidence de l'Assemblée populaire communale est présenté parmi la liste ayant obtenu la majorité absolue des sièges. Dans le cas où aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des sièges, les deux (2)



listes ayant obtenu plus de trente-cinq pour cent (35 %) au moins des sièges, peuvent présenter un candidat".

"Dans le cas où aucune des listes n'a obtenu les trente-cinq pour cent (35 %) au moins des sièges, toutes les listes peuvent présenter chacune un candidat", selon le même article qui ajoute: "En cas d'égalité des suffrages, est déclaré élu le candidat le plus âgé". Dans sa réunion extraordinaire le 30 août dernier, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions de la loi relative à la commune pour les adapter au nouveau régime électoral, notamment en

ce qui a trait au volet relatif au président de l'Assemblée populaire communale (APC) et ses vice-présidents.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderahmane, avait procédé en octobre dernier à l'installation des ateliers de révision des codes communal et de wilaya, dont les travaux doivent être achevés avant la fin de l'année en cours, rappelant que l'a révision des textes régissant les collectivités territoriales intervenait en "application des directives de Monsieur le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son élection le 12 décembre 2019, notamment l'élaboration de la nouvelle Constitu-

tion soumise au référendum populaire en novembre 2020, les élections législatives du 12 juin dernier et les prochaines élections locales. Des parlementaires avaient affirmé lors du débat du plan d'action du gouvernement fin septembre dernier, "la nécessité" de la révision des codes communal et de wilaya afin de permettre aux élus locaux de contribuer à la réalisation du développement local au profit des citoyens.

Il s'agit également mis en avant l'importance de la révision des codes communal et de wilaya comme préalable pour permettre à l'élu local d'accomplir ses missions et de contribuer à la réalisation du développement local auquel aspirent les citoyens. Des politiciens et élus locaux ont appelé à "élargir" les prérogatives du président d'APC, à lui accorder le pouvoir "absolu" dans la prise de décision et à le libérer des restrictions administratives, en adéquation avec la relance économique qui constitue l'un des fondements de l'Algérie nouvelle.

Selon eux, la commune reflète une image du système administratif décentralisé chargé de prendre les décisions et de réaliser les différents projets. Néanmoins, elle jouit d'une indépendance "relative et limitée", étant soumise au contrôle des instances administratives centrales et c'est à partir de là que surgissent "les obstacles" qui entravent l'accomplissement de leurs missions pour répondre aux aspirations des citoyens.

CHLEF

Visite guidée à l'escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage de la base aérienne de l'ANP

Une visite guidée au 460e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage de la base aérienne "M'hammedi Mohamed" de Chlef, relevant de la 1ère région Militaire, a été organisée jeudi au profit des journalistes, à l'initiative du commandement des forces aériennes.

L'opportunité a permis aux représentants de la presse de s'enquérir, de plus près, des missions dévolues à cet escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage, notamment en matière de recherche d'avions perdus, de sauvetage de leurs équipages et d'aide humanitaire lors des catastrophes naturelles.

Cette visite, inscrite au titre de la mise en œuvre du plan de communication du ministère de la Défense nationale (MDN), pour l'exercice 2021, vise à informer les médias sur le rôle et les missions du 460e escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage", a indiqué dans son allocution, à l'occasion, le commandant de l'air de la 1ère région militaire, le général-major Cheklal Salah.



Il a souligné la contribution de ce type d'activités, visant à faire connaître l'Armée nationale populaire (ANP), dans la consécration de la volonté de l'institution militaire de se rapprocher des médias, et de renforcer la relation Armée-Nation. Le commandant de la

base aérienne de Chlef, le colonel Chouhene Mohamed Toufik, a indiqué, pour sa part, que cette visite offre l'opportunité aux journalistes de mieux s'informer sur les réalisations du corps des forces aériennes algériennes, qui a "consentis des efforts consi-

dérables et a franchi de grands pas pour atteindre son niveau actuel, en termes de compétence et de professionnalisme", a-t-il assuré.

Après un exposé sur le 460e escadron présenté par son commandant, les journalistes ont eu droit à une visite des salles de préparation des missions de recherches et de sauvetage et des salles de maintenance des hélicoptères, avant d'assister à un exercice de simulation de recherche et de sauvetage de deux personnes dans une zone isolée, avec un hélicoptère AW 139.

Les journalistes présents ont salué cette initiative qui leur a permis de connaître les unités et missions de cet escadron, grâce, entre autres, à cet exercice de simulation, ont-ils observé.

MÉDÉA

Deux mille employeurs bénéficient des mesures d'exonération des pénalités de retard (CNAS)

Pas moins de deux mille employeurs, affiliés à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) de Médéa, ont bénéficié des nouvelles mesures d'exonération des pénalités de retard d'acquiescement des cotisations, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Caisse. Près d'un tiers des employeurs, affiliés à l'antenne de Médéa de la CNAS, soit deux mille (2.000) adhérents, sur sept mille adhérents, ont bénéficié, au cours des deux derniers mois, des dispositions mises en œuvre par le Gouvernement à l'effet d'at-

ténuer les séquelles engendrées par la pandémie du Coronavirus, a indiqué le directeur du service de recouvrement auprès de l'antenne de Médéa de la CNAS, Mohamed Amine Gharnaout. En outre, une trentaine d'employeurs, en difficulté financière, ont obtenu, quant à eux, un échéancier de paiement des retards d'acquiescement des cotisations, via la plate forme de télé-déclaration, mise à leur disposition par la CNAS, a fait savoir M. Gharnaout. Les employeurs qui n'ont pas encore pris attache

avec la CNAS, afin de bénéficier de ces mesures, disposent de près de trois mois, avant la clôture de l'opération le 31 janvier 2022, a-t-il signalé. Une campagne d'information a été lancée, en septembre dernier, en direction des entreprises, opérateurs économiques, artisans et commerçants, pour leur expliquer les dispositions prises par le Gouvernement, dans le cadre des efforts visant l'accompagnement et le soutien des acteurs économiques et contribuer à la relance de l'économie nationale.

MOSTAGANEM

Réinhumation des ossements de quatre chouhada à Hadjadj

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua a présidé jeudi dans la commune de Hadjadj (wilaya de Mostaganem) la cérémonie de ré-inhumation des ossements de quatre chouhada à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire de la mort en martyr du membre du Groupe historique des 22 Benabdelmalek Ramdane. Les restes des chouhada Sedrat Abdellah (1921-1958), Sakhi Khaled (1933-1961), Belahouel Benama (1923-1959) et un chahid non identifié tombés au champ d'honneur ont été ré-inhumés dans le carré des martyrs en présence des autorités de wilaya civiles et militaires et de membres de la famille révolutionnaire. La cérémonie de commémoration du 67e anniversaire de la mort en chahid du membre du "Groupe historique des 22", Benabdelmalek Ramdane, a donné lieu à la levée des couleurs nationales et à la pose d'une gerbe de fleurs au carré des chouhada de la commune de Sidi Ali. A l'occasion, le moudjahid Belhamiti Bendehiba compagnon du chahid a été également honoré. Une visite a été également organisée au musée communal de Sidi Ali qui fut un camp de torture des Algériens par le colonisateur français. Par la même occasion, la mosquée des chouhada a été inaugurée dans la commune de Sidi Ali, en plus de la pose de la première pierre d'une station services dans la commune de Hadjadj, pour un coût de 110 millions DA. Cette opération entre dans le cadre du programme de modernisation du réseau de dis-

tribution du carburant de l'entreprise nationale de commercialisation des produits pétroliers et dérivés "NAFTAL" au niveau de la wilaya de Mostaganem, qui comprend sept stations service, ont indiqué les responsables du secteur. Au village de Djebabra, Laid Rebigua a procédé à la mise en service d'un réseau d'alimentation en gaz naturel au profit de plus de 300 foyers pour un coût estimé à 33 millions DA. Dans le cadre de ce programme qui vise l'amélioration du cadre de vie des citoyens, surtout deux vivant en milieu rural, il a été procédé à l'alimentation de 2.473 foyers en cette énergie, en attendant l'achèvement des travaux d'autres projets permettant à 1.228 autres foyers.

TAMANRASSET

Plus de 500 opérateurs désireux de participer à l'Assihar

Au moins 119 opérateurs économiques africains et 400 opérateurs nationaux ont émis le souhait de prendre part à la 35ème édition de l'Assihar, prévue du 26 décembre au 8 janvier prochain à Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les préparatifs sont en cours pour organiser cette manifestation économique de dimension africaine appelée à donner une impulsion aux échanges et activités commerciales bilatérales entre l'Algérie et les différents pays africains, a-t-on indiqué. Les travaux pour l'aménagement des trois sites devant accueillir cette foire économique-commerciale, devront être achevés vers la mi-novembre courant, a

précisé la source. Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, accompagné de diplomates des consulats du Mali et du Niger à Tamanrasset, a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'avancement des préparatifs au niveau des trois sites en question. Le premier de sept (7) hectares est le site même de l'Assihar, au centre-ville de Tamanrasset, dont une aire d'exposition de 19.000 m² viabilisés, avec en face un deuxième site de plus 17.500 m². Le troisième site de trois (3) hectares est localisé à 13 km au Nord de Tamanrasset et devra servir de base logistique pour l'accueil des marchandises. "Toutes les dispositions seront prises en vue d'assurer le bon dé-

roulement et le succès de cet important rendez-vous économique qui devra insuffler une dynamique économique dans la région", a assuré le wali de Tamanrasset. Le consul général du Niger, Mohamed Omar Cherif, a présenté l'Assihar comme un "rendez-vous très important", assurant la présence des opérateurs de son pays à cette manifestation économique. Pour sa part, M. Keita Namourinama, conseiller au consulat du Mali, et tout en soulignant le "bon" choix des sites devant accueillir la manifestation de l'Assihar, a mis l'accent sur les relations "fraternelles" liant l'Algérie et le Mali et qui se reflètent dans le niveau de leur coopération "réussie".

GUELMA

Plus de 1.580 ha consacrés à la culture du colza

Une superficie de 1.583 hectares devrait être dédiée à la culture du colza dans le cadre de la campagne agricole 2021-2022, soit une hausse de plus de 1.100 ha par rapport à la précédente campagne, selon les prévisions des services agricoles de la wilaya de Guelma.

Lors d'une journée d'information régionale sur les modalités d'appui technique au développement des cultures oléagineuses, tenue au sein de la chambre agricole locale, les services agricoles de la wilaya de Guelma ont fait part de la possibilité d'atteindre l'objectif fixé pour la campagne agricole 2021-2022. La première expérience de culture du colza, lancée au titre de la campagne 2020-2021, avait ciblé une superficie de 450 hectares (ha), a-t-on

noté. A ce jour (avant le lancement officiel de la campagne de labours-semences), 131 agriculteurs de la wilaya ont exprimé leur souhait d'adhérer au programme visant le développement de la culture du Colza, selon la DSA de Guelma qui a ajouté que les agriculteurs voulant adhérer audit programme sont répartis sur 25 communes sur les 34 que compte la wilaya de Guelma.

Les objectifs tracés au titre de la campagne 2021-2022 devraient permettre de développer davantage la culture du colza à Guelma, selon la DSA qui n'a pas manqué de rappeler que la première expérience dans ce domaine, lancée au cours de la précédente campagne, avec l'implication de près de 60 agriculteurs, a été cou-

BÉCHAR

70% de taux de couverture en gaz naturel (Arkab)

Le ministre de l'Energie et des mines Mohamed Arkab, a indiqué jeudi à Alger que les projets récents de raccordement au gaz dans la wilaya de Béchar avaient porté le taux de couverture en cette matière vitale à 70% des habitants de cette wilaya. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Arkab a expliqué que Béchar avait bénéficié de plusieurs programmes énergétiques qui pourraient contribuer à la réalisation du développement économique et à la création d'emplois au profit des habitants de la wilaya. Dans ce sens, M. Arkab a précisé que les programmes nationaux dont a bénéficié la wilaya avaient permis le raccordement au gaz de plus de 32.000 foyers à Béchar, portant, ainsi, le taux de couverture en gaz à 70%. Le ministre a également rappelé le projet "important" qui concerne la région sud-ouest du pays, à savoir la réalisation d'un gazoduc de 643 km. Mis en service en 2013, ce projet a coûté plus de 17,8 mds DA. S'agissant des communes non couvertes par le gaz, le ministre a fait savoir que son secteur avait achevé une étude concernant l'opération de raccordement à u gaz des communes de: "El-Ahmar", "Meridja", "Moughheil" et "Boukaïs". A ce propos, il a été décidé d'approvisionner les communes d'"El-Ahmar" et "Meridja" via les stations de propane, étant le "moyen optimal" pour les alimenter en gaz, a-t-il souligné. Le recours aux stations de propane plutôt qu'aux réseaux de transport a été décidé en raison des coûts, étant donné que ces deux communes sont à plus de 60 km des réseaux de transport de gaz, ajoute le premier responsable du secteur. Les communes de "Boukaïs" et "Moughheil", seront raccordées au gaz dans le cadre du programme en cours d'exécution. Par ailleurs, M. Arkab a souligné que son département ministériel s'attellait à assurer le raccordement de toutes les wilayas au réseau de gaz et d'électricité en vue d'un développement durable.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 Une enveloppe de 176 milliards Da consacrée au budget de fonctionnement du secteur du travail (Lahfaya)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya a annoncé jeudi à Alger la consécration par le projet de loi de Finances (PLF) 2022, d'une enveloppe de plus de 176 milliards Da au titre de budget de fonctionnement de son secteur.

Dans son intervention devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le budget sectoriel prévu dans le PLF 2022, M. Lahfaya a fait état "d'une enveloppe de 176.283.397.000 Da consacrée, au titre de budget de fonctionnement, au secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale", indiquant que "la grande partie du budget a été réservée à la solidarité nationale et à l'emploi, confirmant ainsi le caractère social de l'Etat".

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le secteur "veillait au renforcement du système législatif et réglementaire du travail et au contrôle de son application à travers l'inspection générale du Travail", considérant que cet organe "a réussi à accomplir un rôle important durant la crise sanitaire, en matière de suivi permanent du monde de l'Emploi et du contrôle de l'application des mesures exceptionnelles édictées par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la pandémie en milieu professionnel".

Revenant au renforcement du système législatif et réglementaire du travail, M. Lahfaya a fait état du parachèvement prochain de la loi modifiant et complétant la loi N 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations du travail, et laquelle institue le droit pour les travailleurs salariés dans le secteur économique de bénéficier d'un congé en vue de concrétiser aisément leurs propres projets et initiatives.

Le ministre a affirmé que dans le cadre des efforts visant à améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, "le secteur prépare une étude sur les salaires dans le secteur économique, en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

Concernant la politique de l'emploi, le ministre a indiqué que le PLF "prévoit une série de mesures visant à soutenir la création d'activités économiques dans tous les secteurs, notamment au niveau des régions que le gouvernement compte développer comme les wilayas du sud".

De plus, le texte "institue un nouveau dispositif, l'allocation chômage, au profit des chômeurs primo-demandeurs d'emploi, et ce, en application de la décision prise par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 22 août 2021", a souligné le ministre, estimant que cette démarche "renforcera l'Etat social et apportera un nouveau jalon à la politique nationale de l'emploi".

Elle permettra aussi d'assurer une couverture sociale, un accompagnement et un appui permettant la préservation de la dignité de cette catégorie, à travers la prise en charge du seuil minimum de ses besoins lors de la recherche d'un emploi", a poursuivi le ministre.

"Plus de 67% du budget de fonctionnement du secteur sont consacrés à la prise en charge des dépenses de solidarité nationale" à travers "l'octroi d'un complément différentiel pour les petites pensions de retraite", a-t-il ajouté.

Le ministre a également fait état de l'augmentation de la participation des instances de sécurité sociale au budget du secteur de la santé passant de 102 milliards de dinars en 2021 à 112 milliards de dinars en 2022 (+10%). Il s'agit pour le secteur, poursuit M. Lahfaya, de préserver les équilibres financiers du système national de sécurité sociale, afin d'étendre la couverture sociale au plus grand nombre de citoyens.

Le secteur œuvre également, dans le cadre de la rationalisation des dépenses, à la mise en place de nouveaux mécanismes permettant de traiter la question de l'évasion parasociale en matière de cotisations sociales, et examine la possibilité d'intégrer la retraite complémentaire afin d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités, a indiqué M. Lahfaya.

Evoquant les "difficultés financières dont pâtit la Caisse nationale des retraites (CNR) depuis 2015", le ministre a rappelé que la Caisse était financée depuis 2019 avec un crédit du Fonds national d'investissement (FNI). Et de mettre en avant l'impérieuse nécessité d'une réflexion autour de nouvelles sources de financement en vue de préserver le système national de sécurité sociale et améliorer les niveaux de protection sociale, de manière à permettre à l'Etat de répondre aux besoins de base dans ce domaine, notamment le maintien du système de retraite".

Le ministre a révélé que le secteur "compte lancer le débat sur la situation du système national de sécurité sociale avec la participation de différents acteurs, dans le cadre d'une approche garantissant la pérennité du système par l'adoption de solutions réalistes et pratiques".

ALGÉRIE - ITALIE L'Algérie restera un "partenaire central" de l'Italie (président italien)

L'Algérie, deuxième fournisseur de gaz de l'Italie, restera dans le domaine de la coopération énergétique un "partenaire central" de ce pays qui souhaite renforcer et diversifier le partenariat bilatéral, a indiqué le président italien, Sergio Mattarella, dans un entretien au quotidien national El Moudjahid publié samedi.

"L'Algérie est le deuxième fournisseur de gaz de l'Italie.

Tenant compte de l'histoire spéciale qui lie nos deux pays et surtout du rôle central qu'a joué ENI (première entreprise italienne d'hydrocarbures, ndr), je suis convaincu que l'Algérie restera un partenaire central aussi dans le futur", a affirmé le président italien qui a entamé samedi une visite d'Etat de deux jours en Algérie.

M. Mattarella a exprimé l'intérêt de l'Italie de "diversifier le partenariat bilatéral en explorant de nouvelles collaborations avec des entreprises algériennes, dans les secteurs (présentant) de nouvelles opportunités, tels que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Ce sont des secteurs qui sont notamment au cœur des stratégies de transition énergétique italienne et algérienne et dont les opportunités économiques vont se multiplier dans les prochaines années", a-t-il fait valoir.

L'Italie souhaite accompagner l'Algérie dans le processus de diversification de son économie

Le chef de l'Etat italien a indiqué que son pays regardait avec "attention" la mise en œuvre du plan d'action du Premier ministre, ministre de Finances, Aimee Benabderahmane, un "plan ambitieux qui vise à améliorer le climat des affaires dans le but d'accompagner les perspectives de diversification de l'économie algé-



rienne, y compris en faveur des opportunités pour les nouvelles générations", ajoutant que "l'Italie souhaite accompagner l'Algérie dans ce parcours".

Sur un autre registre, le président italien a plaidé pour un "partenariat efficace" entre l'Europe et l'Afrique sur la question migratoire.

"L'Europe et l'Italie sont prêtes à agir pour un changement réel, effectif et mutuellement bénéfique, y compris en contribuant financièrement à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation d'un développement durable, à partir des pays d'où les flux migratoires irréguliers partent", a-t-il soutenu.

A propos de la crise libyenne, M. Mattarella a relevé que les positions italienne et algérienne sur la situation en Libye sont "très proches", notant que Rome soutient "la nécessité pour les pays voisins, y compris l'Algérie, d'être impliqués dans le processus de Berlin

qui, avec les initiatives dans le cadre onusien, a tracé le chemin de la paix en Libye".

"Nous apprécions le rôle d'Alger dans cette perspective et nous avons pris note avec intérêt des résultats du sommet entre pays voisins qui s'est tenu à Alger en août dernier", a-t-il ajouté.

Sahara occidental: la solution doit tenir "dûment compte des droits du peuple sahraoui"

Concernant le conflit au Sahara occidental, le président italien a indiqué que son pays qui suit de "très près" cette question, a "toujours soutenu avec conviction le rôle joué par les Nations unies" et reçu avec "satisfaction" la nomination du diplomate italo-suédois Staffan De Mistura comme envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU.

"Il est à espérer que son engagement pourra contribuer, malgré la situation actuelle de tension, à une reprise de négociations

directes entre les parties en vue d'une solution équitabile et durable de la question, qui tienne dûment compte des droits du peuple sahraoui.

Dans ce contexte, nous soutenons le rôle de l'Algérie et son attachement au cadre onusien sur le Sahara occidental", a-t-il encore affirmé.

L'Algérie "acteur crucial" en Méditerranée et en Afrique

Dans un autre entretien au journal Liberté, le président Mattarella a plaidé pour un partenariat entre l'Union européenne et l'Algérie, "acteur crucial" en Méditerranée et en Afrique, basé sur "l'intérêt réciproque, et sur un plan d'égalité et de parité".

"L'Italie considère l'Algérie comme un acteur crucial dans la Méditerranée et en Afrique.

C'est pour cela que, en tant que pays fondateur de l'Union européenne, nous sommes convaincus de l'opportunité d'un rapprochement entre l'UE et l'Algérie, basé sur l'intérêt réciproque et sur un plan d'égalité et de parité". "Le nouvel agenda pour la Méditerranée, approuvé ces derniers mois par l'UE grâce à l'appui italien, indique clairement la prise de conscience d'aller dans cette direction.

Nous pensons également que le plan économique et d'investissement pour la région proposé par les institutions européennes pourra jouer un rôle important dans le soutien du développement économique de l'Algérie", a-t-il considéré.

Le TransMed, le gazoduc qui alimente l'Italie par le gaz algérien

Le Trans-Mediterranean Pipeline (TransMed) est le gazoduc qui alimente l'Italie par le gaz algérien,

depuis sa mise en service en 1983, en transitant par la Tunisie. Voici une fiche technique de ce gazoduc, portant aussi le nom d'Enrico Mattei (GEM), figure de proue de la coopération économique et de l'amitié entre l'Algérie et l'Italie, des relations appelées à se renforcer davantage avec la visite d'Etat du président italien, Sergio Mattarella, attendu demain samedi en Algérie.

- Le premier accord de principe portant sur ce

gazoduc a été signé entre l'Algérie et l'Italie en 1972.

En 1977, un contrat de vente est conclu entre le groupe Sonatrach et le groupe italien Eni portant sur l'exportations de 12,3 milliards de m3/an sur 25 ans.

- Le contrat a été renouvelé avec une augmentation du volume en 1990.

Il a été ensuite prolongé en mai 2019 jusqu'à 2027, avec une option de deux années supplémentaires jusqu'en 2029.

- La Tunisie, en contrepartie de la traversée du gazoduc de son territoire et de l'entretien qu'elle assure

sur sa section, reçoit environ 6% du gaz transporté.

- Le système de transport et d'exportation du gaz naturel de l'Algérie vers l'Italie est constitué de 3 tronçons de gazoducs.

Il s'agit des: -Tronçon en territoire Algérien (Gazoduc Enrico Mattei), reliant les champs de production de Hassi R'mel à la station de comptage gaz de Oued Safsaf située à la frontière Algéro tunisienne.

- Tronçon en territoire Tunisien (Gazoduc TTPC-Transunisien), reliant la station de compression de Feriana située à la frontière Algéro tunisienne à la sta-

tion de compression gaz de Cap Bon, sur la mer méditerranéenne.

- Tronçon sous marin "sea-line": un gazoduc sous-marin traversant le Détroit de Sicile de Cap Bon à Mazara del Vallo, point d'entrée en Italie.

- La capacité de transport du GEM est de 33,15 milliards de m3/an.

- En 2020, l'Algérie a exporté vers l'Italie 14,8 milliards de m3 de gaz, soit une progression de 12% par rapport à 2019.

Sa part de marché en Italie a ainsi augmenté à 22% en 2020 contre 18% en 2019.

HYDROCARBURES Approbation d'un avenant de contrat entre Sonatrach et First Calgary Petroleum

Un avenant de contrat entre la compagnie nationale Sonatrach et la société First Calgary Petroleum L.P a été approuvé en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 83. Il s'agit de décret présidentiel n 21-415, signé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le 27 octobre dernier, portant approbation de

l'avenant n 5 au contrat du 13 octobre 2001 pour la recherche, l'appréciation et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé "Ledjmet" (bloc 405 b).

Cet avenant a été conclu entre Sonatrach et son partenaire First Calgary Petroleum à Alger le 30 juin dernier.

PÉTROLE

Le prix du baril de Brent à plus de 81 dollars

Les cours du pétrole étaient en légère hausse vendredi au lendemain du sommet de l'Opep+ à vu les membres de l'Organisation pétrolière et leurs dix alliés confirmer leur marche prudente de hausse de l'offre pour le mois de décembre.

Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier progressait de 0,61% par rapport à la clôture de la veille, à 81,03 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre avançait de 1,09% à 79,67 dollars. Le pétrole "se stabilise après que l'Opep+ a maintenu ses plans pour un retour progressif de la production", commentent les analystes "malgré la pression des Etats-Unis pour augmenter l'offre".

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés via l'accord Opep+ ont décidé jeudi de limiter la hausse de leur pro-



duction à 400.000 barils par jour en décembre. Cette stratégie, pour soutenir les cours de l'or noir sur le marché, laisse à l'heure actuelle une

réserve de plus de 4 millions de barils sous terre chaque jour. L'alliance "n'a pas cédé aux appels lancés par les Etats-Unis, le Japon et l'Inde,

qui comptent parmi les principaux pays consommateurs, en faveur d'une hausse plus prononcée de l'offre", relève Barbara Lambrecht, de Commerzbank.

Cette attitude prudente de l'Opep+ permet également de ménager une place à l'un de ses membres aujourd'hui exclu du marché par des sanctions américaines, l'Iran, qui pourrait y revenir à moyen terme. Plusieurs observateurs ont par ailleurs partagé leurs doutes sur la capacité de certains membres de l'Opep+ à pouvoir augmenter davantage leur production, les installations de forage ayant souffert pendant la pandémie de retards d'entretien et de maintenance.

BOURSE DE NEWYORK

Triple record à Wall Street, qui voit un ciel sans nuage

Les trois indices majeurs de Wall Street ont enregistré vendredi un record, portés par de bons chiffres de l'emploi américain et la perspective de traitements anti-Covid bientôt largement disponibles. Le Dow Jones a terminé en hausse de 0,56% à 36.327,95 points, l'indice élargi Nasdaq, influencé par les valeurs technologiques, de 0,20% à 15.971,58 points et l'indice élargi S&P 500, de 0,37% à 4.697,53 points. Il s'agit du septième record d'affilée pour le S&P 500 et le Nasdaq, qui a signé vendredi sa dixième séance de hausse consécutive.

La journée avait démarré sur les chapeaux de roue, le département du Travail faisant état de 531.000 emplois créés en octobre aux Etats-Unis, largement mieux que les 400.000 attendus. Le ministère a

aussi annoncé que le taux de chômage s'était légèrement replié à 4,6% (-0,2 point). "Ce rapport sur l'emploi donne l'impression qu'on a rattrapé le temps perdu", a observé Sam Stovall, responsable de la stratégie d'investissement du cabinet CFRA.

La publication est "très solide" et "compense la faiblesse qu'on avait observée lors des mois précédents", a-t-il ajouté, ce d'autant que les chiffres de créations d'emplois pour les mois d'août et septembre ont été revus en nette hausse, de plus de 230.000 emplois au total.

Les voyants sont au vert, entre l'économie américaine qui reprend de la vitesse, les entreprises dont les résultats n'ont pas été vraiment malmenés par les contraintes d'approvisionnement et une

Banque centrale américaine (Fed) qui ne s'est engagée que très prudemment mercredi sur la voie de la normalisation monétaire.

"Ce qui est intéressant", explique Sam Stovall, "c'est que le marché ne s'inquiète pas vraiment de l'inflation, pour l'instant." C'est aussi la tonalité sur le marché obligatoire.

Le taux des emprunts d'Etat américains à dix ans est ainsi descendu à 1,45% pour la première fois depuis fin septembre, deux jours après être monté au-dessus de 1,60%.

A l'honneur à Wall Street vendredi, Pfizer a été tracté (+10,86%) par l'annonce de premiers résultats très positifs de son comprimé anti-Covid contre les formes graves de la maladie.

COMMERCE

Le RCEP entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 (ASEAN)

Le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a annoncé récemment que le Partenariat économique régional global (RCEP), le plus grand accord commercial au monde à ce jour, entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Le Secrétariat a indiqué recevoir pour le moment les instruments de ratification de six pays de

l'ASEAN à savoir Brunei, le Cambodge, le Laos, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam ainsi que de quatre Etats non membres de l'ASEAN, à savoir l'Australie, la Chine, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

"La rapidité dont ont fait preuve les Etats signataires dans le processus de ratification reflète fidèlement

notre profond attachement à un système commercial multilatéral juste et ouvert, profitant à tous les peuples de la région et du monde", a déclaré le Secrétaire général de l'ASEAN, Dato Lim Jock Hoi.

La mise en œuvre de cet accord insufflera un grand élan aux efforts de reprise économique post-COVID-19, a souligné M. Jock Hoi.

L'accord portant création du RCEP a été signé en novembre 2021 par les dix pays membres de l'ASEAN et par cinq pays partenaires.

Selon les termes de l'accord, la mise en œuvre du RCEP débutera 60 jours après sa ratification par au moins six pays de l'ASEAN et trois pays non membres de l'ASEAN.

INDUSTRIE AÉROSPATIALE

737 MAX : un accord avec des administrateurs prévoit le versement de 237,5 millions de dollars à Boeing

Un accord rendu public vendredi entre d'anciens et actuels membres du conseil d'administration de Boeing et des actionnaires les accusant, après les deux accidents du 737 MAX, d'avoir failli à leurs obligations, prévoit le versement à l'entreprise d'une indemnité de 237,5 millions de dollars.

Devant encore être validé par un juge, l'accord a été dévoilé par les services du contrôleur de l'Etat de New York et de l'association des retraités des pompiers et policiers du Colorado, qui avaient saisi, en juin 2020, la Cour de la Chancellerie du Delaware (Court of Chancery).

Les actionnaires reprochaient aux membres du conseil, dont plusieurs anciens dirigeants de l'entreprise, de ne pas s'être assurés de l'existence et du bon fonctionnement d'instruments de contrôle et d'information relatifs à la sécurité du 737 MAX.

L'accord prévoit le versement de 237,5

millions de dollars de la part des assureurs des membres, anciens et actuels, du conseil d'administration visés par la plainte à Boeing.

Le Wall Street Journal, qui avait le premier fait part d'un accord jeudi soir, a fait évoquer la somme de 225 millions.

Le texte inclut aussi la création d'un poste de médiateur à qui certains employés puissent directement faire remonter leurs remarques sur les conditions de travail ainsi que la nomination d'un administrateur possédant une expérience "en aviation/aéronautique, ingénierie et/ou supervision de la sécurité des produits".

Lancé en 2011 et mis en service pour la première fois en 2017, le 737 MAX a été impliqué dans deux crashes aériens, l'un de la compagnie Lion Air en octobre 2018 et l'autre d'Ethiopian Airlines en mars 2019, qui ont fait 346 morts au total. Des enquêtes ont révélé que ces acci-

dents étaient liés au système anti-décrochage (MCAS). Les actionnaires ont mis en évidence le fait qu'aucun des comités du conseil d'administration ne portait spécifiquement sur la sécurité.

L'accord n'inclut pas de reconnaissance de négligence de la part des personnes visées par la procédure.

"Nous avons poursuivi le conseil d'administration de Boeing parce qu'il a manqué à sa responsabilité de surveiller la sécurité et de protéger l'entreprise, ses actionnaires et ses clients contre les pratiques commerciales dangereuses", a commenté dans un communiqué le contrôleur de l'Etat de New York, Thomas P. DiNapoli.

"Nous espérons qu'à l'avenir les réformes convenues dans ce accord aideront à protéger Boeing et les passagers d'autres tragédies et commenceront à restaurer la réputation de l'entreprise", a-t-il ajouté.

ETATS UNIS

Le Congrès américain adopte le vaste plan Biden sur les infrastructures

Le Congrès américain a définitivement adopté vendredi soir le vaste plan d'investissements dans les infrastructures voulu par Joe Biden qui doit désormais signer le texte pour permettre son entrée en vigueur.

L'adoption de ce plan de 1.200 milliards de dollars par la Chambre des représentants, après le Sénat en août, constitue une victoire en demi-teinte pour le président américain qui n'est pas parvenu à obtenir un vote vendredi sur son autre gigantesque plan d'investissements dans les domaines social et écologique.

Il fallait 218 voix aux démocrates pour faire adopter ce plan destiné à moderniser les routes, les ponts et l'internet à haut débit et considéré comme l'un des plus ambitieux de l'histoire moderne américaine.

Ils en ont obtenu 228 contre 206, grâce à l'apport de voix républicaines, et l'approbation de la loi a été saluée par une salve d'applaudissements.

Joe Biden, qui a un besoin urgent de relancer sa présidence, espérait vendredi matin faire avancer deux textes majeurs à la Chambre des représentants: ce plan d'investissements et un vaste programme de refonte du système de protection sociale et de lutte contre le réchauffement climatique d'un montant de 1.750 milliards de dollars.

Mais les dirigeants démocrates ont dû renoncer à un vote d'approbation de ce dernier texte, l'aile centriste du parti réclamant des précisions de chiffrage.

Les franges modérées et progressistes du parti sont finalement entendues sur un vote de procédure visant à enclencher le processus parlementaire.

Joe Biden, confronté à une baisse de popularité à un an des élections parlementaires de mandat, a précisé que son vaste programme social devrait être voté par la Chambre dans la semaine du 15 novembre au plus tard, avant que le Sénat ne s'en saisisse.

FMI

Le FMI devrait décaisser 264 millions de dollars sur le Kenya

Le Fonds monétaire international a annoncé vendredi avoir trouvé un accord après le deuxième examen du programme d'aide accordé au Kenya en avril 2021, qui devrait aboutir à un décaissement d'un montant de 264 millions de dollars en faveur du pays.

"Les autorités sont restées fermement attachées à leur programme économique dans cet environnement complexe", a déclaré Mary Goodman, cheffe de l'équipe du FMI, dans un communiqué, ajoutant que le Kenya avait même "dépassé son objectif budgétaire" pour l'année.

Le Conseil d'administration doit encore approuver ce décaissement de 185 millions de DTS (droits de tirages spéciaux, ou SDR en anglais), correspondant à 264 millions de dollars.

Cela porterait à 984 millions de dollars au total les fonds versés cette année à ce pays d'Afrique.

Le FMI avait approuvé le 2 avril 2021 un programme d'aide d'un montant de 2,34 milliards de dollars et d'une durée de 38 mois, dans le cadre du dispositif de Facilité élargie de crédit (FEC) et de la Facilité élargie de financement (FEP).

L'institution a salué le rebond économique du Kenya qui se poursuit et relevé que les recettes fiscales ont augmenté, mais a fait état de difficultés qui persistent, notamment la menace liée à la pandémie de Covid-19 et la nécessité de protéger les populations vulnérables.

"La réduction des vulnérabilités de la dette nécessite une adhésion ferme et continue à l'effort d'assainissement budgétaire pluriannuel", a déclaré Mary Goodman, relevant par ailleurs qu'à l'approche des élections l'année prochaine, "le calendrier politique est aussi une source d'incertitude".

Le fonds prévoit pour 2021 une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,6%, après une légère contraction en 2020.

SÉCURITÉ SOCIALE

La régularisation de la situation des débiteurs, une mesure visant la préservation des emplois (Lahfaya)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya a affirmé jeudi à Alger que les mesures exceptionnelles prises au profit des employeurs et des non salariés exerçant pour leur propre compte, débiteurs auprès de la sécurité sociale, leur permettront de poursuivre leurs activités économiques, garantir leur pérennité et préserver les postes d'emploi", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation a écouté un exposé présenté par M.

Lahfaya sur les mesures exceptionnelles visant à "atténuer les charges sur les assujettis à la Sécurité sociale, à travers l'accompagnement des employeurs publics et privés, ainsi que les non salariés qui exercent une activité pour leur propre compte de façon à leur permettre de poursuivre leurs activités économiques et de garantir leur pérennité", a précisé le communiqué.

Ces mesures, ajoute le ministre, permettent à ces débiteurs de "renforcer leurs capacités de production et de les encourager à la création des postes d'emploi".

Lors de cette réunion présidée par Miloud Hanafi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du vice-président du Conseil de la nation, Abdelkader Grinik, M. Lahfaya a souligné que ces mesures sont en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022.

Ces sont des mesures qui permettront aux catégories souffrant des difficultés financières de régler leurs cotisations principales par échéancier avec exonération totale des majorations et des pénalités de retard".

A ce titre, ajoute le communiqué, le ministre a rappelé que le nombre des entreprises débitrices concernées par ces mesures a atteint 1.175.212, soulignant que "ces avantages ont permis jusqu'au mois d'octobre dernier le recouvrement de plus de 3,5 milliards DA".

Concernant les demandes de rééchelonnement des dettes, M. Lahfaya a fait état de 8.063 cas, tandis que "la valeur des dettes rééchelonnées s'est élevée à 19 milliards DA".

La même source a rappelé que le nombre d'entreprises ayant régularisé définitivement leur situation s'était élevé à 194.482 entreprises, alors que le nombre d'exonérations accordées était de plus de 17 milliards DA".

Selon le même communiqué, le ministre a précisé que ces mesures visent essentiellement à "renforcer la politique nationale de promotion de l'emploi en réaccordant les avantages relatives à l'abattement de la quote-part patronale de cotisations de sécurité sociale, entrant dans le cadre des mesures encourageant la promotion et le soutien de l'emploi, prévues par la législation et la réglementation en vigueur".

De leur côté, les membres de la commission ont salué, lors du débat autour de ces mesures, les efforts de l'Etat visant à solutionner les problèmes découlant de la pandémie du Coronavirus, qui ont impacté les entreprises nationales, en général, et les Petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up en particulier, appelant à la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation à la prévention contre la pandémie, notamment en ce qui concerne l'opération de vaccination".

MOTOCYCLES

3.666 accidents au cours des neuf premiers mois de 2021

Les motocycles ont provoqué 3.666 accidents de la route au cours des neuf premiers mois de 2021, a indiqué jeudi à Alger le directeur adjoint de la sécurité routière, le commissaire divisionnaire Ghezli Rachid.

"3.666 accidents de la route (27%) ont été provoqués par des motocycles au cours des neuf premiers mois de 2021", a précisé M. Ghezli lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de l'ouverture d'une journée nationale de sensibilisation aux

risques d'accidents causés par des motocyclettes, organisée en partenariat avec la Radio nationale.

Les motocycles représentent 2,9% du parc automobile national, a-t-il dit, appelant les conducteurs, notamment les motocyclistes, à respecter le code de la route pour préserver les vies humaines.

Le représentant de la Radio nationale, Mohamed Amiri, a, quant à lui, souligné que son établissement était disposé à accompagner la Direction générale de la

CRISE DE L'EAU

Programmes d'urgence pour la réalisation de plus de 600 forages dans les wilayas concernées (ministre)

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a fait état, jeudi à Alger, du lancement de programmes d'urgence prévoyant la réalisation de plus de 600 forages en vue d'atténuer les effets du déficit hydrique qui a affecté 20 wilayas, et ce, parallèlement à la poursuite de la réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Intervenant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que son secteur avait lancé, dans le cadre des efforts visant à réduire l'impact du déficit hydrique, plusieurs programmes d'urgence pour la réalisation de plus de 600 puits à travers les wilayas affectées, citant notamment Alger qui a également bénéficié de stations de dessalement de l'eau de mer, dont certaines sont entrées en service et d'autres en cours de réalisation.

Ces programmes ont été lancés dans un contexte marqué par un recul de la pluviométrie, à l'origine, selon le ministre, du manque de l'approvisionnement en eau potable lors de l'année 2021, particulièrement dans 20 wilayas du pays, avec un niveau réduit des eaux des barrages qui les alimentent en eau potable.

Selon le ministre, le taux national de remplissage des barrages d'éleve actuellement à 32,26 %, avec 20% dans l'Ouest du pays, 16,7% dans le bassin de Chef, 8,3% dans la région Centre et 3,8% dans l'Est algérien.

Le ministre a également rappelé que l'Algérie a connu de longues années de sécheresse à partir des années 1980, entraînant la baisse du niveau des eaux de surface dans le nord du pays, de 6,5 milliards m³ à 4 milliards de m³ actuel-



lement. Pour le ministre, l'Algérie mobilise actuellement 11 milliards de m³ des eaux, dont 7,20 milliards de m³ par an destinés à l'agriculture et 3,8 milliards de m³ an destinés aux besoins domestiques et industriels. Ces eaux proviennent avec un taux de 50% des eaux souterraines, 33 % des eaux de surface et 17% du dessalement de l'eau de mer. Outre la réalisation des forages, une stratégie visant à faire face à "cette crise chronique et structurelle" et à "réaliser la sécurité hydrique" a également été mise au point à l'effet d'éliminer la dépendance aux eaux de surface et souterraines en les remplaçant par l'eau de mer dessalée.

Cette stratégie repose aussi, poursuit le ministre, sur le suivi de la mobilisation des ressources en eau traditionnelle

elles et l'augmentation de leurs capacités de stockage au niveau national à 12 milliards m³ d'ici 2024. Et d'ajouter que les eaux souterraines (puits et forages) répondent actuellement à près de 50% des besoins de la population, soulignant que le secteur s'emploie à réduire ce taux d'ici 2030 à 20%, avec l'entrée en service de toutes les stations de dessalement de l'eau de mer. S'agissant des ressources en eau non conventionnelles, le ministre a indiqué que l'Algérie disposait actuellement de 11 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 660 millions m³/an.

Ces eaux sont destinées à l'amélioration de l'approvisionnement de la population des régions côtières en eau potable. Pour ce qui des chan-

gements climatiques, M. Hasni a affirmé qu'il "importe aujourd'hui de recourir au dessalement de l'eau de mer en vue de répondre à la demande croissante en eau".

A ce titre, le ministre a rappelé la décision du président de la République relative à la réalisation de cinq (5) grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de plus de 300.000 m³/jour chacune dans une première étape, et dont la réception est prévue en 2024, lesquelles viendront s'ajouter aux trois (3) autres stations parachèvement dans la banlieue de la capitale, d'une capacité de 150 m³/jour.

Et d'ajouter que ce programme permettra de fournir 1,4 milliard m³/an d'eau dessalée, soit 42% de la production totale d'eau potable en 2024, et de réduire l'exploitation des eaux de surface et souterraines. Dans une deuxième étape, poursuit le ministre, six (6) stations seront implantées d'ici 2030, avec une capacité de production de 2 milliards m³/an, répondant à 60% des besoins nationaux en eau potable produite à partir de l'eau de mer dessalée.

Cela permettra de réduire le taux d'exploitation des eaux de surface de 33 à 20%, et celui d'exploitation des eaux souterraines de 50 à 20%.

D'ici 2024, le nombre de stations de dessalement de l'eau de mer atteindra 23 et passera à 29 stations en 2030.

AEP à Bouzeguene : possibilité d'alimentation à partir du barrage Tichy Haf (ministre)

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a rassuré les représentants des comités de villages de la Daira de Bouzeguene (Wilaya de Tizi Ouzou), quant à la possibilité d'achever les travaux de leur alimentation à partir du barrage Tichy Haf, deux mois après la levée de toutes les entraves à la reprise des travaux par l'ANBT.

Le ministère a indiqué, jeudi dans un communiqué, que "le ministre a tenu à rassurer une délégation de représentants des comités de villages de Bouzeguene "quant à la possibilité d'achever les travaux d'alimentation en eau potable de Bouzeguene à partir du barrage Tichy Haf, dans un délai n'excédant deux mois à compter du jour où toutes les entraves à la reprise des travaux par l'ANBT soient levées". M. Hasni les a rassurés, en outre, lors d'une réunion tenue avec eux, mercredi au siège du ministère, sur la finalisation des travaux de pose des conduites,

l'installation de boosters pour faire parvenir l'eau jusqu'au réservoir de Chréa, en attendant l'achèvement des travaux de la station de pompage (SP4), a ajouté le même source. En par allée à ces travaux, et afin d'atténuer le manque d'eau dont souffre la localité de Bouzeguene actuellement, il sera procédé à son alimentation également à partir des forages à réaliser dans les nappes locales, a précisé le ministre. Pour ce faire, une délégation du secteur (ANBT, ANRH et un représentant du ministère) effectuera une visite sur site, le dimanche 7 novembre 2021, a-t-il été annoncé dans le communiqué.

Le ministre a instruit, enfin, les responsables de l'Agence Nationale des Barrages (ANBT) à l'effet d'effectuer un déplacement sur les lieux, le lundi 8 novembre 2021, pour reprendre les travaux d'AEP sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou.

Ils ont été instruits, également, d'exa-

miner la possibilité d'extension du réseau sur 02 km sollicitée par les représentants des comités des villages de Bouzeguene qui manifestent leur volonté à accompagner l'Agence jusqu'à l'aboutissement de ce projet. Cette réunion entre dans le cadre des réunions périodiques de concertation avec la société civile pour améliorer le service public de l'eau à travers le territoire national, a précisé le ministre. Elle vient en complément de celle déjà organisée le 24 octobre 2021 avec les représentants des comités de villages d'Ouzellaguene (Wilaya de Bejaia), pour trouver et mettre en œuvre les meilleures solutions consensuelles à la problématique de l'alimentation en eau potable de la population des deux communes voisines, qui dure depuis des années.

Pour atteindre cet objectif, le ministre a remercié ses hôtes pour leur disponibilité au dialogue et à l'action concertée et efficace, a souligné le communiqué.

SIERRA LEONE

92 morts dans l'explosion d'un dépôt de carburant

Au moins 92 personnes ont été tuées dans l'explosion d'un dépôt de carburant vendredi soir dans la zone industrielle de Freetown, la capitale de la Sierra Leone, en Afrique de l'Ouest, selon un nouveau bilan officiel.

Le vice-président sierra-léonais Mohamed Juldeh Jalloh, qui s'est rendu sur place samedi matin, a fait état de 92 morts et "88 personnes gravement brûlées" en soins intensifs. Un précédent bilan donné par des secouristes faisait état d'au moins 80 morts.



ETATS UNIS

Au moins huit morts et plusieurs blessés durant un festival de musique

Au moins huit personnes ont été tuées et plusieurs autres blessés lors d'un mouvement de panique vendredi soir au festival de musique Astroworld à Houston, dans le sud des Etats-Unis, ont rapporté les autorités.

"La foule a commencé à se presser vers le devant de la scène. Cela a créé un début de panique qui a provoqué des blessures", a déclaré le chef des pompiers de Houston, Samuel Pena.

"Nous avons au moins huit décès confirmés ce soir et plusieurs blessés", a-t-il indiqué, en précisant que 17 personnes avaient été transportées à l'hôpital, dont 11 victimes d'un arrêt cardiaque.

GUATEMALA

Une enseignante allemande abattue dans la rue

Une enseignante allemande résidant au Guatemala a été abattue jeudi par arme à feu dans un quartier populaire de la capitale guatémaltèque, a-t-on indiqué vendredi de source policière et judiciaire.

Des inconnus, qui circulaient sur une moto, ont ouvert le feu contre Elke Wolter, 60 ans, qui était en voiture avec, au volant, son époux, également de nationalité allemande, selon des informations de la presse locale.

La victime enseignait au Collège allemand de Guatemala. "La première indication c'est ce que nous a dit

l'époux de la victime, que cela semble être une agression", a déclaré le porte-parole de la police, Jorge Aguilar.

Les enquêteurs recueillent des éléments sur place et "analysent (les enregistrements) des caméras de surveillance du secteur", a-t-il ajouté.

Le Collège allemand de Guatemala a fait part du décès de l'enseignante sur sa page Facebook en exprimant ses condoléances à son mari, directeur de l'école secondaire de l'établissement, ainsi qu'à leurs deux enfants.

"Nous sommes absolument consternés par le vil assassinat de Mme Elke

Wolter", a réagi dans un communiqué l'ambassade d'Allemagne, tandis que la représentation de l'Union européenne a affirmé sa confiance dans les autorités guatémaltèques pour que "les responsables de ce terrible crime soient châtiés".

Le Guatemala est considéré comme l'un des pays les plus dangereux d'Amérique latine, avec environ 3,500 meurtres chaque année, dont près de la moitié sont commis par les "maras" (bandes criminelles) Barrio 18 et Mara Salvatrucha ou en relation avec le trafic de drogue.

AUSTRALIE

Un homme porté disparu suite à une attaque de requins

Des équipes de secours recherchaient samedi un nageur disparu au large de la côte ouest de l'Australie, après avoir été informées d'une attaque de requins - un requin tigre et un grand requin blanc, selon des témoins cités par les médias locaux.

"La police de l'eau coordonne actuellement une recherche maritime pour une personne portée disparue dans la région",

a déclaré la police dans un communiqué, les responsables n'ayant pas encore confirmé d'autres détails.

La police d'Australie occidentale a déclaré avoir été appelée à Port Beach, à environ 30 minutes de route au sud de Perth, après avoir été informée d'une attaque de requin samedi matin.

Selon la chaîne nationale ABC, des témoins dans un petit

zodiac près de l'endroit où l'homme nageait ont déclaré qu'un requin tigre et un grand requin blanc étaient impliqués dans l'attaque.

Les témoins dans le bateau se sont dépêchés de rejoindre la plage pour avertir les nageurs de sortir de l'eau.

"Les actions des témoins ont été héroïques et très courageuses", a déclaré aux médias l'inspecteur intérimaire de la

police d'Australie occidentale Emma Barnes.

Les plages de la région ont été fermées suite à ces informations.

Selon la Taronga Conservation Society Australia, deux personnes sont mortes dans des attaques de requins en Australie cette année.

Si elle est confirmée, il s'agirait de la 18e attaque de requins en 2021.

GRÈCE

L'île grecque de Chalki se met au vert : objectif zéro émission carbone

La petite île grecque de Chalki dans l'archipel du Dodécannèse se met à l'énergie verte, après ses voisines de Tilos et d'Astypaléa, et passe à une circulation automobile électrique en partenariat avec le français Citroën, s'est félicité vendredi le Premier ministre grec.

"Dès aujourd'hui, Chalki et les îles du Dodécannèse ne seront pas seulement des destinations attirantes mais aussi des lieux d'investissements dynamiques dans le secteur de l'énergie propre", a déclaré Kyriakos Mitsotakis, vendredi pour l'inauguration du projet sur cette île de 26 km².

Le projet s'inscrit dans l'initiative gouvernementale qui vise à transformer les îles grecques en modèle d'économie verte, d'autonomie énergétique et d'éco-mobilité.

Dans la première phase, priorité est donnée aux îles les plus petites, non connectées et éloignées, comme Chalki.

"La transition énergétique de nos îles a

pour but de se désengager du lignite en respectant l'objectif européen de réduire les émissions de gaz à effet de serre à 55% d'ici 2030", a rappelé le Premier ministre grec.

Une centrale photovoltaïque, en cours d'installation sur l'île touristique bordée de maisons aux couleurs de l'arc-en-ciel, "couvrira les besoins électriques" de ses 470 habitants, selon M. Mitsotakis, et permettra de réduire les factures d'électricité.

À l'instar d'Astypaléa avec Volkswagen il y a quelques mois, Citroën a livré vendredi une flotte de six véhicules électriques à la police, aux garde-côtes et à la municipalité de Chalki.

A terme, l'objectif est de remplacer tous les véhicules thermiques de l'île par des véhicules électriques, selon un communiqué de Citroën.

Le directeur général du constructeur français, Vincent Cobé, s'est engagé "à rendre l'électrification accessible à tous" et à

"contribuer à la transformation de Chalki en une île qui sera autonome, connectée et durable", selon ce communiqué.

Volkswagen comme Citroën cherchent à tourner la page du scandale des moteurs diesel truqués.

Outre Citroën, le gouvernement grec avait signé en juillet ce partenariat avec le français Vinci Energie, et les grecs Syngelidis et Akuo Energy. Il a récemment élaboré un projet de loi sur "la transition" énergétique dans le cadre des engagements de la Grèce pour la réduction de la production de lignite et la fermeture de la majorité des usines de produisant d'ici à 2023.

WWF et Greenpeace ont toutefois critiqué l'absence de date butoir pour mettre fin à l'exploitation minière de la société d'électricité (PPC), permettant de prolonger le fonctionnement des usines de lignite au-delà de 2023, au regard de la crise énergétique.

ESPAGNE

Un vol marocain dérouteré par des migrants clandestins atterri à Majorque (médias)

Des passagers d'un avion marocain à destination de la Turquie ont recouru à un stratagème inimaginable pour détourner le vol vers les Baléares pour des motifs d'immigration clandestine, ont rapporté des médias.

D'après l'application FlightRadar24, l'appareil dérouteré était un Airbus A320 de la compagnie Air Arabia Maroc, qui effectuait un vol entre Casablanca et Istanbul.

L'aéroport de Palma de Majorque, un des plus fréquentés d'Espagne dans l'archipel des Baléares, a dû fermer pendant près de quatre heures vendredi après que plusieurs passagers d'un avion ayant atterri d'urgence sont partis en courant sur le tarmac, selon les autorités aéroportuaires.

L'avion, qui effectuait un vol entre le Maroc et la Turquie, a été dérouteré vers Palma de Majorque, où il a effectué un atterrissage d'urgence en raison du malaise supposé d'un passager, a indiqué la Garde civile.

Pendant l'évacuation du voyageur soignant malade, une vingtaine de passagers ont profité de l'occasion pour s'enfuir de l'avion en courant sur le tarmac.

Deux personnes ont été arrêtées, a précisé la garde civile.

D'après le quotidien El País, les enquêteurs travaillent sur l'hypothèse d'un coup monté en vue d'entrer illégalement en Espagne.

Le passager qui s'était plaint d'un malaise a été transporté à l'hôpital, où il a été déclaré en parfaite santé et arrêté par la police pour "aide à l'immigration illégale et infraction à la loi sur les étrangers", selon le journal.

Un des passagers qui l'avait accompagné à l'hôpital a lui aussi disparu dans la nature, précise El País, qui fait état de cinq arrestations en plus de celle du simulateur.

En raison de cet incident, 13 avions à destination de Palma ont été dérouterés vers d'autres aéroports, et 16 vols au départ ont subi d'importants retards, selon les autorités aéroportuaires.

L'aéroport a rouvert vers minuit vendredi soir après environ quatre heures de fermeture.

USA

5 millions de dollars pour toute information menant à la capture du frère d'"El Chapo"

Le département d'Etat américain a annoncé vendredi offrir jusqu'à cinq millions de dollars pour toute information menant à la capture d'Aureliano Guzman Loera, frère du célèbre narcotrafiquant mexicain "El Chapo".

Aureliano Guzman Loera, frère de l'ancien chef du cartel de Sinaloa, Joaquín "El Chapo" Guzman, est accusé aux côtés des frères Ruperto Salgueiro Nevarez, Jose Salgueiro Nevarez et Heriberto Salgueiro Nevarez de trafic international de drogues.

L'Etat du Sinaloa, dans le nord-ouest du Mexique, a longtemps été une plaque tournante pour la contrebande de marijuana et de pavot dans le pays.

L'un des actes d'accusation du ministère américain de la Justice porte sur le trafic de fentanyl, responsable chaque année de milliers de décès par overdose aux Etats-Unis.

La récompense peut aller jusqu'à cinq millions de dollars pour chacun des quatre accusés.

Joaquín Guzman dit "El Chapo", 64 ans, avait été condamné en juillet 2019 à la prison à perpétuité, après un procès sous haute sécurité.

Celui qui fut qualifié de narcotrafiquant le plus puissant au monde jusqu'à son extradition aux Etats-Unis en 2017 purge sa sentence dans une prison de haute sécurité du Colorado.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 Gel d'une opération d'importation de quantités considérables de vaccin (ministre)



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé le gel d'une opération d'importation de "quantités considérables" de vaccin anti-covid19 en raison de la disponibilité, actuellement, de plus de 13 millions de doses de vaccins non encore utilisées.

Une opération d'importation de "quantités considérables" de vaccin anti-covid19 a été gelée en raison de la disponibilité, actuellement, de plus de 13 millions de doses non encore utilisées vu l'abstention des citoyens, a fait savoir M. Benbouzid en marge de la journée d'étude et d'évaluation de la situation pandémique liée au Covid-19, tenue jeudi à Alger.

Le ministre a réitéré son appel aux citoyens non vaccinés pour le faire et se protéger et protéger la société contre une éventuelle 4e vague prévue par les spécialistes, à l'instar de certains pays qui ont enregistré, récemment, une 5e vague du variant "Delta".

Pour sa part, la Directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé au ministère de la Santé, Pr Ouahiba Hadjoudj, a fait état de quantités considérables importées à ce jour, soulignant qu'une opération d'importation d'une quantité considérable de vaccin a été gelée en attendant la consommation des 13 millions de doses avant leur date de péremption.

Par ailleurs, les cadres du ministère ont présenté un rapport sur la situation pandémique entre les différentes vagues dans tous ses aspects notamment le manque d'oxygène enregistré au niveau des établissements hospitaliers durant la 3e vague ce qui a nécessité le recours à l'importation de concentrateurs et de bouteilles d'oxygène, selon le DG des services de santé au ministère, Pr. Ilyes Rahal.

Cette situation épidémiologique qui a déstabilisé les systèmes de santé dans tous les pays du monde, dont l'Algérie, a incité l'Institut Pasteur, qui disposait d'un seul laboratoire de référence pour réaliser les tests PCR, à ouvrir plusieurs laboratoires dans des établissements hospitaliers à travers le pays, et à autoriser le secteur privé d'effectuer ces tests, portant ainsi le nombre de laboratoires chargés de cette opération à 130 laboratoires.

Les débats qui ont eu lieu lors de cette rencontre ont porté sur les insuffisances enregistrées au cours de la pandémie, dont le mauvais suivi des personnes contaminées, notamment après leur guérison du virus, l'usage excessif d'antibiotiques, et la non prise en compte des différents tests réalisés par le secteur privé dans la situation épidémiologique présentée quotidiennement par le ministère.

La rencontre a abouti à un nombre de recommandations, dont la nécessité de revoir la stratégie actuelle de communication et la campagne de vaccination pour motiver les citoyens à cette opération et pour mieux faire face à une éventuelle quatrième vague afin d'éviter les déséquilibres qui ont entaché les vagues précédentes, en particulier la troisième, et d'assurer la poursuite des autres prestations médicales au service du patient.

Le ministre de la Santé s'est engagé à prendre en considération toutes ces suggestions et à les appliquer sur le terrain pour améliorer la qualité de prise en charge des citoyens à l'avenir.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

84 nouveaux cas, 73 guérisons et 2 décès

Quatre-vingt-quatre (84) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 73 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 207.079, celui des décès à 5.941, alors que le nombre de patients guéris est passé à 142.122.

Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, a précisé la même source.

En outre, 26 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 2 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

COVID-19

Benbouzid : "l'Algérie saura faire face à toute nouvelle vague"



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, jeudi à Alger, que "l'Algérie saura faire face à toute nouvelle vague de Covid19 quelle que soit sa gravité" "Compte tenu de la crise qu'a connue le pays et du dévouement constant de tous les acteurs sur le terrain, nous restons optimistes et saurons faire face à toute nouvelle vague de Covid19 quelle que soit sa gravité", a soutenu le premier responsable du secteur, lors d'une journée d'étude sur l'évaluation globale de la riposte à la pandémie Covid-19.

M. Benbouzid a indiqué que le but de cette journée d'étude était "d'associer tous les acteurs et les compétences pour évaluer les différentes activités de prise en charge des patients atteints de Covid 19, menées, tout au long d'une année, par le secteur de la

santé. Cette réunion d'évaluation qui s'inscrit également, rappelle M. Benbouzid, dans la stratégie du ministère visant à endiguer cette pandémie, de manière "anticipative et efficace", a pour objectif de mettre en valeur les contributions phares de tous les acteurs qui permettront de cerner les points forts et les

insuffisances et d'en tirer les enseignements.

Après avoir salué les efforts des corps du secteur et le soutien apporté par d'autres secteurs et les walis, le ministre a évoqué les trois vagues de la pandémie que le pays a connues, la dernière ayant été "la plus sévère" soulignant que le secteur de la santé a géré

efficacement cette dernière grâce aux efforts conjugués de tous les professionnels de santé. Il a ajouté que lors de cette troisième vague, tous les établissements de santé à travers le pays ont connu une énorme hausse de la demande en oxygène qui a dépassé les prévisions des experts comparative-ment aux vagues précédentes. Malgré toutes les difficultés rencontrées en la matière par le secteur, celui-ci n'a ménagé aucun effort dès le début pour faire face à cette situation d'urgence.

Le ministre a par ailleurs salué tous les professionnels de la santé pour leur abnégation au travail et les efforts qu'ils ont déployés pour freiner cette pandémie, se félicitant de la mobilisation "effective" et "efficiente" du partenaire social et son rôle dans l'opération de vaccination.

Le ministre de la Santé plaide pour l'application du pass sanitaire

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a plaidé, jeudi à Alger, pour l'application du pass sanitaire pour inciter les citoyens à se faire vacciner.

S'exprimant en marge d'une journée d'évaluation de la situation pandémique, le ministre de la Santé a dit "plaider" pour l'application du pass sanitaire en vue d'encourager les citoyens à la vaccination, soulignant que "l'instauration du pass sanitaire ne relève pas des prérogatives du ministère".

Le ministère de la Santé prend les mesures préventives et réunit les conditions nécessaire à cet effet tout en assurant le vaccin, a soutenu le responsable, ajoutant que "l'application du pass sanitaire ne relève pas du ressort de son département".

La journée d'évaluation qui a vu la participation des acteurs du domaine

dont des associations scientifiques, des syndicats et des experts, a été couronnée par des recommandations lues par le directeur de la santé de proximité au ministère, Dr. Fawzi Benachenhou.

Les participants ont insisté dans ces recommandations sur "l'importance" d'instaurer le passe sanitaire pour généraliser la vaccination à toutes les franges de la société, soulignant que "la vaccination est le seul moyen de se protéger de la pandémie".

M. Benachenhou a appelé, par la même, à consacrer des structures sanitaires pour la prise en charge des personnes contaminées par la Covid-19 en prévision de l'apparition d'une quatrième vague, plus néfastes que les précédentes.

Cela permettra la continuité des activités dans les autres services.

Les conférenciers ont mis l'accent

sur l'impératif d'entreprendre une action proactive et prospective en cas d'aggravation de la situation pandémique, de renforcer l'hospitalisation à domicile pour les cas délicats et de mener une réflexion pour la création de nouveaux services de réanimation, outre l'amélioration du transport sanitaire.

Les experts ont souligné également "la révision" de la stratégie actuelle de communication et de prévention à travers la sensibilisation des citoyens pour adhérer à la campagne de vaccination.

Ils ont appelé aussi à l'association des experts, à l'avenir, dans les différentes instructions relatives à la pandémie et la consolidation de la coordination entre les secteurs public et privé, garantissant une prise en charge psychologique des corps du secteur et des malades après leur guérison.

SYSTEME DE SANTÉ

"Le mode de fonctionnement et de gestion de notre système de santé doit être impérativement revu" (Ministre)

Le mode de fonctionnement et de gestion de notre système de santé "doit être impérativement revu pour le rendre performant et plus efficace", a affirmé mercredi à Médéa, le ministre de la santé, Abderrahmane Benbouzid.

"La révision du mode de fonctionnement et de gestion du système national de santé est devenue indispensable, eu égard aux problèmes et dysfonctionnements qui l'empêchent de se

hisser au niveau de performance escomptée", a déclaré le ministre, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa où il a procédé à l'inauguration de plusieurs structures sanitaires.

Benbouzid a affirmé qu'"il est temps de discuter et d'étudier tous les problèmes que rencontre le secteur de la santé", ajoutant que les "assises de la santé", prévues au mois de décembre, est le cadre idéal pour

"mettre sur la table des discussions toutes les questions qui attendent une solution".

Ces assises seront une occasion pour les professionnels de la santé, les paramédicaux et les auxiliaires de santé d'aborder "dans une totale franchise et transparence" les questions qu'ils jugent importantes à examiner et "auront toute la latitude pour proposer des solutions ou les améliorations à entreprendre dans

l'optique de cette révision", a fait savoir le ministre.

Huit ateliers, animés par des experts, évoluant en dehors du secteur de la santé, seront mis sur pied à l'occasion de ces assises, et devront permettre d'apporter un regard extérieur, neutre et impartial, capable d'aider à diagnostiquer les problèmes réels de notre système de santé et les changements à introduire", a expliqué Benbouzid.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE
Au moins 5.028.536 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 5.028.536 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 248.541.400 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non



détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays. Sur la journée de jeudi, 8.996 nouveaux décès et 530.090 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la

Russie avec 1.192 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.158) et la Bulgarie (1.135). Les Etats-

Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 751.555 décès pour 46.334.961 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 608.671 morts et 21.849.137 cas, l'Inde avec 459.873 morts (34.333.754 cas), le Mexique avec 289.131 morts

(3.818.216 cas) et la Russie avec 244.447 morts (8.714.595 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 608 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bulgarie (368), la Bosnie (357), la Macédoine du Nord (345), le Monténégro (338) et la Hongrie (322).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi 1.523.641 décès pour 46.023.581 cas, l'Europe 1.418.032 décès (75.631.991 cas), l'Asie 874.759 décès (56.044.674 cas), les Etats-Unis et le Canada 780.622 décès (48.056.793 cas), l'Afrique 219.017 décès (8.519.500 cas), le Moyen-Orient 209.590 décès (13.999.178 cas) et l'Océanie 2.875 décès (265.686 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé.

CANADA

Les enfants de moins de 12 ans représentent plus de 20% des nouveaux cas quotidiens de COVID-19

Les Canadiens de moins de 12 ans représentent désormais plus de 20% des nouveaux cas quotidiens de COVID-19, a annoncé vendredi l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Les jeunes de moins de 12 ans représentent 12% des 38 millions d'habitants du pays.

Il y a environ 4,3 millions d'enfants de moins de 12 ans qui ne sont pas vaccinés dans le pays.

Selon l'administratrice en chef de la santé publique du Canada Theresa Tam, qui s'est exprimée vendredi lors d'une conférence de presse à Ottawa, cette surreprésentation n'est pas inattendue, étant donné le niveau élevé de vaccination dans d'autres groupes d'âge.

Le Canada a commandé 2,9 millions de doses du vaccin Pfizer pour les enfants, qui attend toujours l'approbation du ministère canadien de la Santé.

Selon les dernières données de l'ASPC, plus de 58,9 millions de doses de vaccins anti-COVID-19 ont été administrées à travers le Canada depuis le début de la vaccination en décembre dernier.

Cela signifie que plus de 89% de la population admissible - à savoir les 12 ans et plus - ont reçu au moins une injection, tant dis que plus de 84% des Canadiens admissibles sont complètement vaccinés.

AUTRICHE

Obligation vaccinale ou guérison pour accéder aux restaurants et à la culture

L'Autriche a annoncé vendredi imposer à partir de lundi l'obligation d'être vacciné ou guéri du Covid-19 pour pouvoir accéder aux restaurants, hôtels et lieux culturels, alors que le pays fait face à une hausse des cas de contamination.

Les nouvelles restrictions entreront en vigueur lundi avec une période de transition de quatre semaines pour inciter les habitants à se faire vacciner, a déclaré vendredi le chancelier Alexander Schallenberg. "Personne ne veut diviser la société, mais c'est notre responsabilité de protéger la population de notre pays", a-t-il souligné lors d'une conférence de presse.

Selon la nouvelle réglementation, un test négatif au Covid-19 ne sera plus suffisant pour les services ou prestations impliquant un contact étroit avec la clientèle comme les coiffeurs, et seuls ceux qui sont vaccinés ou guéris pourront assister à des rassemblements de 25 personnes ou plus.

L'Autriche, qui compte environ neuf millions d'habitants, a enregistré plus de 9.300 nouveaux cas vendredi, un nouveau record quotidien pour l'année 2021.

Outre les services de soins intensifs qui se remplissent dans les hôpitaux, l'Autriche, très dépendante du tourisme, redoute d'être placée par les autres pays sur la liste des pays à éviter en raison de la rapide propagation du coronavirus.

Quelque 64% de la population a été complètement vaccinée, soit moins que la moyenne de 67% dans l'ensemble de l'Union européenne.

Jeudi, Vienne avait déjà annoncé des mesures similaires.

L'Autriche déplore plus de 11.450 morts du Covid-19.

ROUMANIE

Le bilan des décès dépasse les 50.000

Le nombre de décès liés à la COVID-19 en Roumanie a atteint 50.087, dont 483 signalés vendredi, selon les dernières données officielles, ce qui place le pays d'Europe de l'Est, qui compte environ 19 millions d'habitants, parmi les pays les plus durement touchés par le coronavirus au monde. Le Groupe de communication stratégique (GCS), le groupe de travail officiel de communication sur la COVID-19 roumain, a indiqué que le nombre de cas confirmés de COVID-19 avait augmenté de 8.268 au cours des dernières 24 heures,

avec plus de 57.000 tests effectués dans tout le pays. Jusqu'à présent, 1.693.532 cas d'infection à la COVID-19 ont été confirmés à travers le pays, dont 9.020 patients ont été réinfectés plus de 180 jours après leur première infection, tandis que 1.469.303 patients ont été déclarés guéris à ce jour, a précisé le GCS. La Roumanie a enregistré une augmentation des infections et des décès quotidiens dus à la COVID-19 depuis fin septembre, atteignant de nouveaux records dans les indicateurs clés à la mi-octobre : 18.863 nouvelles infections quoti-

diennes à la COVID-19 et 574 décès. La propagation de la pandémie a progressivement ralenti depuis lors, mais le nombre de décès quotidiens et de patients gravement malades continue d'augmenter, avec 591 décès signalés mardi et un nombre record de 1.902 patients en soins intensifs à la date de jeudi. Selon des experts locaux, le faible taux de vaccination en Roumanie, inférieur à 40%, et le non-respect des mesures de protection liées à la COVID-19 chez certains citoyens ont facilité la propagation du virus.

DANEMARK

Rebond de Covid: les hôpitaux risquent d'être "débordés"

Les autorités sanitaires danoises se sont inquiétées vendredi du risque de voir déborder le système hospitalier face au net rebond de cas de Covid-19 en cours dans le royaume, où les dernières restrictions ont été levées il y a un mois.

"Avec le risque de Covid-19, de grippe et d'autres maladies infectieuses, nous risquons de surcharger les hôpitaux", a déclaré le directeur de l'Agence nationale de santé, Soren Brostrom, cité dans un communiqué.

"Nous constatons déjà que les hôpitaux du pays sont très chargés et que le personnel court.

Cependant, nous n'avons pas la résilience que nous avons dans le passé, parce qu'il y a de la pression depuis longtemps", a-t-il ajouté. Vendredi, pour la deuxième journée consécutive, plus de 2.000 nouveaux cas ont été rapportés dans le royaume nordique

où plus aucune restriction n'est en place au niveau national.

Pionnier du "pass sanitaire" introduit dès le printemps, le pays de 5,8 millions d'habitants, l'avait sorti de la circulation le 10 septembre, à une époque où le nombre de nouveaux cas était quatre fois inférieur aux chiffres d'aujourd'hui.

Le ministère de la Santé envisage désormais de reclassifier la maladie comme "menaçante pour la société", ce qu'elle n'était plus depuis septembre.

"Nous avons (également) demandé à la Commission sur les épidémies d'évaluer les mesures pertinentes qu'elle indiqueraient dans la situation actuelle", a indiqué le ministère à l'agence locale Ritzau.

Au Danemark, 85,9% des plus de 12 ans ont reçu deux doses de vaccins.

ALLEMAGNE

Berlin favorable à une généralisation de la 3^e dose de vaccin anti-Covid

Le gouvernement allemand et les régions ont plaidé vendredi pour une généralisation de la troisième dose de vaccin anti-Covid pour faire face à l'intense reprise de la pandémie dans le pays.

"Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats-régions sont d'accord pour que toute personne ayant reçu sa deuxième (dose de) vaccination il y a six mois ou plus puisse bénéficier d'un rappel" avec une troisième dose, a indiqué le ministre de la Santé, Jens Spahn, lors d'une conférence de presse.

Le ministre du gouvernement d'Angela Merkel s'exprimait à l'issue d'un sommet, organisé sur deux jours en Bavière, avec les

ministres de la Santé des 16 Lunder allemands. Personnes âgées, patients atteints d'autres pathologies et personnels soignants devraient selon lui être prioritaires mais au final, c'est l'ensemble de la population éligible aux vaccins anti-Covid qui devrait bénéficier d'une troisième dose.

"Les rappels après six mois doivent devenir la règle, et non l'exception", a-t-il déclaré.

La vaccination de rappel est actuellement conseillée pour les plus de 70 ans par la commission vaccinale.

"La quatrième vague a clairement pris de la vitesse et frappe de plein fouet", a mis en garde le ministre. L'Allemagne a enre-

gistré vendredi un nouveau record quotidien de nouvelles infections recensées avec 37.120 cas déclarés en 24 heures, selon l'institut de veille sanitaire Robert Koch (RKI).

"Nous avons des semaines difficiles devant nous", a prévenu le ministre, chargé d'expédier les affaires courantes dans l'attente de la formation d'une nouvelle coalition dans les prochaines semaines. "Nous avons les outils en main pour briser la vague", a fait valoir M. Spahn en allusion aux vaccinations.

Selon les derniers chiffres du RKI, 55,7 millions de personnes ont reçu deux doses de vaccins, soit 67% de la population.

BOUCHE SÈCHE CAUSES ET SOLUTIONS

Avoir la bouche sèche la nuit, au réveil ou pendant la journée peut devenir invalidant ou provoquer d'autres troubles. Alors comment réduire voire soigner la bouche sèche ? Réponses avec Christophe Lequart, chirurgien dentiste et porte parole de l'Union Française pour la santé bucco dentaire.

Le rôle de la salive, les symptômes

En temps normal, notre quantité de salive suffit pour humidifier notre bouche, et on ne remarque même pas le fonctionnement de ce mécanisme tant il nous est naturel. Mais parfois, il arrive que la machine se grippe et que nous nous sentions desséchés ou déshydratés. On a beau se ruer sur les verres d'eau pour étancher sa soif, il arrive que ce réflexe demeure insuffisant. La sensation de bouche sèche persiste. Une sécheresse prolongée et excessive de la bouche provient d'une sécrétion de salive absente ou du moins insuffisante. Elle peut survenir et s'installer dans le temps, ou encore rester un épisode isolé. Avec comme conséquences des difficultés à s'alimenter ou encore une mauvaise haleine. La salive joue un rôle important puisqu'elle prévient les caries ou les infections, en humidifiant et en protégeant la muqueuse buccale et les dents. Elle aide également à la digestion, en facilitant le passage des aliments dans l'œsophage et dans l'estomac digestif, grâce à ses enzymes. Les signes de la sécheresse buccale apparaissent clairement. C'est la sensation d'avoir une bouche pâteuse, remplie de coton ou encore de ressentir comme une brûlure ou une langue qui semble sèche. Il peut y avoir aussi une sécheresse au niveau des lèvres, une gêne ou une difficulté à déglutir ou à parler.

Les causes de la bouche sèche

La sécheresse buccale qu'on appelle aussi xérostomie, touche souvent

les personnes âgées car elle résulte de l'effet de traitements médicamenteux. C'est l'un des effets secondaires que les médecins ou pharmaciens ne précisent pas forcément au moment de l'ordonnance. La mastication des aliments peut devenir pénible et entraîner des difficultés à avaler. La perception du goût peut être modifiée et les appareils dentaires deviennent difficiles à supporter.

Dans la liste des médicaments qui peuvent occasionner ces troubles, figurent les anti-dépresseurs, les anti-histaminiques, les anti-inflammatoires ou encore les hypertenseurs, et les amphétamines. A noter aussi que la radiothérapie, ou la chimiothérapie assèchent aussi énormément la cavité buccale.

Certaines maladies font office d'élément déclencheur.

C'est le cas du diabète. Du lupus.

D'atteintes chroniques au niveau des reins.

Il existe aussi une affection appelée le syndrome de Gougerot-Sjögren qui provoque ce problème.

Il faut savoir aussi que le stress ou l'anxiété peuvent entraîner une sensation de bouche sèche.

L'usage du tabac aussi.

L'habitude de respirer par la bouche.

Un diabète mal contrôlé, ou une insuffisance rénale chronique, par exemple constituent des facteurs de risque.

Dans des cas plus rares, certaines



lésures à la tête ou au cou endommagent parfois les nerfs qui informent aux glandes salivaires de produire de la salive.

Les solutions et remèdes contre la bouche sèche

S'il n'y a pas de traitement contre la bouche sèche, les solutions existent, mais elles demandent des réflexes à inclure au quotidien. D'abord, il faut garder à proximité une bouteille d'eau et la transporter partout. L'idée est de boire régulièrement de petites gorgées à température ambiante. Jamais d'eau

glacée ou bouillante. On peut également boire au cours du repas. Cela ne pose aucun problème.

Autre solution, le chewing gum sans sucre. En mastiquant, on va stimuler le flux salivaire et garder la cavité buccale bien humidifiée. Des bonbons sans sucre peuvent également faire l'affaire. Si vous utilisez des bains de bouche, choisissez les sans alcool. Vérifiez bien la liste des ingrédients ou demandez conseil au pharmacien. Sinon, il est impératif d'éliminer les boissons alcoolisées et le tabac qui aggravent le phénomène.

Quand consulter en cas de bouche sèche

Attention car un manque de salive persistant peut occasionner des dépôts de plaque dentaire qui vont augmenter le risque de gingivite et de carie ou d'autres infections de la bouche comme les mycoses buccales.

En tout état de cause, si cette sécheresse se prolonge et devient gênante, il ne faut pas hésiter à opter pour un suivi médical car elle peut, sur le long terme, affecter la qualité de vie.

4 PETITS SOUCIS DENTAIRES À NE JAMAIS NÉGLIGER

Dents tachées, gencives qui saignent ou irritations dans la bouche sont le signe qu'il est temps de prendre rendez-vous chez le dentiste. Car certains petits soucis peuvent se transformer en gros problèmes si vous attendez trop longtemps.

VOUS AVEZ LES DENTS JAUNES OU TACHÉES

Rassurez-vous ce n'est pas un gros souci dentaire. Les taches se développent simplement parce que vous consommez régulièrement du thé, du café, du vin ou autres liquides sombres qui colorent l'émail de vos dents. Un dentifrice blanchissant, du bicarbonate de soude ou un détartrage chez le dentiste pourront résoudre simplement le problème. Mais attention, ne vous croyez pas à l'abri des taches parce que vous préférez le vin blanc. Certes, il ne colore pas les dents directement mais il favorise la fixation de la couleur si vous consommez ensuite d'autres bois-

sons. Par exemple, si vous buvez à la suite un verre de Chardonnay puis une tasse de café, vos dents seront deux fois plus tachées par le colorant du café.

VOUS AVEZ DES IRRITATIONS DANS LA BOUCHE

Les douleurs ou les irritations dans la bouche sont le plus souvent dues à une alimentation trop riche en plats épicés ou en agrumes. A moins que vous n'ayez avalé une tasse de trop chaude. Si cette gêne disparaît en deux-trois jours, vous n'avez pas de souci à avoir. Mais si cela dure plus d'une semaine, cela pourrait être le signe d'une carence en vitamine A. Cette dernière est indispensable au collagène et à la bonne santé des tissus conjonctifs (donc de votre langue). Commencez par ajouter des patates douces, des épinards et des carottes à vos menus quotidiens, ce sont d'excellentes sources de vitamine A. Et



consultez votre dentiste si les choses ne s'améliorent pas.

VOUS AVEZ MAL À LA MÂCHOIRE

Avoir la mâchoire endolorie n'est pas vraiment inquiétant lorsque ça dure un jour ou deux. En revanche, si cela dure plusieurs jours et qu'un dentifrice spécial dents sensibles n'apporte aucun soulagement, c'est peut-être le signe que vous souffrez de bruxisme.

Autrement dit, vous avez la (mauvaise) habitude de grincer des dents, ce qui est souvent un moyen d'évacuer le stress.

Il est important d'en parler au dentiste car ce tic peut provoquer une usure prématurée des dents et les rendre plus sensibles. Dans certains cas, cela peut aller jusqu'au déchaussement. Heureusement, le dentiste peut vous aider à vous déshabituier de ce tic en réalisant une gouttière de relaxation

neuromusculaire qui va vous aider à vous "sevrer".

VOUS AVEZ LES GENCIVES GONFLÉES

Les gencives qui enflent peuvent être le signe d'une modification hormonale, notamment au cours de la grossesse. Mais ce problème résulte également de l'accumulation de bactéries. Si le problème disparaît après quelques jours de brossage minutieux et d'utilisation de fil dentaire, aucune inquiétude à avoir.

Mais si les gencives restent gonflées au bout d'une semaine, prenez vite rendez-vous chez le dentiste car c'est peut-être un signe de maladie parodontale.

Sous l'effet de l'inflammation due aux bactéries, le parodonte (les tissus de soutien de la dent) sont détruits progressivement. Un bon détartrage s'impose d'autant que cela pourrait prévenir la maladie d'Alzheimer !

GINGIVITE ET PARODONTITE, ÊTES-VOUS À RISQUE

Les deux plus grandes menaces pour notre bouche, ce sont les caries et les maladies parodontales. La carie dentaire apparaît lorsque les bactéries qui sont présentes dans la plaque dentaire (celle qui se constitue au fur et à mesure des repas) transforment les sucres, contenus dans les aliments et les boissons, en acides qui attaquent les dents. À la longue et en l'absence d'une bonne hygiène bucco-dentaire, la structure de la dent se fragilise... ce qui entraîne des douleurs.

Les maladies parodontales, quant à elles, attaquent les tissus de soutien des dents : la gencive, l'os et le ligament. Caractérisées par des douleurs, un gonflement et/ou un saignement des gencives, elles sont réversibles lorsqu'elles sont prises en charge suffisamment tôt - au stade de la gingivite. Dans les formes les plus graves (parodontite), cela peut évoluer jusqu'à la chute des dents.

GINGIVITE : QUEL TRAITEMENT ?

Cette inflammation due à l'accumulation de biofilm sous la gencive touche tout d'abord Français sur 2. La gingivite se manifeste par un gonflement de la gencive et des saignements. Si elle n'est pas soignée, cette gencive malade constitue une véritable porte d'entrée pour les bactéries ou les toxines qui, à terme, peuvent provoquer la chute de la dent, voire coloniser d'autres organes à distance. Heureusement, la gingivite est réversible et peut être facilement traitée par un brossage régulier des dents et de la gencive (du rouge vers le blanc) qui va dissoudre le biofilm. Si cela ne suffit pas, au contact de la salive, ce biofilm se transforme progressivement en tartre, impossible à déloger avec une simple brosse à dents. Il faudra alors l'intervention du chirurgien-dentiste qui, grâce à des ultrasons, va retirer le tartre collé sur la couronne (partie visible de la dent) et la racine (partie cachée sous la gencive). Ce détartrage peut se pratiquer sous anesthésie locale en cas de sensibilité dentaire. Il permet de diminuer l'adhésion des bactéries et de préserver l'os qui soutient la dent, et donc de maintenir un environnement sain pour la dent.

PARODONTITE : QUEL TRAITEMENT ?

La parodontite fait suite à une gingivite non soignée : les bactéries qui ne se développent sous la gencive forment alors une ou plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelqu'un, de micro-abcès apparent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue indolument jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, os, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe. Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, troubles rhumatismaux, lupus érythémateux...) ou la favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de diabète auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardio-vasculaire. On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut limiter la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minéral, suivi d'un surfaçage radiculaire : sous anesthésie locale, on passe autour des dents des instruments afin de nettoyer les poches parodontales. Une à quatre séances sont nécessaires, parfois associées à un traitement antibiotique par voie orale pendant 8 jours. On peut utiliser certains biomatériaux (coll, os de synthèse) pour reconstruire l'os ponctuellement et combler un espace vertical entre deux dents, par exemple. Le résultat dépend pour moitié du brossage du chirurgien dentiste, pour l'autre moitié du patient qui doit "entretenir" ce travail : se brosser les dents deux à trois fois par jour, éviter tout mouvement qui pourrait déloger les bactéries, se faire aider à besoin pour arrêter de fumer, s'assurer que son diabète est équilibré... Un suivi chez le dentiste est nécessaire plusieurs fois par an, sinon la parodontite récidive.

10 IDÉES REÇUES SUR LE SON DES DENTS

Avoir des dents belles et saines passe par un brossage régulier, une visite annuelle chez le dentiste, la suppression des grignotages... Mais êtes-vous vraiment au point sur l'hygiène bucco-dentaire ? Voyez si vous savez discerner le vrai du faux.

Pendant longtemps, les dentistes n'ont cessé de nous répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Mais comme cette recommandation n'était suivie que par un Français sur quatre, il y a une petite dizaine d'années, l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie. Dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir seulement) qui sont recommandés, car la plaque dentaire met 12 heures à se former. Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins c'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la durée du brossage : celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 43 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous). Et insistent également sur le choix du dentifrice.

Le dentifrice : toujours avec du fluor

L'introduction de fluor comme agent anti-carieuses dans les dentifrices date de 1947. Minéral (fluorure de sodium, monofluorophosphate de sodium...) ou organique (Olaflur), le fluor s'est imposé peu à peu dans toutes les formules de dentifrice. Son incorporation a permis de réduire de façon considérable la prévalence de la carie dentaire dans le monde, notamment grâce aux ions fluorures qui sont réellement actifs.

« Les ions fluor sont limités dans les cosmétiques à la dose de 0,15 % (soit 1500 ppm, unité entérinée par l'usage dans le domaine bucco-dentaire). Les risques d'intoxication chroniques sont faibles. Cela arrive en cas d'ingestion d'une forte quantité de dentifrice, en particulier par des enfants qui ne sont pas en âge de le rechercher ou dans des situations psychiatriques particulières » souligne l'UFSBD. Comment optimiser les 2 brossages quotidiens ? Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, les professionnels de la santé bucco-dentaire recommandent de se rincer la bouche avec un verre d'eau après les repas et de mâcher un chewing-gum sans sucre. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas.

Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'UFSBD recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace qu'une brosse à dents manuelle pour éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

1/10 - Peu importe le dentifrice

FAUX. Si la plupart sont de bonne qualité, privilégiez toujours les dentifrices au fluor (1 000 à 1 500 ppm). Ce qu'il importe vraiment de se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries. L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet au fluor de rester plus longtemps en contact avec les dents.

2/10 - Brosses à dents électrique et manuelle se valent

FAUX. Électrique, elle élimine deux fois plus de biofilm qu'une brosse manuelle. Sans doute parce que le brossage est plus complet et plus long grâce au minuteur pré réglé sur trois minutes. Car c'est la répétition du mouvement et non la pression exercée qui élimine la plaque dentaire. Manuelle ou électrique, il faut cependant penser à changer sa brosse tous les deux à trois mois, car ce sont des vrais réparateurs de bactéries.



3/10 - Une mauvaise haleine est toujours due à une mauvaise hygiène dentaire

FAUX. Si 8 fois sur 10, l'halitose est d'origine bucco-dentaire, dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive. Lorsque l'hygiène dentaire est la coupable, ce sont surtout les bactéries stagnantes dans les espaces dentaires qui fabriquent des composés volatils sulfurés et malodorants. Il faut donc insister sur le nettoyage interdentaire, là où se nichent et se développent les bactéries. Inutile en revanche de se brosser la langue (sauf en cas de mycose), on risque au contraire de l'aggraver et de perturber le microbiote buccal protecteur.

4/10 - Les chewing-gums peuvent remplacer un brossage

FAUX. Mâcher un chewing-gum, même sans sucre et au fluor, ne dispense pas du brossage. Néanmoins, en faisant mastiquer, il augmente la production de salive, qui apporte des immunoglobulines aux propriétés antibactériennes et des minéraux (fluor, calcium...) qui rechargent les cristaux de la dent attaqués par les acides de l'alimentation.

5/10 - Le fil dentaire est indispensable

VRAL. Sur des gencives jeunes avec des dents saines, ce fil permet de nettoyer les espaces étroits entre les dents, à fortiori si elles sont très serrées. Quel que soit le fil choisi (cîr, avec antiseptique...), il suffit de le glisser entre deux dents en opérant un petit mouvement de cisailage, puis de descendre à la verticale en veillant à s'arrêter quelques millimètres avant la gencive pour ne pas la blesser. On effectue ensuite des allers-retours de haut en bas afin de bien déloger les résidus alimentaires.

6/10 - Les brossettes interdentaires, c'est surtout un mode

FAUX. Elles représentent une alternative au fil dentaire pour les personnes dont les espaces interdentaires s'élargissent avec le vieillissement de la gencive. Choisir le diamètre le plus adapté (on trouve des modèles de 0,6 à 6 mm) avec l'aide de son chirurgien-dentiste : elles doivent être de taille suffisante pour qu'il soit nécessaire de forcer un peu le passage. Les premières fois, elles peuvent provoquer un léger saignement, cela signifie que les bactéries ont rendu la gencive inflammatoire. Il ne faut surtout pas arrêter, mais au contraire continuer de passer la brossette. Après trois ou quatre jours, les bactéries auront été dispersées, la gencive sera moins inflammatoire et les saignements auront disparu.

7/10 - On retire systématiquement les dents de sagesse

FAUX. Situées au fond des arcades dentaires, ces dents ont les mêmes fonctions que les dents molaires, mais elles ont aujourd'hui peu d'utilité puisque nous ne dénichions plus la viande crue comme nos lointains ancêtres. Pour autant, elles ne sont extraites vers l'âge de 18-20 ans que si elles sont mal positionnées ou que la mâchoire est trop étroite pour les accueillir.

8/10 - On peut régénérer 80 % de l'émail

FAUX. Les produits qui font cette promesse permettent de renouveler seulement une petite partie de l'émail grâce à l'apport de minéraux (phosphore et calcium). Ils peuvent donc contribuer à réduire la sensibilité des dents au froid, mais rien de plus !

9/10 - Fini les plombages

En France, depuis juillet 2018, ces amalgames dentaires composés d'un mélange d'argent, de cuivre, de zinc et de mercure ne sont déjà plus utilisés chez les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 15 ans, et ce sera le cas pour tous en 2022. Cet alliage aurait des effets toxiques pour le développement neurologique, le système immunitaire, l'appareil reproducteur et le système cardiovasculaire. « Bien que peu esthétiques, ces amalgames avaient cependant l'avantage d'être bien tolérés et d'avoir une action antibactérienne », souligne le Dr Benoît Perrier. Aujourd'hui, les composites (résines) sont à la même hauteur que les dents du patient, mais leur pose nécessite un traitement à l'acide et l'emploi d'adhésif qui sont des composés chimiques. Leur longévité peut être moins bonne, ils devront être remplacés tous les 6 à 8 ans. Les ciments verre ionomère (CVI) sont aussi une alternative, leur mise en œuvre ne nécessitant pas ces produits chimiques, mais ils ne peuvent pas être utilisés pour des restaurations trop importantes et peuvent s'user plus rapidement.

10/10 - Le détartrage, c'est tous les ans

VRAL. Si malgré un brossage régulier, le biofilm et le tartre se sont installés, seul un détartrage permettra de les déloger sans abîmer l'émail des dents. Ce nettoyage effectué par le chirurgien dentiste est recommandé au moins une fois par an, et davantage chez les personnes qui "fabriquent" beaucoup de tartre ou les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...

MALI Arrestation d'un ex-haut responsable sécuritaire

La justice malienne a fait arrêter un ancien haut responsable de la sécurité d'Etat et ancien putschiste, le colonel-major Kassoum Goïta, ainsi que plusieurs autres hommes soupçonnés de tentative de coup d'Etat, ont indiqué vendredi des sources judiciaires. Le procureur d'un tribunal de Bamako a annoncé dans un communiqué l'ouverture d'une enquête à l'encontre du colonel-major Kassoum Goïta "pour des faits d'association de malfaiteurs et de tentative d'attentat et de complot contre le gouvernement". Cinq autres hommes, dont un adjudant-chef et un commissaire de police, sont également visés par les investigations, selon le communiqué. Le texte ne dit pas où ils se trouvent. Dans un magistrat proche du dossier a indiqué qu'ils avaient été arrêtés sous le soupçon de tentative de coup d'Etat.

Le colonel-major Kassoum Goïta faisait partie du groupe d'officiers qui ont renversé le président civil Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août 2020, parmi lesquels son homonyme, le colonel Assimi Goïta, est aujourd'hui président de la transition au Mali. Le colonel-major Kassoum Goïta avait pris la tête de la direction de la sécurité d'Etat, sous le président Bah Ndwaj, installé par la junte après le putsch pour une période de transition censée précéder le retour des civils au pouvoir. Mais M. Ndwaj a été démis après un second putsch mené en mai par le colonel Assimi Goïta pour évincer le président et le Premier ministre de transition. Le colonel Assimi Goïta s'est depuis fait investir président de transition.

NIGERIA Au moins dix morts dans des attaques contre deux villages

Au moins 10 villageois ont été tués vendredi dans des attaques séparées d'hommes armés contre deux villages dans l'Etat de Kaduna, a rapporté le gouvernement de cet Etat du nord-ouest du Nigeria. Dans un communiqué officiel, le gouvernement de Kaduna a déclaré qu'un nombre indéterminé de personnes avaient été blessées et des maisons rasées vendredi matin par des hommes armés sur les deux sites de ces attaques, à savoir les villages de Yagbak et de Ruhugo dans la zone du gouvernement local de Zango-Kataf de l'Etat de Kaduna. L'administration de Kaduna a déclaré qu'elle avait été informée de cet incident par les autorités militaires et policières, appelant ses habitants au calme. Les hommes armés, des bandits présumés, sont entrés en nombre dans les villages, montés sur des motos, et ont commencé à tirer sur les habitants tout en incendiant leurs maisons, selon un témoin. Le gouvernement a déclaré avoir ordonné une enquête sur ces attaques ainsi que l'octroi d'une aide matérielle aux victimes. Une série d'attaques menées par des hommes armés ont été enregistrées au Nigeria ces derniers mois, conduisant à des décès et des enlèvements dans la région nord du pays.

APS

ALGÉRIE-MAROC

Agression marocaine contre les ressortissants algériens : une commission sahraouie appelle à une enquête indépendante

La Commission sahraouie des droits de l'Homme a dénoncé, vendredi, l'agression terroriste "lâche" perpétrée par les forces de l'occupation marocaines sur l'axe Nouakchott-Ouargla ayant coûté la vie à 3 ressortissants algériens, qualifiant cet acte grave de "crime odieux" qui exige l'ouverture d'une enquête indépendante.

Dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie, la Commission sahraouie a dénoncé énergiquement "ce crime odieux perpétré le 1er novembre dernier par les forces de l'occupation marocaines contre 3 ressortissants algériens innocents et pacifiques, au moment où le peuple algérien célébrait le 67e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse Révolution". La Commission a qualifié cette agression de crime contre l'humanité et de crime de guerre qui exige une enquête indépendante, tenant le régime marocain pour responsable. "Cet acte lâche commis par le régime marocain est



une violation flagrante et grave des droits de l'Homme et de la liberté de circulation des civils sur une route internationale située par les transporteurs de marchandises sur l'axe

Nouakchott-Ouargla", ajoute la même source.

La Commission condamne également les pratiques hostiles du Maroc qui entraînent la région toute entière dans l'instabilité, notamment après la reprise de la lutte armée au Sahara occidental suite à la violation de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc le 13 novembre 2020. La Commission sahraouie des droits de l'Homme a exprimé sa solidarité "inconditionnelle" avec les familles des trois victimes leur présentant ses sincères condoléances ainsi qu'au peuple algérien frère.

LIBYE

La tenue des élections "essentielle" à la stabilité de la Libye (Paris)

L'organisation des élections en Libye, prévues dans les semaines à venir, est "essentielle" pour sortir le pays de la crise politique et sécuritaire qu'il traverse depuis des années, a estimé vendredi le ministère français des Affaires étrangères. "La tenue des élections présidentielle et législatives est essentielle à la stabilité et à la réconciliation politique en Libye. Elle correspond à la volonté du peuple libyen exprimée par le Forum de dialogue politique libyen, endossée par le Conseil de sécurité des Nations unies", a estimé Paris. La Libye tente de s'extraire d'une

décennie de chaos depuis la chute de l'ancien régime en 2011, dirigé par Mouammar Kadhafi. Les deux scrutins devaient initialement se tenir le même jour mais le Parlement a décidé début octobre de les dissocier: la présidentielle reste prévue le 24 décembre et les législatives se tiendront un mois plus tard. "La Haute commission nationale électorale libyenne avance, avec le soutien de la communauté internationale, dans la préparation des scrutins", et a confirmé les dates d'enregistrement des candidatures, a ajouté la diplomatie française. "Il lui appartient

d'annoncer les prochaines étapes pour la tenue des scrutins et de préciser le calendrier électoral". La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) avait exhorté dimanche le Parlement libyen à respecter le calendrier initial des élections présidentielle et législatives. Après des années de conflits armés et de divisions régionales entre l'Est et l'Ouest, un nouveau gouvernement intérimaire a été désigné en début d'année, sous l'égide de l'ONU, pour mener la transition d'ici les élections générales de fin d'année.

QUEST DU NIGER

Onze soldats tués et neuf "disparus" dans une attaque terroriste

Onze soldats ont été tués et neuf sont portés "disparus" lors d'une attaque terroriste contre une position de l'armée à Dagné, dans l'ouest du Niger, une zone endeuillée en début de semaine par la mort de 69 civils dans une embuscade, selon le gouvernement. L'attaque commise par "une colonne de terroristes lourdement armés à bord de plusieurs véhicules et des dizaines de motos" a

tué onze soldats, et fait un blessé, selon un communiqué du ministère de la Défense lu à la télévision publique. "Après des combats acharnés, la colonne ennemie a été contrainte de battre en retraite en emportant ses morts et ses blessés", ajoute le texte, qui précise que "des renforts aériens et terrestres dépêchés sur place continuent le rattachage de la zone". Les soldats visés avaient été

déployés pour assurer la sécurité des milliers de villageois qui avaient regagné leurs localités après des massacres de dizaines de civils par des présumés terroristes. Le gouvernement nigérien avait décrété un deuil national de 48 heures à compter de vendredi après la mort de 69 villageois membres de milices d'autodéfense dans une attaque près de la frontière du Mali, dans la région de

Tillabéri (ouest). Cette région située dans la zone des trois frontières, aux confins du Burkina Faso et du Mali, est le théâtre depuis le début de l'année de nombreuses actions jihadistes meurtrières. Selon un ex-maire de la région, des villageois s'étaient récemment constitués en comités d'autodéfense pour veiller sur les paysans régulièrement ciblés par des hommes armés dans leurs champs.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des édifices de l'Etat d'une cité de l'est incendiés, un mort

Une personne a été tuée et des bureaux abritant des services de l'Etat ont été incendiés vendredi dans une cité de l'est de la République démocratique du Congo par des habitants en colère contre des kidnappings, a indiqué une source administrative locale. "Tous les bureaux des services de l'Etat ont été incendiés par la population ici à Kirumba. Je suis arrivé et j'ai trouvé tous les bureaux incendiés. Il y a eu un mort", a déclaré Donat Mandongo, administrateur militaire du territoire de Lubero (Nord-Kivu, est), annonçant vouloir ouvrir des enquêtes. "Les bureaux du bourgmestre, de l'Agence nationale des renseignements (ANR), le quartier général de la police et plusieurs autres édifices de l'Etat, ainsi que tous les documents administratifs ont été réduits aux cendres", a expliqué Gustave Muhindo, président de la jeunesse du ter-

ritoire de Lubero. Les habitants de cette cité commerciale qui approuve Goma, chef-lieu du Nord-Kivu et Butembo, l'important carrefour commercial de cette province, manifestent depuis la veille contre l'incapacité des autorités locales à mettre fin au phénomène de kidnapping. "L'aveu d'un officier fait aux manifestants que l'armée ne pouvait rien faire" contre ce phénomène serait le déclencheur de ces manifestations, a expliqué M. Muhindo. Kirumba est une cité du territoire de Lubero où opèrent aussi plusieurs groupes armés. Les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri sont placées depuis le 6 mai en état de siège pour lutter contre les groupes armés qui terrorisent les populations civiles. Le président Félix Tshisekedi y a remplacé des autorités civiles par des officiers de l'armée et de la police.

SOUDAN

Le Conseil des droits de l'homme demande le "retour immédiat" du gouvernement civil au pouvoir

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a demandé vendredi le "retour immédiat" du gouvernement civil au pouvoir, après le coup de force du 25 octobre, ont rapporté des médias. La résolution -adoptée par consensus- condamne également "la détention injuste" du Premier ministre Abdallah Hamdok ainsi que d'autres responsables et demande que les militaires "remettent immédiatement en liberté (...) tous les individus détenus illégalement et arbitrairement". Un grand nombre de pays ont fait écho à l'ambassadeur britannique à Genève, Simon Manley qui a dénoncé "la détérioration dramatique de la situation des droits de l'homme" depuis le coup de force. "Alors que le peuple soudanais se soulève pacifiquement contre le coup d'Etat qui tente de briser la transition démocratique, la communauté internationale lui adresse un vigoureux message de soutien et

s'engage à travers l'adoption par consensus de cette résolution à veiller au retour à l'état de droit avec la réinstauration du gouvernement de transition et au respect des droits de l'Homme", a souligné l'ambassadeur de France à Genève, Jérôme Bonnafont. La plus haute instance de l'ONU en matière de droits de l'homme, convoquée en urgence à la demande du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des Etats-Unis et de la Norvège, demande aussi la nomination d'un expert de haut niveau par la Haute commission aux droits de l'homme Michelle Bachelet, qui sera chargé de surveiller le respect des droits humains dans le pays. Le projet de résolution prévoyait initialement de renommer un rapporteur spécial, dont le mandat n'avait pas été renouvelé par le Conseil en octobre 2020. La situation sur le terrain semble évoluer rapidement. Le chef de l'armée, le général Abdel

Fattah al-Burhane, a ordonné jeudi la libération de quatre ministres arrêtés le jour du coup de force, sur fond d'efforts internationaux accrus pour remettre sur les rails la transition démocratique. Michelle Bachelet a invité les militaires "à se retirer pour permettre au pays de retrouver la voie du progrès vers des réformes institutionnelles et légales". Elle a aussi dénoncé toute une série de violations des droits humains, comme les tirs à balles réelles contre des manifestants, qui selon elle ont fait 13 morts et plus de 300 blessés, mais aussi la coupure de l'internet depuis le putsch, qui empêche la population de s'informer. La Russie s'est "inquiétée de l'aggravation de la situation dans le pays" et juge "important d'éviter toute escalade". Mais le représentant de Moscou a souligné que la session spéciale était "une ingérence inacceptable" dans les affaires intérieures d'un pays, et "prématurée".

PALESTINE

La Palestine salue le consensus à l'ONU sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination

La Palestine a salué vendredi le consensus auquel est parvenue la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU sur le droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Dans un communiqué de presse, le ministère palestinien des Affaires étrangères a déclaré que le projet de résolution en ce sens avait reçu 158 voix pour, dix abstentions et six voix contre. "La Palestine salue le vote en faveur de la résolution", a déclaré le ministère, ajoutant que le droit à l'autodétermi-

nation est le socle de tous les droits, "particulièrement pour le peuple palestinien, qui souffre de l'occupation israélienne de longue date". L'entité sioniste occupe et contrôle la Cisjordanie et Al Qods-Est, tous deux revendiqués par les Palestiniens, depuis la guerre des Six-Jours de juin 1967. Les Pa-



lestiniens sont en quête depuis lors de leur autodétermination afin d'établir un Etat palestinien dans le cadre des frontières de 1967 avec Al Qods-Est pour capitale.

Le PM palestinien condamne la mort d'un adolescent tué par l'occupant israélien en Cisjordanie

Le Premier ministre palestinien Mohammed Shtayeh a condamné l'armée d'occupation israélienne pour avoir tué vendredi un jeune Palestinien de 13 ans lors d'affrontements près de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. "Tuer l'enfant Mohammed Daada, âgé de 13 ans, est un crime affreux, par conséquent, la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'Homme doivent condamner les crimes israéliens et agir pour mettre fin à ces actes contre le peuple palestinien". Le ministère pa-

lestinien de la Santé a précisé que le garçon avait été tué par balle dans le village de Deir al-Hatab, à l'est de Naplouse. Selon des témoins oculaires, de violents affrontements ont éclaté dans le village entre des dizaines de manifestants palestiniens et des soldats israéliens.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a également déclaré dans un communiqué que le gouvernement israélien était "entièrement et directement responsable du meurtre de ce garçon". A Ghaza, le Mouvement de résistance (Ha-

mas) a qualifié cette mort de "véritable crime" qui "s'inscrit dans la continuité des crimes israéliens contre le peuple palestinien", tandis que le Djihad islamique a jugé que "le fait de cibler des enfants est un signe qu'Israël poursuit ses crimes et ignore le droit international". Depuis de nombreuses années, les Palestiniens de plusieurs villes et villages de Cisjordanie organisent des manifestations et des rassemblements hebdomadaires contre l'occupant israélien qui confisque leurs terres et y construit des colonies.

IRAN

Téhéran affirme que ses réserves d'uranium enrichi à 60% ont atteint 25 kg

L'Organisation iranienne de l'énergie atomique (AEOI) a déclaré que les réserves iraniennes d'uranium enrichi à 60% avaient atteint 25 kg, a rapporté vendredi l'agence de presse Tasnim. "L'Iran fait partie des rares pays capables de produire de l'uranium enrichi à 60%", a déclaré le porte-parole de l'AEOI, Behrouz Kamalvandi. Le "stock d'uranium enrichi à 20% de l'Iran a dépassé les 210 kg", a-t-il ajouté. Selon une loi adoptée par le Parlement iranien en décembre 2020, l'AEOI devait produire au moins 120 kg d'uranium enrichi à 20% d'ici la fin de l'année 2021. En vertu de l'accord nucléaire iranien de 2015, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global commun (PAGC), l'Iran était obligé de limiter son enrichissement

d'uranium à une pureté de 3,67% et de ne pas stocker plus de 300 kg de matière. Les autorités iraniennes ont affirmé que l'augmentation de l'enrichissement d'uranium, ainsi que d'autres mesures visant à réduire certains engagements dans le cadre du PAGC, étaient une réaction au retrait unilatéral des Etats-Unis de cet accord et à l'échec des signataires européens à protéger les intérêts de l'Iran alors que subsistent des sanctions énergétiques et bancaires de la part des Etats-Unis. Après six cycles de négociations visant à relancer le PAGC dans la capitale de l'Autriche, Vienne, entre avril et juin, l'Iran et l'Union européenne ont convenu mercredi de poursuivre les pourparlers à partir du 29 novembre.

FRANCE

Covid-19 : le Parlement autorise le recours au pass sanitaire jusqu'à l'été

Le Parlement français a autorisé, vendredi, la prolongation du recours au décret "pass sanitaire" jusqu'au 31 juillet 2022, soit au-delà des élections prévues au printemps, à la colère des opposants au gouvernement. L'Assemblée nationale, qui avait le dernier mot, a approuvé le projet de loi de "vigilance sanitaire" souhaité par le gouvernement, rejeté la veille au soir par le Sénat dominé par la droite. Parmi ses grandes dispositions figure le pass sanitaire possible jusqu'au 31 juillet, si le gouvernement ne décide pas de

l'arrêter plus tôt, la prorogation du régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire (avec mesures de restrictions sur les manifestations, la circulation des personnes etc.), ou encore la possibilité pour les chefs d'établissements scolaires d'accéder au statut vaccinal des élèves.

Le pass sanitaire contre le Covid-19 restreint l'accès à de nombreux lieux publics comme les bars, cafés, cinémas ou transports de longue distance. Il est délivré aux personnes totalement vaccinées ou présentant

un test négatif récent, et peut être présenté en version papier ou via une application dédiée sur les téléphones.

Les oppositions de droite comme de gauche avaient dénoncé un "blanc seing", "enjambant les élections présidentielle et législatives" prévues à partir d'avril, la gauche radicale de la France insoumise fustigeant aussi "l'autoritarisme sanitaire du gouvernement" et les risques de dérive vers une "société du contrôle généralisé". Les dispositions du texte sont pleinement justifiées par la situation

sanitaire et son évolution dans les prochains mois", avait rétorqué le secrétaire d'Etat à la Famille Adrien Taquet à l'ouverture des débats vendredi, alors que l'épidémie de Covid-19 montre des signes de reprise, malgré une population vaccinée à plus de 75%. Mercredi, le gouvernement a ainsi annoncé que le masque serait à nouveau obligatoire à partir de la semaine prochaine dans les écoles primaires de 39 départements, où le taux d'incidence est repassé au-dessus du seuil de 50 pour 100.000 habitants.

ALLEMAGNE

Décès suspect d'un diplomate russe à Berlin

Le corps sans vie d'un diplomate russe a été retrouvé en octobre devant l'ambassade de Russie, au cœur de la capitale allemande, ont confirmé vendredi la représentation diplomatique russe et le ministère des Affaires étrangères allemand.

"Nous confirmons qu'un accident tragique impliquant un employé de l'ambassade de la Fédération de Russie en Allemagne s'est produit le 19 octobre 2021", a déclaré l'ambassade russe à Berlin dans un communiqué. "Toutes les procédures liées au rapatriement du corps du diplomate dans son pays d'origine ont été rapidement réglées avec les autorités policières et médicales allemandes compétentes, conformément aux pratiques en vigueur", a-t-elle ajouté. Un peu plus tôt, le ministère allemand des Affaires étrangères avait sim-

plement indiqué lors d'une conférence de presse régulière "connaître" ce cas, sans donner d'autres détails.

L'affaire avait initialement été révélée par le Spiegel: l'homme serait tombé d'un étage supérieur du bâtiment de l'ambassade, situé sur la fameuse avenue Unter den Linden, à proximité de la Porte de Brandebourg. Les tentatives pour le réanimer avaient échoué. Selon l'hebdomadaire, l'ambassade de Russie n'a pas accepté que le corps du diplomate soit examiné après sa mort. Les circonstances de la chute présumée et la cause du décès sont "inconnues", selon des sources sécuritaires citées par le Spiegel. Etant donné que le défunt avait un statut diplomatique, le parquet allemand n'a pas pu ouvrir d'enquête sur le décès. Interrogée par le Spiegel, l'ambassade de Russie a évo-

qué un "accident tragique" qu'elle ne souhaite pas commenter pour des "raisons éthiques". L'homme retrouvé, âgé de 35 ans, était accrédité comme deuxième secrétaire d'ambassade à Berlin depuis l'été 2019, selon une liste diplomatique officielle. Toutefois, les services secrets allemands l'auraient considéré comme un employé travaillant également pour le FSB, les services du Renseignement intérieur russe. En outre, il serait apparenté à un haut fonctionnaire de la deuxième direction du FSB.

L'ambassade russe à Berlin a pour sa part indiqué que ces informations étaient "absolument incorrectes". En Russie, ce département est notamment chargé de la lutte contre le terrorisme.

APS

IRAK

Un manifestant tué lors de heurts à Bagdad entre forces de sécurité et partisans du Hachd al-Chaabi

Un manifestant a été tué vendredi à Bagdad lors de heurts entre les forces de sécurité et plusieurs centaines de partisans d'une coalition d'anciens paramilitaires qui protestaient contre les résultats des législatives. Plus de 100 personnes ont en outre été blessées dans cet accès de fièvre survenu au moment où les partis politiques mènent des tractations en vue de former des coalitions parlementaires sur la base des résultats préliminaires du scrutin du 10 octobre.

L'Alliance de la conquête, vitrine politique du Hachd al-Chaabi, influente coalition d'anciens paramilitaires, a vu son nombre de sièges fondre à l'issue du vote et dénonce une "fraude massive". Les résultats définitifs du scrutin devraient être publiés d'ici quelques semaines. Après une accalmie en début de soirée, les heurts ont repris tard vendredi aux abords de la Zone verte, secteur ultra-protégé abritant des bâtiments gouvernementaux et l'ambassade américaine. Un manifestant "a été touché par des tirs et est mort à l'hôpital", a indiqué une source sécuritaire ayant requis l'anonymat, sans préciser d'où provenaient les tirs.

Une source au sein des Brigades du Hezbollah, une faction membre du Hachd, a pour sa part affirmé que "deux manifestants avaient été tués". Dans l'après-midi, plusieurs centaines de partisans du Hachd al-Chaabi ont d'abord "bloqué trois des quatre accès à la Zone verte", a indiqué la source au sein des forces de sécurité. "Repoussés" par les forces de l'ordre, ils ont lancé "des pierres et toutes sortes d'objets" en direction des forces de l'ordre, a indiqué cette même source selon laquelle la police "a tiré en l'air". Le ministère de la Santé a fait état de 125 blessés, dont 27 manifestants et 98 membres des forces de sécurité, précisant qu'"aucun décès" n'était à déplorer. La Zone verte abrite notamment le bureau du Premier ministre, plusieurs ministères et la commission électorale. Le Premier ministre, Moustafa al-Kazimi, a "ordonné une enquête complète sur les événements de vendredi", a fait savoir son bureau. Le président Barham Saleh a, lui, appelé à la "retenue".

BREXIT

Irlande du Nord : divergences "encore importantes" entre l'UE et Londres (Frost)

Le secrétaire d'Etat britannique David Frost a averti vendredi à Bruxelles que des divergences "importantes" persistaient entre l'UE et Londres pour trouver une solution en Irlande du Nord, agitant à nouveau la menace d'une suspension de l'accord sur la province britannique.

"Nous espérons faire quelques progrès. Mais franchement, les divergences entre nous sont encore importantes", a déclaré David Frost, avant une nouvelle rencontre avec le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic. Il a de nouveau évoqué une suspension unilatérale du protocole nord-irlandais comme le permet un article de cet accord conclu dans le cadre du traité commercial post-Brexit, notamment dans le cas de "grandes difficultés économiques". "Nous n'allons pas déclencher l'article 16 aujourd'hui, mais il est bien sur la table et ce depuis juillet", a-t-il indiqué à la presse à son arrivée à Bruxelles. "Le meilleur moyen d'éviter le déclenchement de cet article est de trouver un accord consensuel qui offre une solution durable", a ajouté David Frost, appelant à des "progrès rapides" dans les discussions. Une suspension ouvrirait une crise avec l'UE, avec le risque d'une spirale de représailles commerciales. Dans ce cas, Bruxelles pourrait "sans doute suspendre" l'accord commercial de libre-échange conclu à l'issue de négociations épineuses fin 2020, selon une source européenne.

CINÉMA

La sixième édition des Journées du film européen s'ouvre à Alger

La sixième édition des Journées du film européen en Algérie s'est ouverte jeudi à Alger avec la projection du long métrage "Sous le ciel d'Alice", une comédie dramatique, de Chloé Mazlo, en présence de l'ambassadeur de l'Union Européenne en Algérie Thomas Eckert, devant un public nombreux.

Prévue jusqu'au 11 novembre à la Cinémathèque d'Alger, cette édition, placée sous le slogan, "Le 7e Art à l'Européenne", marque le retour du public vers les salles obscures, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire, encore en vigueur, contre la propagation du Coronavirus.

Sorti en 2020, "Sous le ciel d'Alice", comédie dramatique de 90 mn réalisée par la Franco-libanaise Chloé Mazlo, raconte l'histoire d'une jeune femme suisse (Alice) qui décide de s'installer au Liban, contrée ensoleillée et exubérante, et où elle rencontre Joseph, un astrophysicien malicieux qui rêve d'envoyer le premier libanais dans l'espace.

Alice trouve vite sa place dans la famille de Joseph, avec qui elle s'est mariée.

Quelques années après, la guerre civile éclate au Liban, et Alice qui vivait le bonheur dans le pays du Cèdre, va connaître la peur de sombrer dans le néant. "Le cinéma



à toujours permis un échange entre les Cultures et le rapprochement entre les peuples", a déclaré l'ambassadeur, Chef de

la délégation de l'Union Européenne en Algérie, Thomas Eckert, lors de son allocution d'ouverture de ces journées. Une

quinzaine de productions cinématographiques est au programme de cette sixième édition qui propose au public, entre autres contenus récurrents, l'"affiliation, la famille et la transmission" dans des formes cinématographiques diverses, à l'instar de "la comédie, le drame et l'animation", tel que précisé dans le document de présentation.

Parallèlement aux projections, une résidence d'aide à l'écriture de scénario de films courts-métrages sera organisée au profit de 10 jeunes qui bénéficieront d'un accompagnement par des professionnels du cinéma. Organisées depuis 2009 par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, les Journées du film européen, se poursuivent avec au programme de vendredi la Suède et le Danemark, qui présenteront respectivement, "Cold Case Hammarskjöld", un documentaire de Mads Brugger et "The Good Traitor", long métrage de Christina Rosendhal.

Projection de l'avant-première du film "Le sang des loups" à la Salle Ibn Zeydoun à Alger

"Le sang des loups" (2019), un long métrage de fiction réalisé par le cinéaste Amar Sifodil a été projeté, jeudi, en avant-première à la salle Ibn Zeydoun (Riad el Fath).

La projection s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaâlal, du Conseiller auprès du Président de la République, chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi et nombre de personnalités artistiques et culturelles.

Le film retrace, durant une (1) heure 26 minutes, les aventures de Khaled, inspecteur de police qui tente de chasser une bande de malfaiteurs versés dans le trafic de drogues, d'armes et de vol d'objets d'antiquités et d'œuvres

d'art. Le thème de ce film que l'on peut classer dans le genre policier et d'aventure, notamment dans son volet lié au trafic d'objets d'art, est évoqué pour la première fois par le cinéma algérien.

Ont pris part également à cette projection de grandes figures artistiques à l'instar d'Ahmed et Abdelkrim Briber, Aziz Boukerouni et Kamilia Ben Drissi.

Le réalisateur du film s'est félicité de la projection du film en Algérie, rappelant que ce dernier a été projeté dans plusieurs pays, à l'instar de la France, la Russie, le Maroc et les Etats unis et participé à plusieurs festivals.

Ce long métrage dont le scénario a été écrit par Amar

Sifodil est le fruit d'une co-production entre ce dernier, la société "Mycen production" et le Centre algérien de développement du cinéma.

Les scènes du film ont été tournées à Alger par le directeur de la photographie Frédéric Derrien et l'ingénieur du son Kamel Mekkeser.

La distribution dans les salles de cinéma devra débiter à partir de décembre prochain à Alger dont Ibn Zeydoun et la Cinémathèque.

Il sera projeté également à Tizi Ouzou, Bejaïa, Constantine et d'autres villes.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAÏRA DE M'SILA
COMMUNE DE MAGRA
NIF : 099716000280672

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 05/2021

- Le président de l'APC de la commune de Magra lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Location d'autobus transports scolaires l'année 2022

LOT 01 LIGNE OULADE MENSOUR
LOT 02 LIGNE EL DEBABHA
LOT 03 LIGNE EL MALEH
LOT 04 LIGNE EL AMAYET

Les candidats peuvent retirer le dossier auprès du service technique de la commune contre paiement de 10.000.00 DA au guichet de Mr. Le trésorier communal de MAGRA.

Les dossiers doit être constitué de 03 offres : 1- dossier candidature 2- dossier technique 3- dossier financée

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature remplie et signée et cachetée et datée.
- Déclaration de probité remplie et signée et cachetée et datée.
- Statut principale par apport aux sociétés (copie).
- Registre de commerce électronique porte le Code d'activité qui convient (copie) + contenu de l'activité.
- Attestation de performance des cotisations fiscale et parafiscale en cour de validité (CASNO- -CNAS) (copie)
- Casier judiciaire délivré de moins de trois mois (copie originale).
- L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois.
- Numéro fiscal (copie)
- Bilan financiers du 03 dernières années. (Copie).
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC - 2019-2020. (Copie).
- Capacités techniques :
 - Moyens humains : liste des moyens humains signés par CNAS
 - Moyens matériels : liste de matérielle justifié (copie)
 - Références professionnelles : références professionnelles des pareils réalisés pendant 03 dernières années (copies).
 - Lois principale d'entreprise (pour la personne morale)
 - Attestation de dépôts des comptes sociaux de l'année dernière (pour la personne morale)
 - Pièces d'autorisation qui permet l'engagement des personnes d'entreprise (pour la

personne morale)

2- L'Offre technique :

- Une déclaration à souscrire remplie et signée et cachetée et datée
- Le cahier des charges rempli et signé et cacheté et daté et paraphé sur tous les pages porte à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"
- Justification note technique

3- Dossier financée :

- Lettre de soumission remplie et signée et cachetée et datée
- Bordeaux des prix unitaire rempli et signé et cacheté et daté
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé et cacheté et daté

Le candidat doit prendre en considération les instructions, les conditions, les modèles, les termes qu'est dans le cahier des charge

Tous offre ne pas conforme au dossier de l'appel d'offre sera éliminé à cause de ne pas achever les conditions notés dans le cahier des charge

Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres)

Les offres doivent adressées à Monsieur le Président de l'A.P.C. de MAGRA Wilaya de M'sila.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la publication de l'avis dans la presse ou BOMOP à compter de 13:00 heures après-midi jusqu'à l'heure de l'ouverture par la commission d'ouverture des plis à 14:00 heures après-midi dans le même jour.

Cet avis tient lieu d'invitation des soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité de la soumission est de 90 jours à partir de la date ite de dépôt des soumissions.

JOURNÉE CONTRE LE CYBER-HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

L'Unesco veut promouvoir la civilité numérique

L'Unesco a appelé à doter les enfants et les jeunes de connaissances pour repérer, signaler, se protéger et protéger les autres du cyber-harcèlement, à l'occasion de la Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, a-t-on indiqué vendredi sur le site de l'ONU.

"Bien que l'accès à Internet offre des possibilités d'interaction sociale et d'apprentissage, il expose également les enfants et les jeunes à la violence en ligne", a fait valoir la Directrice générale de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), Audrey Azoulay, dans un message pour la deuxième édition de cette Journée, placée sous le thème: "Lutter contre le cyber-harcèlement et d'autres formes de violence en ligne touchant les enfants et les jeunes".

L'Unesco note que la vie des enfants et des jeunes se déroule de plus en plus en ligne, tendance exacerbée par la pandémie de Covid-19.

Dans certains pays, le temps passé par les enfants devant un écran a doublé entre mai 2019 et mai 2020. Aussi, malgré des données mondiales limitées, l'on constate dans les faits que le cyber-harcèlement et d'autres formes de violence psychologique ont fortement augmenté durant la pandémie. En Europe, 44% des enfants qui étaient victimes de cyber-harcèlement avant le Covid-19 ont déclaré que le phénomène s'était intensifié pendant le confinement. En



outre, 84% des parents dans le monde se disent "inquiets de la sécurité de leurs enfants en ligne". L'Unesco souligne que la violence en ligne a des effets néfastes sur les résultats scolaires et la santé mentale des élèves.

En outre, les élèves qui subissent un cyber-harcèlement et d'autres formes de violence en ligne sont généralement aussi pris pour cible physiquement.

Bien que ces violences ne se produisent pas toujours dans les établissements scolaires, le système éducatif a un rôle important à jouer pour apprendre aux

élèves à évoluer en toute sécurité dans l'espace numérique, souligne l'agence onusienne.

"Cette Journée se veut un appel à l'ensemble des membres de la communauté éducative - élèves, parents et enseignants, mais aussi autorités de l'éducation et secteurs tels que celui des technologies - à faire ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir la civilité numérique et prévenir la violence en ligne, et ainsi garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes du monde entier", a conclu la cheffe de l'Unesco.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES D'ALGÉRIE (ASTA)

Tenue de l'assemblée générale les 6 et 7 novembre

L'Académie des sciences et des technologies d'Algérie (ASTA) tiendra, les 6 et 7 novembre, la session ordinaire de son assemblée générale, en présence de tous ses membres fondateurs à l'intérieur du pays et à l'étranger, indique vendredi un communiqué de l'Académie.

Les participants aux travaux de l'AG qui se tiendra conformément aux dispositions du décret présidentiel 15-85 du 10 mars 2015 portant création de l'ASTA, auront à "présenter et à débattre du rapport du bilan annuel des activités depuis sa dernière AG, se concentrer autour des modalités du renouvellement des membres du bureau de l'Académie et examiner le plan d'action et le programme d'activité des filiales spécialisées de l'ASTA pour l'année 2022". Un exposé sera présenté également sur les estimations budgétaires de l'Académie pour l'exercice 2022, en sus de l'examen des conditions d'accès et de l'élection des nouveaux membres, selon l'ASTA.

CHINE

Des astronautes vont effectuer pour la première fois des activités extravéhiculaires

Les astronautes chinois à bord du vaisseau spatial Shenzhou-13 effectueront des activités extravéhiculaires pour la première fois dans les jours à venir, a annoncé vendredi l'Agence chinoise des vols spatiaux habités. Les trois astronautes chinois travaillent et vivent en orbite depuis 21 jours. Ils ont été envoyés dans l'espace à bord du vaisseau spatial habité Shenzhou-13 et sont entrés dans la combinaison de la station spatiale du pays, a indiqué l'agence.

Les trois astronautes sont actuellement en bonne condition, et la combinaison fonctionne d'une manière stable.

Toutes les conditions pour les premières activités extravéhiculaires de l'équipage sont réunies, selon l'agence.

La combinaison de la station spatiale de Chine se compose du vaisseau spatial Shenzhou-13, du module central Tianhe, ainsi que des vaisseaux cargos Tianzhou-2 et Tianzhou-3.

APS

BRÉSIL

L'appel d'offre de la 5G a rapporté 7,3 milliards d'euros (ministre)

L'appel d'offre pour l'attribution des fréquences de la 5G au Brésil a rapporté 46,79 milliards de réais (environ 7,3 milliards d'euros), entre les licences d'exploitation et les investissements prévus, a annoncé vendredi le ministre des Communications, Fabio Faria.

A l'issue d'enchères qui ont duré deux jours, le ministre a estimé que ce résultat avait "dépassé toutes les attentes", malgré des projections initiales d'experts légèrement supérieures, à 50 milliards de réais.

Les principaux opérateurs de téléphonie au Brésil, TIM, filiale brésilienne de Telecom Italia, Telefonica Brasil, filiale du groupe espagnol Telefonica, avec la

marque Vivo, et Claro, du groupe mexicain America Movil, se sont répartis les lots les plus convoités, pour la fréquence 3,5 GHz.

Les licences d'exploitation ont une durée de vingt ans et les entreprises devront fournir le service dans le district fédéral de Brasilia et les capitales des 26 Etats brésiliens avant le 31 juillet 2022.

Pour les autres villes de plus de 30.000 habitants, le service devra être disponible entre 2025 et 2028.

Cet appel d'offres était le plus important de l'histoire des télécommunications du Brésil, immense pays de 213 millions d'habitants.

CYBERSÉCURITÉ

Nokia ouvre son centre européen en cybersécurité à Lannion

L'équipementier téléphonique finlandais Nokia a annoncé jeudi l'ouverture de son "centre européen d'excellence en cybersécurité" à Lannion (Côtes d'Armor), dans un communiqué.

Le lancement de ce centre est destiné à "accompagner le développement de la 5G et la virtualisation des réseaux", explique le groupe. Le centre est basé à Lannion, épice centre français de la recherche dans les technologies des télécommunications.

Sa création avait été annoncée par Nokia en octobre 2020, lorsque le groupe avait dévoilé des projets réduisant l'impact de son plan de 1.233 suppressions d'emplois en France.

Un peu plus de 400 postes sur le site de Lannion étaient concernés.

Après une très forte mobilisation des salariés et des élus bretons notamment, Nokia avait réduit ce chiffre, avec "près de 250 postes préservés" essentiellement dans le développement de la 5G (162 à

Lannion et 85 à Nozay dans l'Essonne).

"Une centaine de postes (sont) ouverts au recrutement pour renforcer les équipes existantes", a indiqué Nokia jeudi à l'occasion du lancement officiel du centre. L'établissement doit "permettre à la fois d'améliorer et de sécuriser les réseaux d'infrastructures critiques et les actifs" des clients de Nokia, opérateurs et entreprises, et aussi de les aider à "améliorer leurs capacités de prévention, détection et réponses aux menaces".

La ville de Lannion, 20.000 habitants, est l'un des hauts lieux de l'histoire française des télécoms.

En décembre, l'Etat avait participé à la redynamisation du pôle de Lannion en soutenant notamment le projet de l'Institut de recherche technologique (IRT), qui vise à "développer une offre souveraine pour les réseaux 5G privés", via un financement de 30 millions d'euros sur sept ans.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière
Wilaya de Bordj Bou Arréridj
Direction de la santé et de la population
Etablissement public hospitalier - Kessal Bousaid - Bordj Ghedir

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier de Bordj Ghedir, annonce le recrutement concours sur titre : année 2021.

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombres de postes ouverts
Médecin généraliste de santé publique	Concours sur titre	Doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	03

- Constitution du dossier de candidature :

- * Demande manuscrite.
- * Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.
- * Une copie de la pièce d'identité.
- * Une copie du titre ou du diplôme exige auquel sera joint les relevés de notes du cursus de la formation.
- * Attestation de travail justifiant de l'ancienneté professionnelle du candidat dans la spécialité indiquée par l'autorité de sécurité sociale par rapport à l'ancienneté acquise dans le secteur privé.

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés ou envoyés à : Etablissement public hospitalier
Kessal Bousaid - Bordj Ghedir -
La date de clôture des inscriptions est prévue 15 jours à compter de la date de publication de cet avis.

Note : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte ainsi que les dossiers déposés après la date de clôture.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Rendez-vous chez les Malawas



Léo Poli, animateur télévisé, annonce un numéro spécial Noël de son émission «Rencontre au bout du monde», diffusé le 25 décembre. En effet, quatre prestigieux invités vont découvrir ensemble un pays lointain : Julien Gosset-Grainville, dit «J-G-G», célèbre présentateur du journal télévisé, Nathalie Dulac, vedette de la série populaire «Véro la véto», Sam Bonheur, humoriste en vogue, et Kevin le footballeur. Tout s'annonce pour une émission inoubliable. Seulement, les invités ont tous leurs problèmes et des égos démesurés.

france 2 21:05

Men in Black : International



L'agent H et l'agent High T sont en mission à Paris pour neutraliser un puissant et dangereux extraterrestre caché dans la Tour Eiffel. Vingt ans plus tôt, à Brooklyn, Molly, encore enfant, a discrètement assisté à une mission de Men in Black, sans que ceux-ci n'effacent sa mémoire. De nos jours, la jeune femme, toujours fascinée par les phénomènes extraterrestres, mène ses propres enquêtes et parvient à infiltrer les locaux des Men in Black. Convaincus par son obstination, les agents spécialisés dans les phénomènes extraterrestres acceptent de l'embaucher.

france 3 21:05

Manhunt



À Twickenham Green, le soir du 19 août 2004, un homme découvre une femme inconsciente étendue sur une pelouse publique. Malgré l'intervention des secours, la victime cède quelques minutes plus tard de ses blessures. Après une rapide enquête, il est établi que la défunte se nomme Amélie Delagrangue, une française qui travaillait dans une pâtisserie depuis quelques mois, tuée de plusieurs coups sur la tête. L'inspecteur en chef Colin Sutton est aussitôt placé sur l'affaire. Au cours du premier briefing, la hiérarchie policière refuse de lier ce meurtre à celui de Marsha McDonnell, pour lequel un suspect a été établi.

CANAL+ 20:05

Rugby / Top 14



Après leur première défaite subie à domicile contre le Racing 92 lors de la 7e journée, Facundo Isa et les Toulonnais ont glissé à la 11e place du classement au soir de la 7e journée. Les Varois vont devoir réagir pour ne pas laisser le doute envahir les vestiaires. Le RCT affronte une équipe clermontoise qui remonte doucement au classement, mais qui demeure encore fragile. Les Auvergnats emmenés par Camille Lopez sont encore loin de développer un jeu offensif efficace et présente une défense toujours minée par les fautes d'inattention.

6 21:05

Une ambition intime



A quelques mois de la prochaine élection présidentielle, Valérie Pécresse, Rachida Dati, Anne Hidalgo, Marine Le Pen et Marlène Schiappa se confient, racontent leur parcours et leur engagement jusqu'aux plus hautes fonctions de l'Etat. Pour la première fois, elles ont ouvert la porte de son bureau de ministre, maire, présidente de parti ou de région, de leur quotidien ou pendant leurs loisirs et en campagne. Les anciens présidents de la République, Nicolas Sarkozy et François Hollande, qui ont imposé la parité dans leur gouvernement, livrent aussi leur regard sur la misogynie qui règne encore au sein des institutions politiques.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2455

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	7	6				8	9	2												
5			8		4			7												
				7																
			5	9																
		4				3														
			4	7																
				2																
9		7	6			3														
7	5	2				9	8	6		5	1	4							2	8
							6	9												
							7													
							1	4												
4	5					9	2			4	7	1	3			2	8	4		
8						5					9		1	3						6
9													2							
	4	7	6	3									9	5						
		7				5							9							
	9	1	5	8									4	1						
3			6			7								6						
2																				
7	6					5	3													



«Qui aime bien ses lunettes, ménage sa monture.»

Francis Blanche

Mots croisés n°24535

- Horizontalement :**
- 1 - Approvisionnement
 - 2 - Unités qui font grossir - Voie de ville
 - 3 - Grosse bougie - Attires
 - 4 - Indien du chimiste - Voies d'évacuation
 - 5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives
 - 6 - Identique - Possessif - Débit de boissons
 - 7 - Glacier de demain - Jour républicain
 - 8 - Se met à table - Très crue
 - 9 - Etreindrons
 - 10 - Unis - Omises
- Verticalement :**
- A - Fortuit
 - B - Vêtement chaud - Négation
 - C - Partie d'archipel - Maritime
 - D - Frein de bouche - Haussas
 - E - Chicane - Oui du midi
 - F - Réfutura - Empestes
 - G - Outil de dessin - Initulera
 - H - Ambitionneral - Mot de choix
 - I - Général sudiste - Colline
 - J - Te dirigeras - Exécute deux fois
 - K - Terme d'accord - Pierre fine
 - L - Hérésiarques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



JEUX MÉDITERRANÉENS ORAN-2022 Commission mixte pour choisir les établissements hôteliers avant 31 mars

Une commission mixte de wilaya a entamé récemment des sorties sur terrain dans le but de recenser les établissements hôteliers qui seront éventuellement concernés par la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM) prévu l'été prochain à Oran, a appris l'APS auprès du directeur local du tourisme et de l'artisanat, Kaïm Benamar Belabbes.

Cette commission, constituée, outre de la direction du tourisme et de l'artisanat, des représentants des directions du commerce, de la santé et de la gendarmerie et de la sûreté nationales, devra arrêter la liste définitive des établissements hôteliers retenus pour accueillir les délégations officielles lors des JM "avant le 31 mars prochain", a précisé le même responsable.

"Une première étape de l'opération a été achevée il y a quelque temps au terme de laquelle nous avons retenu une première liste de 18 établissements.

On table sur une autre liste de 30 établissements qui seront choisis à l'issue de la deuxième partie de nos sorties sur terrain que nous avons entamée dimanche passé.

D'ici au 31 mars, nous serons fixés sur une liste finale des établissements hôteliers qui seront concernés par les JM", a-t-il poursuivi.

Plusieurs critères seront pris en considération dans le choix de la liste finale et qui obéiront notamment aux conditions prescrites sur le cahier des charges établi par les organisateurs des JM, a encore souligné M. Kaïm, qui n'a toutefois pas fixé le nombre des établissements en question qui composeront la liste finale des établissements d'hébergement et de restauration des hôtes de la capitale de l'Ouest lors du rendez-vous sportif méditerranéen programmé du



25 juin au 5 juillet 2022. "Nous avons retenu deux plans A et B pour faire face à toutes les éventualités.

Le plan A concerné les établissements classés 3, 4 et 5 étoiles implantés dans la wilaya d'Oran, alors que le plan B est réservé au reste des établissements, et ce, pour avoir le maximum de lits à notre disposition lors des JM", a-t-il expliqué.

Le directeur du tourisme a, en revanche, écarté l'idée de solliciter les services d'autres établissements hôteliers situés dans le territoire des wilayas avoisinantes, telle Mostaganem, estimant que le parc hôtelier dont dispose Oran "suffit largement pour répondre aux besoins des organisateurs des JM".

"Nous disposons à Oran de pas moins de 186 établissements hôteliers pour une capacité d'accueil global d'environ 18.000 lits.

Cet important parc sera renforcé dans les mois à venir avec la mise en service d'un bon nombre d'établissements au vu des

projets touristiques en cours de réalisation dans la wilaya", a-t-il fait savoir.

Entre 4.000 et 5.000 sportifs représentant 25 pays sont attendus pour participer aux prochains JM, dont les inscriptions finales débuteront le 17 janvier prochain, selon les organisateurs.

Les sportifs seront hébergés au niveau du village méditerranéen qui est pratiquement prêt pour être réceptionné, et dont la capacité d'accueil est estimée à 4.200 lits.

Itinéraires touristiques et expositions d'artisanat en préparation

La mission de la direction du tourisme et de l'Artisanat ne se limitera pas à assurer l'hébergement des délégations étrangères uniquement pendant les jeux, car sa contribution à cet événement important comprend également deux autres axes, comme l'a indiqué le premier responsable en charge du secteur dans la capitale de l'Ouest. Le

deuxième axe de préparation des JM confié à la direction du tourisme est lié "au choix des itinéraires touristiques situés au niveau de la wilaya d'Oran, un travail mené en coordination avec l'Office national du tourisme, dans le cadre de la réactivation du bus touristique visant à promouvoir les sites en la matière au niveau du siège de l'Office local du tourisme", selon M. Kaïm.

"En plus de cela, ajoute ce responsable, une opération est menée en étroite collaboration avec les associations activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat pour préparer ces itinéraires touristiques à la faire leur promotion pendant les JM", a-t-il déclaré.

Quant au troisième axe sur lequel travaille la même direction, il est lié à l'artisanat. A ce propos, M. Kaïm a informé que ses services font "un grand travail sur le terrain pour choisir les sites qui abriteront les expositions des produits de l'artisanat national pendant les jeux".

A cet effet, un recensement des places et espaces publics du territoire de la wilaya est en train de s'effectuer pour accueillir les expositions en question.

Une autre exposition aura également lieu au niveau du village méditerranéen pour promouvoir l'artisanat national compte tenu de la large participation attendue des athlètes étrangers à l'occasion, a-t-il conclu.

PÉTANQUE (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE) L'Algérie dans le groupe avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo

La sélection nationale algérienne de pétanque, participante au Championnat d'Afrique des nations du Burkina Faso (8-7 novembre), évoluera dans le groupe A, aux côtés, du Bénin, Côte d'Ivoire et du Togo, à l'issue du tirage au sport effectué, vendredi, fin d'après midi, au Palais des Sports-2000, de Ouagadougou, a révélé le comité d'organisation sur sa page facebook. Une équipe nationale de quatre boulistes représente l'Algérie à cette 8^e édition du rendez-vous africain, regroupant 17 pays et qualificatif pour les Championnats du monde de pétanque de 2022. Il s'agit de Hamza Assad, Samir Bouterfa, Ahmed Ziadi et Mohamed Mahroug, encadrés par l'entraîneur national Harrat Boudoukara.

Les autres groupes du Championnat d'Afrique de pétanque sont composés de: Madagascar, Djibouti, Sénégal, Mali (groupe B), Tunisie, Guinée, Niger, Comores (groupe C), Mauritanie, Cameroun, Burkina Faso 2 (groupe D) et Maroc, Burkina Faso 1, Tchad (groupe E). Les deux premiers de chaque poule se qualifient aux quarts de finales. Les compétitions comptant pour le championnat d'Afrique seront précédées par les tour préliminaires de tir de précision, et seront suivies par les éliminatoires de la Coupe d'Afrique.

CYCLISME - TOUR DU BURKINA FASO (8^E ÉTAPE) L'Algérien Azzedine Lagab 3^e au classement général individuel

L'Algérien Azzedine Lagab occupe la troisième place au classement général individuel du Tour cycliste du Burkina Faso, à l'issue de la huitième étape, disputée vendredi, sur une distance de 122,6 kilomètres entre Koubri et Pô. L'étape a été reportée par l'Allemand Mario Vogt, en 2 heures, 34 minutes et 48 secondes, devant son compatriote Hermann Keller (même temps), au moment où le Burkinabé Paul Daumont a complété le podium, également avec le même temps. Au classement général individuel, c'est un autre Allemand, en l'occurrence Daniel Bichlmann qui caracole en tête, avec un temps de 21 heures, 46 minutes et 18 secondes, devant le Marocain Oussama Khafi (à 0:33) et l'Algérien Azzedine Lagab (à 0:36). L'autre Algérien à figurer dans le Top10 de ce Tour cycliste 2021 du Burkina Faso à l'issue de la huitième étape est Hamza Mansouri, qui pointe à la huitième place, avec 1:17 de retard sur le leader Allemand. La neuvième et avant-dernière étape de cette compétition est prévue samedi matin, sur une distance de 124,6 kilomètres, entre les villes de Manga et Ziniaré. Conduite par le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022, et les Jeux méditerranéens de la même année à Oran.

CYCLISME - TRAK CHAMPIONS LEAGUE (1^{RE} ÉTAPE): L'Algérien Yacine Chalel à pied d'œuvre en Espagne

Le cycliste algérien Yacine Chalel est à pied d'œuvre à Palma de Majorque (Espagne) depuis jeudi, en prévision de la première étape de la Track Champions League, la nouvelle compétition sur piste de l'Union cycliste internationale (UCI), prévue à partir de samedi. "Chalel a déjà récupéré ses accreditations, ainsi que le combinaison avec laquelle il participera aux différentes épreuves" a encore précisé la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) dans un communiqué.

Le représentant algérien dans cette compétition sera en lice de l'épreuve d'endurance, aux côtés de 17 autres champions, de différentes nationalités. Un total de six étapes est inscrit au programme de cette Track Champions League de cyclisme, dont la première débutera ce samedi à Majorque.

APS

TENNIS - COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS L'Algérie présente avec six athlètes

Les équipes algériennes seniors de tennis "messieurs et dames" prendront part à la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 8 au 14 novembre à Tunis (Tunisie), avec six (06) athlètes dont trois (03) dames, a appris l'APS de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

L'équipe des messieurs sera représentée par Mohamed Nazim Makhlouf, Toufik Sahtali et Mohamed Amine Aïssa-Khalifa, tandis que celle des filles, sera présente avec Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour et Yasmine Boudjadi.

Ce rendez-vous regroupe douze (12)



pays, à savoir : Algérie, Tunisie (pays hôte), Burkina Faso, Comoros, Egypte, Ethiopie, Kenya, Mali, République Démocratique du Congo (RDC), Libye, Mauritanie et Zimbabwe.

Les sélections nationales "messieurs et dames" seront conduites, respectivement, par le directeur des équipes nationales (DEN), Noujeim Hakimi, et le directeur des jeunes talents (DJTS) Wakil Keciba en terre tunisienne.

Les deux meilleurs résultats en simple et en double devront être déterminant pour l'épreuve par équipes de ce rendez-vous continental.

KOSHIKI - MONDIAL-2022 33 athlètes algériens en stage à Tikdja

33 athlètes de l'équipe nationale du Koshiki (seniors) entament ce samedi au centre d'entraînement de Tikdja (Bouira), un stage de préparation en prévision du Mondial-2022 de la discipline, prévu au mois de mars prochain en Serbie, a appris l'APS, auprès de l'instance fédérale de ce sport martial.

"33 athlètes de la sélection du Koshiki effectueront leur 1^{er} regroupement depuis la reprise des activités sportives, en prévision du championnat du monde de la discipline qui aura

lieu en mars prochain" a indiqué le directeur technique national Hamza Ouahab.

"Ce stage se déroule pendant cinq jours, dans le but d'améliorer le niveau technique et physique des athlètes, afin de pallier aux insuffisances constatées lors du championnat national disputé au mois d'octobre dernier", a-t-il précisé.

Prennent part au stage de Tikdja, les athlètes champions d'Algérie ainsi que les trois premiers de la compétition nationale du mois d'octobre, sous

la supervision des entraîneurs: Karim Bachir Chérif (Kata-messieurs), Nassima Chenati (Kata-dames), Faten Barizli (Kumiti-dames) et Hamza Ouahab (Kumiti-messieurs).

L'instance fédérale envisage d'organiser un stage de sélection lors des deux prochains mois au centre de préparation de Séraïdi (Annaba), à l'issue duquel seront choisis les 13 athlètes appelés à représenter l'Algérie au Mondial serbe, qui sera précédé par un stage d'acclimatation en Pologne, selon Hamza Ouahab.

FOOT- MONDIAL 2022 - ÉLIMINATOIRES (ALGÉRIE) L'infirmerie des "Verts" se désemplit

Le sélectionneur de l'équipe nationale football Djamel Belmadi, pourra compter pratiquement sur l'ensemble de son effectif, après le retour de blessures de deux cadres, en vue des deux derniers matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar : le vendredi 12 novembre face au Djibouti au Caire, et le mardi 16 novembre devant le Burkina Faso à Blida (17h00).

Contraints de faire l'im-passe sur les deux derniers matchs des "Verts" face au Niger, en octobre dernier (6-1 puis 4-0), les deux défenseurs Rami Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/ Allemagne) et Djamel Belmari (Qatar SC), ont retrouvé la compétition depuis quelques jours, de quoi soulager Belmadi, qui pourra compter de nouveau sur leurs services, en vue notamment du match décisif face au Burkina Faso.

Bensebaïni a signé un retour tonitruant en Allemagne, lui qui n'avait plus joué depuis le 7 septembre dernier, et le match face au Burkina Faso (1-1), disputé à Marrakech. Le natif de Constantine, qui souffrait d'une blessure à l'aîne, a effectué son retour le 23 octobre dernier en déplacement face au Hertha Berlin (défaite 1-0) en Bundesliga, prenant part à l'intégralité de la rencontre. Quatre jours plus tard, Bensebaïni s'est distingué en marquant un doublé lors de la large victoire décrochée à la maison face au Bayern Munich



(5-0), en 1/16es de finale de la Coupe d'Allemagne. Il a confirmé son retour en forme en disputant les 90 minutes du match livré dimanche face à Bochum (2-1) en championnat. Blessé à la cuisse depuis le début du mois d'octobre, Belmari a signé son retour samedi, en jouant toute la rencontre perdue en déplacement face à Al-Duhail (2-1).

Mohamed Farès "Out"

Sous la menace d'une suspension, Belmari et

Bensebaïni seront ménagés face à Djibouti, pour pouvoir disputer le match crucial devant les "Étalons". Considérés comme des tauliers de la sélection, les deux défenseurs ont rejoué juste avant la dernière ligne droite des éliminatoires du Mondial 2022. Idem pour l'attaquant Islam Slimani, qui a rejoué samedi, en effectuant son apparition dans le temps additionnel, du match remporté à domicile face au RC Lens (2-1), en Ligue 1 française.

Le meilleur buteur historique des "Verts" (37 buts)

a dû rater quelques matchs avec l'OL en raison d'une lésion musculaire. En revanche, l'ailier gauche Youcef Belaïli (Qatar SC), touché à la cheville, sera ménagé face à Djibouti, pour être prêt à 100% face au Burkina Faso, lui qui n'a pas joué les deux derniers matchs de son équipe en championnat qatari.

Une seule incertitude est à relever, celle du défenseur de Genoa (Séria A italienne de football) Mohamed Farès, qui devrait déclarer forfait en raison d'une blessure musculaire contractée le 23 octobre. Il serait probablement remplacé par Ayoub Abdellaoui (El-Ittifaq/ Arabie saoudite) ou Naoufel Khacef (CD Tondela/ Portugal). Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement la tête du classement avec 10 points, le Niger suit à la troisième place (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec zéro point. Le premier du groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.

FOOTBALL

La FAF engage un cabinet d'audit externe

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé jeudi avoir engagé un cabinet externe pour effectuer une mission d'audit, dans l'objectif d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les points faibles décelés au niveau des structures de gestion de l'instance fédérale et des Ligues.

Dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la FAF Charef-Eddine Amara, et son Bureau fédéral, proposant une efficacité irréprochable de la gouvernance des structures sportives reposant substantiellement sur la présence d'un processus basé sur la compétence de l'exercice des fonctions de contrôle et de vérification, une mission d'audit a été confiée à un Cabinet externe. Il sera chargé d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les points faibles décelés au niveau des structures de gestion de la FAF et des Ligues qui lui sont affiliées (LFP, LNFA, LIRF), a indiqué la FAF dans un communiqué. Cette démarche, couvrant l'exercice 2020, le premier trimestre de l'exercice 2021 et d'autres périodes si nécessaire, a été initiée dans un objectif d'amélioration et de bonne gouvernance par la mise en place de procédures de contrôle. Les anomalies qui seront éventuellement détectées donneront lieu à des actions correctives, précise la même source. L'accompagnement de la FAF "comblera par le biais de l'audit le vide juridique concernant les modalités de fonctionnement en révélant les compétences et indicateurs précis en vue de l'efficacité tout en optimisant le rôle de l'administration et évitant ainsi d'exposer ses structures internes et externes à un risque important de manipulation comptable". Toute en qualifiant ces audits comme étant d'études, la FAF a souligné que "l'auditeur empruntera une théorie qui fera davantage appel au degré d'indépendance des administrateurs comme déterminant majeur de la gestion.

Cette gestion qui variera manifestement en fonction du niveau de qualification et d'expérience. En outre, la question de l'indépendance et de la compétence individuelle des administrateurs et celle de la diversité des compétences suscitera nos recherches d'amélioration". Enfin, la FAF indique que "l'opération d'audit complètera ses travaux avec la diligence considérée tant sur le plan individuel que collectif, à travers les concepts de diversité et d'amélioration".

FOOT - ELIMINATOIRES MONDIAL-2022 (GR.A) - ALGÉRIE 25 joueurs convoqués pour Djibouti et le Burkina Faso

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Djamel Belmadi, a convoqué 25 joueurs, en vue des deux derniers matchs du 2e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face à Djibouti au Caire (14h00, algériennes), et le 16 novembre contre Burkina Faso à Blida (17h00), selon la liste dévoilée par la Fédération algérienne (FAF), samedi sur son site officiel.

Le gardien de but de la formation saoudienne de Damac (Première division), Mustapha Zeghba, effectue son retour en sélection après avoir participé aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Cette liste est marquée également par le retour des défenseurs Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/ Qatar), Ahmed Toubba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite) ainsi que l'attaquant Adam Ounas (SSC

Naples/Italie). En revanche, le milieu de terrain de l'OGC Nice Hicham Boudaoui ne figure pas dans la liste des 25 convoqués. L'équipe nationale de football, s'envolera le lundi 8 novembre pour le Caire (Egypte), soit à quatre jours du match face à Djibouti, prévu le vendredi 12 novembre au stade international du Caire (14h00, algériennes), pour le compte de la 5e journée (Gr.A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Le vol spécial se rendra d'abord à Paris (France) pour embarquer les joueurs évoluant en Europe, avant de poursuivre son chemin vers le Caire.

Liste des 25 joueurs :

Gardiens : Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Mustapha Zeghba (Damac FC/ Arabie saoudite).

Défenseurs : Rami Bensebaïni (B. Monchengladbach/ Allemagne), Djamel

Belmari (Qatar SC/ Qatar), Youcef Atal (OGC Nice / France), Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Aïssa Mandi (Villarreal/ Espagne), Ahmed Toubba (RKC Waalwijk/ Pays-Bas), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/ Qatar), Ayoub Abdellaoui (Al-Ittifaq/ Arabie Saoudite).

Milieux : Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), Haris Belkebla (Stade brestois/ France), Farid Boulaya (FC Metz/ France).

Attaquants : Islam Slimani (O. Lyon/ France), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Youcef Belaïli (Qatar SC/ Qatar), Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Adem Ounas (SSC Naples/ Italie), Mohamed El-Almine Amoura (FC Lugano/ Suisse).

FOOT - MONDIAL 2022- ÉLIMINATOIRES (BURKINA FASO) 27 joueurs retenus pour le Niger et l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe burkinabé de football Kamou Malo, a dévoilé jeudi une liste de 27 joueurs, en vue des deux dernières journées du 2e tour des éliminatoires (Gr.A) de la Coupe du monde 2022 : le 12 novembre face au Niger à Marrakech (14h00), et le 16 novembre devant l'Algérie à Blida (17h00), rapporte la fédération burkinabé (FBF) sur sa page officielle Facebook. A noter l'absence pour blessures des deux attaquants vedettes des "Étalons" : Bertrand Isidore Traoré (Aston Villa/ Angleterre) et Lassina Franck Traoré (Sakhtar Donetsk/ Ukraine). Le coach a appelé pour la deuxième fois le jeune portier de la formation néerlandaise d'Ado Den Haag Nikeman Kilian (18 ans), en tant que troisième gardien de but. Avant de recevoir le Burkina Faso, dans un match décisif pour la qualification pour le dernier tour (barrages), l'Algérie se déplacera

au Caire (Egypte) pour croiser le fer avec Djibouti, le vendredi 12 novembre (14h00).

Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement la tête du classement avec 10 points, le Niger suit à la troisième place (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec zéro point.

Voici par ailleurs la liste des 27 joueurs :

Gardiens de buts : Koffi Kouakou (SC Charleroi/ Belgique), Soufiane Ouédraogo (USFA/ Burkina Faso), Nikeman Kilian (Ado Den Haag/ Pays-Bas)

Défenseurs : Issoufou Dayo (RS Berkane/ Maroc), Steev Yago (AR Lis-massol/ Chypre), Edmond Tapsoba (Bayer Leverkusen/ Allemagne), Soumaila Ouattara (Raja Casablanca/ Maroc), Issa Kaboré (Troyes/ France),

Oula Abbas Traoré (Horoya AC/ Guinée), Hermann Nikiéma (Salitas/ Burkina Faso), Yacouba Nasser Djiga (FC Bâle/ Suisse), Patrick Majo (Hassania Agadir/ Maroc)

Milieux : Saïdou Simporé (Al-Masry SC/ Egypte), Dramane Nikiéma (Horoya AC/ Guinée), Ismahila Ouédraogo (AS Douanes/ Sénégal), Gustavo Sangaré (Quevilly-Rouen/ France), Blati Touré (Vitoria Sport Clube/ Sénégal), Adama Guira (Racing Rioja/ Espagne), Bryan Dabo (Rizespor/ Turquie)

Attaquants : Zakaria Sanogo (FC Ararat/ Arménie), Botue Jean F Kouamé (AC Ajaccio/ France), Boureïma Hassan Bandé (FC Thoune/ Suisse), Yacouba Songné (Young Africans/ Tanzanie), Abdoul Fessal Tapsoba (Standard de Liège/ Belgique), Eric Traoré (Pyramides FC/ Egypte), Mohamed Konaté (Akhmat Grozny/ Russie), Cyrille Barros Bayala (AC Ajaccio/ France).

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS (CLASSEMENT DES BUTEURS)

Mahrez rejoint Benzema et Sané à la quatrième place

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, auteur d'un but lors de la victoire des "Cityzens" mercredi soir à domicile face aux Belges du Club Bruges (4-1), a rejoint la quatrième place du classement des buteurs de la Ligue des champions d'Europe de football avec 4 buts. Le capitaine de l'équipe nationale a marqué le deuxième but de son équipe d'une reprise de la tête (54e). Il a cédé sa place quelques minutes plus tard (68e) à Raheem Sterling. Mahrez a déjà signé un doublé lors du premier match face au Club Bruges (5-1). Il a ouvert son compte-but lors de la large victoire décrochée face au RB Leipzig (6-3), en septembre dernier. Mahrez rejoint à la quatrième place l'international allemand du Bayern Munich Leroy Sané et l'attaquant Français du Real Madrid Karim Benzema, auteur du 1000e et du 1001e but du club merengue en Ligue des champions. Dans le haut du classement, le buteur polonais du Bayern Munich Robert Lewandowski, auteur d'un triplé mardi face aux Portugais du Benfica Lisbonne (5-2), s'est hissé en tête avec 8 réalisations. Le favori du Ballon d'or 2021 est talonné de près par l'attaquant international ivoirien de l'Ajax Amsterdam Sebastien Haller (7 buts). Trois joueurs suivent derrière avec 5 buts chacun : le Français Christopher Nkunku (RB Leipzig/ Allemagne), le Portugais Cristiano Ronaldo (Manchester United/ Angleterre), et l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool/ Angleterre). Ronaldo qui a marqué dans le temps additionnel des deux mi-temps avec les Red Devils sur le terrain des Italiens de l'Atalanta (2-2), accroît encore son avance en tête du classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la compétition avec 139 réalisations.

APS

FOOT - LIGUE 2 (3^È JOURNÉE)

Le RC Kouba et l'US Chaouia aux commandes

Le RC Kouba (Centre-Ouest) et l'US Chaouia (Centre-Est), vainqueurs vendredi devant l'USM El-Harrach (2-1) et la JS Bordj Menaël (2-0), pour le compte de la 3^e journée de la Ligue 2 de football, se sont emparés de la tête de leur groupe respectif, en enchaînant un troisième succès de rang.



Le RC Kouba (ter - 9 pts) a profité du match nul entre ses poursuivants directs le MC El Bayadh et le GC Mascara (0-0), pour prendre seul la tête du classement du groupe Centre-Ouest, confirmant ainsi son bon début de saison et ses ambitions de jouer les premiers rôles. De son côté, l'USM El-Harrach (11e - 1 pts) est dans le fond du gouffre avec un bilan mitigé de deux défaites et un match nul.

Cette 3^e journée a également été marquée par les premières victoires de

la saison de l'ASM Oran (5e - 4 pts) et l'USMM Hadjout (9e - 3 pts), respectivement, devant l'USM Bel-Abbès et le WA Boufarik sur le même score de 1 à 0.

Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest, se sont soldées par des matchs nuls, notamment, JSM Tiaret - ES Ben Aknoun (1-1), MCB Oued Sly - CR Témouchent (0-0) et MC Saïda - CRB Aïn Ouassara (0-0). Dans le groupe Centre-Est, c'est l'US Chaouia (1ere - 9 pts) qui a pris les commandes, en infligeant la première dé-

faite de la saison à la JS Bordj Menaël (4e - 6 pts), profitant au passage des matchs nuls de ses poursuivants le NRB Téléghma et l'USM Khenchela, deuxièmes ex aequo avec sept points.

Dans les deux derbys de cette 3^e journée, l'USM Annaba a battu Hamra (1-0) et le CA Bordj Bou Arreridj sur le même score. Un troisième revers de suite qui confirme les grosses difficultés de ces deux ex-pensionnaires de Ligue 1 désormais lanterne rouge avec zéro point. La quatrième journée de Ligue 2 aura lieu le samedi 13 novembre, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

classement, la JSM Skikda et le MC El-Eulma ont concédé une troisième défaite de rang, en s'inclinant face au CA Batna (1-0) et le CA Bordj Bou Arreridj sur le même score. Un troisième revers de suite qui confirme les grosses difficultés de ces deux ex-pensionnaires de Ligue 1 désormais lanterne rouge avec zéro point. La quatrième journée de Ligue 2 aura lieu le samedi 13 novembre, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Gr. Centre-Est - 3e J :

AS Aïn M'Ilia - IRB Ouargla	1-0
US Chaouia - JS Bordj Menaël	2-0
NRB Téléghma - MO Constantine	1-1
CA Batna - JSM Skikda	1-0
MO Béjaïa - JSM Béjaïa	1-1
HAMR Annaba - USM Annaba	0-1
MC El Eulma - CABB Arreridj	0-1
IB Lakhdarria - USM Khenchela	1-1

Classement :

Classement	Pts	J
1) US Chaouia	9	3
2) NRB Téléghma	7	3
-> USM Khenchela	7	3
4) JS Bordj Menaël	6	3
-> USM Annaba	6	3
6) JSM Béjaïa	4	2
-> IRB Ouargla	4	3
-> MO Béjaïa	4	3
-> AS Aïn M'Ilia	4	3
-> CABB Arreridj	4	3
11) CA Batna	3	2
-> IB Lakhdarria	3	3
13) HAMRA Annaba	1	3
-> MO Constantine	1	3
15) MC El Eulma	0	3
-> JSM Skikda	0	3

Gr. Centre-Ouest - 3e J :

JSM Tiaret - ES Ben Aknoun	1-1
USMM Hadjout - WA Boufarik	1-0
ASM Oran - USM Bel-Abbès	1-0
MC El Bayadh - GC Mascara	0 - 0
SC Aïn Defla - SKAF El Khemis	2-1
RC Kouba - USM El Harrach	0-1
MCB Oued Sly - CR Témouchent	0 - 0
MC Saïda - CRB Aïn Ouassara	0 - 0

Classement :

Classement	Pts	J
1) RC Kouba	9	3
2) GC Mascara	7	3
-> MC El Bayadh	7	3
4) CR Témouchent	5	3
5) WA Boufarik	4	3
-> MC Saïda	4	3
-> ES Ben Aknoun	4	3
-> ASM Oran	4	3
9) USM Bel-Abbès	3	3
-> CRB Aïn Ouassara	3	3
-> SKAF El Khemis	3	3
-> USMM Hadjout	3	3
13) SC Aïn Defla	2	3
-> MCB Oued Sly	2	3
-> JSM Tiaret	2	3
16) USM El Harrach	1	3

FOOT - COUPE ARABE FIFA 2021 - ALGÉRIE-PRÉPARATION

La Nouvelle-Zélande au menu de la sélection A' à Dubaï

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, affrontera en amical la Nouvelle-Zélande, en marge du stage préparatoire prévu à Dubaï (Emirats arabes unis) du 8 au 16 novembre, en vue de sa participation à la Coupe arabe Fifa 2021, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Le staff technique de la sélection, conduit par Madjid Bouguerra, s'envolera dimanche pour Dubaï, alors que les joueurs évoluant de Ligue 1, se rendront aux Emirats lundi, soit au lendemain du déroulement des rencontres de la 3^e journée du championnat, précise la même source. Les coéquipiers d'Abderrahim Deghmoum (ES Sétif) devaient également affronter la Palestine, mais cette dernière s'est désistée. Un adversaire, qui reste à désigner, devrait constituer le second sparring-partner de l'Algérie à Dubaï.

Ce sera le quatrième stage depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection A', après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la S

yrrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1). L'équipe A' devrait effectuer un stage précompétitif à Doha

à partir du 24 novembre, soit quelques jours avant son entrée en lice en Coupe arabe, le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (1100 algériennes). Les Algériens enchaîneront contre le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (1400), puis

l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (2000).

Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

FOOT - LIGUE 1 ALGÉRIENNE : La 4^e journée fixée aux 19 et 20 novembre (LFP)

La 4^e journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera les vendredi 19 et samedi 20 novembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel. "Le championnat s'arrêtera durant la date de la Fédération internationale (Fifa) du mois de novembre prévue (8-16). Les dates des prochaines journées seront communiquées dans les plus brefs délais", a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué.

Durant la prochaine date Fifa, l'équipe nationale sera au rendez-vous avec les deux dernières (Gr.A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Les "Verts" se déplaceront d'abord au Caire pour affronter le Djibouti, le vendredi 12 novembre (14h00), avant de recevoir le Burkina Faso, quatre jours plus tard à Blida (17h00).

La 3^e journée de la Ligue 1 débute ce vendredi après-midi avec en ouverture le match CS Constantine - NC Magra (15h00), avant de se poursuivre samedi avec au menu notamment le derby algérois entre le Paradou AC - CR Belouizdad.

FOOT - LIGUE 2 AMATEUR

Levée d'interdiction de recrutement pour six clubs (LNFA)

La Commission nationale de résolution des litiges (CNRL), a annoncé jeudi la levée d'interdiction de recrutement pour six clubs de la Ligue 2 amateur de football, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel.

Il s'agit de l'USM El-Harrach, l'USM Annaba, RC Kouba, l'USMM Hadjout, CA Batna, et du MO Constantine, précise la même source. En revanche, il reste encore 9 clubs interdits d'enrôlement de nouveaux joueurs, à savoir, l'USM Bel-Abbès, CAB Bou Arreridj, AS Aïn M'Ilia, MO Béjaïa, JSM Skikda, MC Saïda, MC El-Eulma, JSM Béjaïa, et l'ASM Oran.

Dans une récente déclaration accordée à l'APS, le président de la LNFA Ali Malek, a affirmé que son instance avait pris des

mesures "exceptionnelles", sur le plan financier, pour faciliter aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences, en vue de la nouvelle saison 2021-2022.

"En raison des problèmes financiers qui secouent l'intégralité des clubs algériens, nous avons jugé utile de les aider pour pouvoir retirer les licences de leurs joueurs, en réduisant de 50% le montant de leurs dettes. Nous savons pertinemment que les clubs sont dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs dettes cumulées au niveau de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL)". Le championnat de Ligue 2 amateur se poursuit ce vendredi avec le déroulement de la 3^e journée, dans ses deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Mounir Debichi nouveau secrétaire général de la FAF

Mounir Debichi est devenu le nouveau secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), en remplacement de Mohamed Saâdi, démis de ses fonctions, a appris l'APS vendredi auprès de l'intéressé.

"Nous avons trouvé un accord pour occuper le poste de secrétaire général de la FAF, en attendant mon installation dans les prochains jours", a déclaré à l'APS Debichi. Ancien arbitre et professeur d'Université, Mounir Debichi a déjà occupé la fonction de directeur technique national de l'arbitrage (DTNA) à la commission fédérale de l'Arbitrage en 2015. L'arrivée de Debichi, qui reste sur une expérience à l'USM Alger en tant que secrétaire général (2018-2020), intervient dans un contexte de profond remaniement au sein de la FAF, après la nomination de l'ancien membre de la glorieuse équipe du FLN Mohamed Maouche, au poste de vice-président en remplacement de Amar Bahloul. Pour rappel, Mohamed Saâd avait été nommé au poste de secrétaire général juste après l'élection de l'ancien président de la FAF Kheïreddine Zetchi, en mars 2017. Il a été démis de ses fonctions le 31 octobre 2021.

FOOT - LIGUE 1 (US BISKRA)

Abdelkader Teria nouveau président

L'US Biskra a annoncé vendredi la nomination d'Abdelkader Teria, en tant que nouveau président, en remplacement de Farès Benaïssa, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. "Le Conseil d'administration de la SSPA/ 'Chevaliers des Ziban', a annoncé la nomination officielle de l'ancien manager général Abdelkader Teria en tant que nouveau président. Il entamera ses nouvelles fonctions à partir de samedi", a indiqué l'USB dans un communiqué.

En février dernier, Abdelkader Teria avait démissionné de son poste de manager général, à l'issue de la lourde défaite concédée en championnat face au MC Oran (6-0). Sous la houlette de l'entraîneur Youcef Bouzid, l'USB a entamé la saison 2021-2022 du bon pied, en alignant deux victoires en autant de matchs, dont une décrochée lors de la journée inaugurale, en déplacement face au promu le RC Arbaâ (5-0). Les coéquipiers du capitaine Nacreddine Khoualed auront une belle occasion de conserver leur fauteuil de leader, qu'ils partagent avec le Paradou AC, en recevant dimanche le RC Relizane (15h00), à l'occasion de la 3^e journée.

FOOT-CHAMPIONNAT DU QATAR

Al-Sadd annonce le départ de l'entraîneur Xavi au Barça

La formation qatarie d'Al-Sadd, a annoncé vendredi sa décision de libérer son entraîneur espagnol Xavi Hernandez, pour diriger la barre technique du FC Barcelone (Liga espagnole de football), en remplacement du Néerlandais Ronald Koeman, limogé.

"Nous avons accepté le transfert de Xavi à Barcelone après le paiement de la clause de pénalité stipulée dans son contrat. Nous avons convenu avec Barcelone sur une coopération pratique à l'avenir. Xavi est une partie importante de l'histoire d'Al-Sadd. Nous lui souhaitons plein succès pour la prochaine étape", a indiqué Al-Sadd dans un communiqué. Koeman, dont le règne au Barça n'a duré que 14 mois, a été démis de ses fonctions, à l'issue de la défaite concédée la semaine dernière sur le terrain du Rayo Vallecano (1-0). Auparavant, il a concédé une défaite à domicile dans le "clásico" face à l'éternel rival le Real Madrid (1-2). Le Barça a confié l'intérim à l'entraîneur de l'équipe B, Sergi Barjuan. "Xavi nous a indiqué il y a quelques jours son désir d'aller à Barcelone en ce moment particulier pour son club de cœur, nous avons compris et nous n'avons pas mis d'obstacle à son départ. Xavi et sa famille seront toujours les bienvenus à Doha et notre collaboration continue", poursuit le communiqué.

Tottenham : une offre pour Milan Skriniar ?

Antonio Conte souhaite recruter son ancien joueur lors du mercato d'hiver. Avec la venue d'Antonio Conte sur le banc, la formation de Tottenham devrait se montrer active sur le mercato hivernal. Alors que le nom du milieu de terrain Franck Kessié (Milan AC) circule, les Spurs envisageraient également de recruter un défenseur central. Le coach transalpin aurait déjà glissé un nom à sa direction. Selon le Daily Mirror, il souhaiterait obtenir la venue de Milan Skriniar (26 ans). Sous contrat jusqu'en juin 2023 avec l'Inter Milan, les deux hommes se connaissent bien pour avoir travaillé ensemble chez les Nerazzurri.



VARANE BLESSÉ ENVIRON UN MOIS

Le défenseur central français a dû abandonner ses coéquipiers prématurément hier sur la pelouse de l'Atalanta. Il souffre d'une blessure aux ischio-jambiers, d'où la durée de l'indisponibilité. Outre le rassemblement de l'Equipe de France la semaine prochaine, il manquera donc probablement le derby face à City ce week-end, les matchs de championnat à Watford (20 novembre), à Chelsea (28 novembre) et face à Arsenal (2 décembre), ainsi que le match à Villarreal en Ligue des Champions (23 novembre).

Eric Bailly, qui a brillé à Bergame, semble être son remplaçant désigné, à moins qu'Ole Gunnar Solskjaer ne revienne à un système à quatre défenseurs et ne lui préfère Victor Lindelöf pour jouer aux côtés de l'indéboulonnable Harry Maguire, qui pourrait pourtant profiter d'un temps de repos suite à ses derniers matchs. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

DYBALA, C'EST LUI LE ROI

Un but avec une dédicace à Platini : « C'est une idole, j'espère qu'il m'a vu » Dybala : « On a fait preuve de patience, on aurait pu marquer plus. Maintenant, on ira à Londres pour la première place. »

Allez, même le mur le plus solide peut s'effondrer. Celui de la crise des Bianconeri semblait indestructible. Mais Paulo Dybala, coup après coup, a réussi à le briser. Un but contre Sassuolo, une barre transversale contre Verone, un autre but mardi soir contre le Zenit. La Juventus semblait maudite, mais Dybala a vite réalisé qu'il devait tenir le rôle qu'il a toujours voulu tenir : celui du leader. Celui du leader technique mais aussi du leader émotionnel. Il s'est mis en tête d'abattre ce mur et de sortir la Juve de la crise. Une seule victoire ne suffit pas, mais il fallait bien commencer quelque part. Avec ses deux buts inscrits mardi, Paulo Dybala a atteint 106 buts sous le maillot des Bianconeri, dépassant des légendes comme Michel Platini (104) ou John Charles (105) dans le classement des buteurs de l'histoire de la Juve. Il a également dédié son premier but à Platini, en imitant la célèbre protestation de Michel à Tokyo, après le refus du but contre Argentinos Juniors. « Platini est une idole pour moi, pour ce qu'il a fait, surtout pour la Juve. Je voulais lui rendre hommage en célébrant quand j'ai égalisé contre l'Inter, mais ce n'était pas le moment car nous voulions encore essayer de gagner le match. J'espère qu'il a vu ça. » A la fin du match, il a été le premier à prendre la parole, comme il l'avait fait après la défaite de son équipe face à Verone (il a d'ailleurs été le seul à s'exprimer). « On a fait un grand match, après l'égalisation on a essayé de trouver un peu plus d'équilibre, de ne pas trop reculer pour ne pas défendre trop proche de notre but. En deuxième mi-temps, on a fait preuve de beaucoup de patience, comme une grande équipe. La Juve de la Ligue des Champions affiche un tout autre visage : elle est enfin courageuse : « Quand on prend des risques, c'est normal concéder des buts (...). On a bien travaillé en phase offensive, nous on aurait pu marquer quelques buts de plus, mais quatre, c'est bien. » La qualification est déjà acquise, il reste désormais la première place à aller chercher. « On espère continuer comme ça, on a atteint l'objectif mais on doit aller à Londres pour viser la première place ». Après avoir détruit le mur, Dybala veut désormais le reconstruire.



Le Real Madrid surveille Talles Magno

Un espoir brésilien dans le viseur des Madrilènes. Depuis maintenant plusieurs saisons, la formation du Real Madrid aime recruter des joueurs brésiliens. Ainsi selon les informations Defensa Central, les dirigeants madrilènes pourraient accueillir une nouvelle pépite brésilienne. Talles Magno aurait été supervisé à plusieurs reprises. Jeune ailier gauche de 19 ans, ce dernier évolue en MLS sous les couleurs de New York City. Recruté en mai 2021 en provenance de Vasco da Gama pour 7 millions d'euros, le natif de Rio de Janeiro a inscrit deux buts en quinze apparitions avec le club américain.

Zlatan pourrait encore prolonger !

Zlatan Ibrahimovic veut encore repousser sa retraite. Milan AC : Zlatan pourrait encore prolonger ! Agé de 40 ans et sous contrat avec le Milan AC jusqu'en juin prochain, Zlatan Ibrahimovic n'est pas encore proche de la retraite. En effet, l'international suédois a encore du jus et veut poursuivre sa carrière jusqu'à la coupe du monde 2022 au moins. De ce fait, il souhaite continuer à évoluer à un certain niveau et rester au Milan AC lui conviendrait bien. Bonne nouvelle, pour les Rossonero donc qui envisagent sérieusement de lui offrir un nouveau bail, comme l'a indiqué le média La Gazzetta dello Sport. En 5 rencontres de Serie A cette saison, Ibra a inscrit 3 buts et délivré 2 passes décisives.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

RÉDACTION ADMINISTRATION

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

VISITE D'ETAT DU PRÉSIDENT ITALIEN EN ALGÉRIE

Entretien en tête à tête entre le président Tebboune et son homologue Italien...



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, samedi à Alger, en tête à tête avec son homologue italien, M. Sergio Mattarella, en visite d'Etat de deux jours en Algérie. Le

président italien est arrivé samedi matin à Alger à la tête d'une importante délégation. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le Président Tebboune.

... élargi aux délégations des deux pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu samedi à Alger des entretiens avec son homologue italien, M. Sergio Mattarella, en visite d'Etat en Algérie, qui ont été élargis par la suite aux délégations des deux pays. A l'issue de ces entretiens,

trois accords ont été signés par les deux parties. Ces accords ont trait aux secteurs de l'Education, de la Justice et de la sauvegarde du patrimoine. Auparavant, le chef de l'Etat s'était entretenu, en tête à tête avec son homologue italien, qui effectue une visite d'Etat de

deux jours en Algérie. Le président italien est arrivé plutôt dans la matinée à Alger à la tête d'une importante délégation. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président Tebboune.

Signature de trois accords dans divers domaines

Trois accords dans les domaines de l'Education, de la Justice et de la sauvegarde du patrimoine culturel ont été signés par l'Algérie et l'Italie lors d'une cérémonie présidée samedi à Alger par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue italien, M. Sergio Mattarella, en visite d'Etat en Algérie. Il s'agit d'un accord d'ouverture d'une école internationale italienne à Alger, signé, côté algérien, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et, côté italien, par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Luigi Di Maio. Un protocole de jumelage entre les Ecoles supérieures de la magistrature d'Algérie et d'Italie a été également signé lors de cette cérémonie par le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Abdelkrim Djadi, et par le président de l'Ecole supérieure

italienne de la magistrature, Giorgio Latanzi. Un accord-cadre a été, enfin, signé entre l'Ecole nationale supérieure de sauvegarde du patrimoine culturel et sa restauration de Tipasa (Alger) et l'Institut central de la restauration de Rome (Italie), respectivement par le directeur de l'Ecole nationale supérieure de sauvegarde du patrimoine culturel et sa restauration, Mohamed Cherif Hamza, et la directrice de l'Institut central de la restauration, Alexandra Marino. Ces accords ont été signés à l'issue d'un entretien, en tête à tête, entre le président Tebboune et son homologue italien, élargi aux membres des délégations des deux pays. Le président italien, qui effectue une visite d'Etat de deux jours en Algérie, est arrivé plutôt dans la matinée à Alger à la tête d'une importante délégation. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président Tebboune.

ASSASSINAT DE TROIS RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

L'Algérie saisit l'ONU et plusieurs organisations internationales

Dans le cadre du suivi des prolongements internationaux du lâche assassinat de trois ressortissants algériens en territoire sahraoui libéré par les forces d'occupation marocaines, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a adressé des messages à plusieurs organisations internationales, a appris l'APS auprès du ministère des Affaires étrangères. Ces messages ont été adressés au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, au Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, et au Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Youssef Ben Ahmed Al-Othaimen. Dans ces correspondances officielles, M. Lamamra a informé les responsables des organisations internationales de la

gravité extrême de l'acte de terrorisme d'Etat en question qu'aucune circonstance ne saurait justifier". Il a souligné que "l'emploi par l'Etat occupant d'un armement sophistiqué meurtrier pour entraver la libre circulation de véhicules commerciaux dans un espace territorial sur lequel il n'a aucun droit, constitue un acte de fuite en avant porteur de risques imminents pour la sécurité et la stabilité au Sahara Occidental et dans toute la région". Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a souligné, dans ce cadre, "la volonté et la capacité de l'Algérie d'assumer ses responsabilités en matière de protection de ses ressortissants et de leurs biens en toutes circonstances". Dans ce même contexte, des Ambassadeurs accrédités auprès de l'Algérie ont été reçus au ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie rejette un récit marocain "trompeur" visant à déformer la réalité du conflit au Sahara occidental

La diplomate algérienne à l'ONU, Mme Zakia Ighil, a rejeté le récit marocain "trompeur" visant à déformer les réalités juridiques et politiques du conflit au Sahara occidental et à blanchir les pratiques coloniales du Maroc dans ce territoire non autonome. La chargée d'affaires de la mission algérienne à l'ONU réagissait aux propos hostiles, tenus mercredi par le représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale devant la 76^e session du débat général de la quatrième Commission de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation, et dans lesquels il a imputé à l'Algérie la "responsabilité" dans la "création" et le "maintien" du différend régional au Sahara occidental. "Nous sommes contraints d'aborder le discours partial et déformé de la délégation marocaine et de rappeler que la question du Sahara occidental est et reste inscrite à l'ordre du jour de cette auguste assemblée depuis 1963 comme une question de décolonisation relevant de la mise en œuvre de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples et pays coloniaux", a déclaré la diplomate algérienne dans son droit de réponse devant la 4^e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU. Mme Ighil rappelle que, "conformément aux résolutions 1514 et 1540 ainsi qu'à l'avis consultatif juridique de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975, l'achèvement de la décolonisation du Sahara occidental doit être atteint par l'exercice par son peuple de son droit inaliénable à l'autodétermination". "Les recommandations du séminaire régional 2021 du C24 telles que reflétées dans le rapport soumis à ce comité, ainsi que la dernière résolution du Conseil de sécurité adoptée (2602) ont rappelé la nécessité de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permettrait le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", a-t-elle souligné. La représentante algérienne à

l'ONU a fait savoir que "la rhétorique farfelue et creuse des autorités marocaines visant à présenter l'Algérie comme le protagoniste d'un soi-disant conflit régional n'est rien d'autre qu'une autre tentative du Maroc de dissimuler derrière un écran de fumée de mensonges et de tromperie sa nature coloniale cruelle et son appétit expansionniste et de se soustraire à ses responsabilités dans la création et la perpétuation d'une situation de colonisation". "Ceci est clairement démontré dans la résolution 380 du Conseil de sécurité déplorant l'invasion et appelant le Maroc à se retirer du territoire", a-t-elle noté, rappelant que "cette même instance a adopté la résolution 34/37 exhortant le Royaume du Maroc à se joindre au processus de paix et à mettre fin à son occupation du territoire du Sahara occidental".

L'engagement du Maroc dans le processus de paix est "inconstant"

La déclaration marocaine, poursuit Mme Ighil, "est une tentative futile de détourner l'attention de la situation au Sahara occidental par, entre autres, une interprétation unilatérale des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et des attaques irresponsables contre mon pays". "Une simple lecture des nombreuses résolutions et rapports des Nations unies sur la question du Sahara occidental montre que, depuis son origine, le conflit au Sahara occidental a opposé le Royaume du Maroc au Front Polisario (...)", a-t-elle soutenu.

Concernant le référendum d'autodétermination "prétendument enterré", la diplomate a tenu à rappeler que, "depuis sa création en 1991 par la résolution 690 jusqu'à la toute dernière résolution qui a renouvelé pour un an le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), ce dernier n'a jamais été modifié, ce qui signifie que l'organisation et la

garantie d'un référendum libre et équitable reste un élément clé du mandat de la Mission, d'où le R de la MINURSO". "Le soutien de l'Algérie au droit à l'autodétermination des peuples sous domination coloniale fait partie de sa culture et de son héritage et est enraciné dans un principe démocratique à validité universelle", a-t-elle assuré. Soulignant, par ailleurs, "qu'il est déplorable de constater à quel point l'engagement du Maroc dans le processus de paix a été inconstant (et) a conduit à la situation à laquelle nous assistons aujourd'hui", Zakia Ighil a réfuté "les allégations infondées de répression des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf", les qualifiant de "cynisme". A cet égard, elle renvoie le Représentant marocain à l'ONU, "à la déclaration des plus hautes autorités de la Commission européenne ainsi qu'à celles du Programme alimentaire mondial réfutant ces sophismes calomnieux dirigés contre l'Algérie et contre les efforts considérables des acteurs humanitaires au Sahara occidental". "Nous réaffirmons ici que la seule solution politique juste et durable à cette question est celle qui garantira le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", a-t-elle signalé, rappelant que le Front Polisario est le représentant légitime du peuple du Sahara occidental auprès des Nations unies, un territoire qui figure depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes et dont le droit à l'autodétermination n'est pas encore exercé. La diplomate algérienne assure, entre autres, que "le refus du Maroc d'autoriser les ONG, les mécanismes de surveillance des droits de l'homme des Nations unies, les parlementaires et les journalistes à visiter les territoires occupés montrent clairement la crainte du royaume de voir les graves violations des droits de l'homme et les multiples exactions perpétrées contre le peuple du Sahara occidental exposées à la communauté internationale".

ANP

Chanegriha inaugure le Cercle des Prestations Médico-sociales à Bouchaoui (MDN)

Le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, jeudi, la cérémonie d'inauguration du Cercle des Prestations Médico-sociales à Bouchaoui, Alger, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre du suivi et de l'inspection de différents projets d'infrastructures de l'Armée nationale populaire, Monsieur le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a présidé cet après-midi

jeudi 4 novembre 2021, la cérémonie d'inauguration du Cercle des Prestations Médico-sociales à Bouchaoui en ière Région militaire et ce, en présence du Secrétaire général du Ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces, du Commandant de la 1ère Région militaire, le Contrôleur général de l'Armée et des Directeurs Centraux du MDN et de l'Etat-Major de l'ANP", précise la même source. A l'entame, le Général de corps d'Armée a suivi un exposé exhaustif, présenté par le Directeur

du Service social du MDN, sur cet "établissement hôtelier d'une superficie estimée à plus de quatorze mille M2, avec une capacité d'accueil de (124) lits, outre des annexes offrant des prestations modernes et des aires de sport et de loisirs", souligne le communiqué. Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a, par la suite, inspecté les différentes structures dont dispose cette importante infrastructure, qui s'ajoute à "l'ensemble des réalisations de qualité qui viennent renforcer l'ANP dans le domaine de la prise en

charge médico-sociale de ses personnels et de leurs ayants-droit". A la fin de la cérémonie, M. Chanegriha a donné des instructions et des orientations aux cadres et personnels de cette structure médico-sociale, portant dans son ensemble sur "la nécessité de préserver cet acquis et de déployer tous les efforts pour assurer la meilleure prise en charge aux personnels militaires, notamment la catégorie des invalides et des blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste", conclut le communiqué.